



Auvergne-Rhône-Alpes, Haute-Loire  
Le Puy-en-Velay  
1 rue du Général-Lafayette

## **Collège de jésuites dit Grand collège, puis école centrale, école secondaire communale, collège communal, collège royal, lycée impérial, lycée de garçons Charles-et-Adrien-Dupuy, actuellement collège Lafayette**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA43000691  
Date de l'enquête initiale : 2019  
Date(s) de rédaction : 2019, 2025  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine des lycées  
Degré d'étude : monographié  
Référence du dossier Monument Historique : PA00092745

### **Désignation**

Dénomination : collège, école, lycée  
Précision sur la dénomination : école centrale ; école secondaire communale ; collège communal ; collège royal ; lycée impérial  
Genre du destinataire : de clercs réguliers de la compagnie de Jésus, de garçons  
Appellation : Grand collège, Charles-et-Adrien Dupuy, Lafayette  
Parties constituantes non étudiées : cour, gymnase, préau

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1808, D-u, 242 ; 2019, AE, 255

### **Historique**

Fondé en 1588, le collège des jésuites du Puy est édifié à partir de 1624 sur des plans d'Etienne Martellange. Jean-François Régis y enseigne de 1636 à 1640. De 1763 à 1794, des prêtres séculiers en assurent la direction. De 1798 à 1804, l'édifice est utilisé pour l'école centrale. Il change de nom et de statut à plusieurs reprises au cours du 19<sup>e</sup> siècle : en 1804, il devient école secondaire communale, est érigé en collège royal en 1830, prend le nom de lycée national en 1848, impérial sous le Second Empire puis de lycée de garçons en 1878. Il est alors agrandi à l'initiative du proviseur et de la ville. Les nouveaux bâtiments sont édifiés du côté de la rue Général-Lafayette récemment percée, d'après les plans de l'architecte communal Antoine Martin. Il prend en 1925 le nom de Charles et Adrien Dupuy, anciens élèves du lycée. En 1975, le lycée est transféré sur le site de la Roche-Arnaud, alors que le collège d'enseignement secondaire reste sur place et prend le nom de Lafayette en 1977. Il a fait l'objet d'une restructuration entre 1997 et 1998.

Période(s) principale(s) : 2<sup>e</sup> quart 17<sup>e</sup> siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 4<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle (), 4<sup>e</sup> quart 20<sup>e</sup> siècle

Dates : 1624 (daté par source, daté par travaux historiques), 1646 (daté par source), 1881 (daté par source),

Auteur(s) de l'oeuvre : Etienne Martellange frère (architecte, maître d'oeuvre, attribution par source), Antoine Frère Jusans (maître de l'oeuvre, attribution par source), Pierre Frère Pinède (maître d'oeuvre, attribution par source), Barthélémi Roffiac (maître maçon, attribution par source), Philippe Boudignon (architecte, attribution par source), Clément Antoine Victor Bellut (architecte communal, attribution par source), Antoine Martin (architecte communal, attribution par source), Benoît Gravier (maître charpentier, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Jean-François saint Régis (habitant célèbre, attribution par travaux historiques), Charles Dupuy (personnage célèbre, attribution par source), Adrien Dupuy (personnage célèbre, attribution par source)

## Description

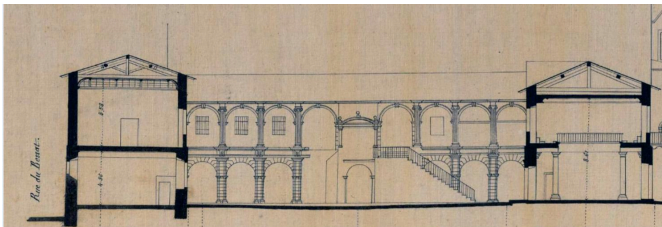
### 1. Situation

Au 17<sup>e</sup> siècle, le collège occupe l'îlot Chambon. En 1810 (plan parcellaire, AD Haute-Loire 3 P 2623), il est borné au nord par la rue de l'Enfer, par la suite rue du Collège puis rue Saint François-Régis, à l'est par la rue Fave-Frèze, plus tard rue des Sept Epées (disparue suite à l'agrandissement du lycée et au percement de la rue Général-Lafayette), à l'ouest par la rue du Bessat et au sud par la rue Chaussade. Agrandissement vers l'est en 1881 ; le lycée est désormais borné par la rue général-Lafayette, récemment ouverte.

### 2. Les bâtiments de l'ancien collège jésuite

Les bâtiments de l'ancien collège des jésuites s'élèvent sur deux niveaux et, s'inscrivent dans un plan régulier composé à l'ouest de quatre corps de bâtiment encadrant la cour des classes, à l'est de deux corps de bâtiment en L (corps de logis des pères et communs) délimitant la cour des pères, fermée au sud par un mur de clôture. Une basse-cour dans l'angle sud-ouest fait office de cour de service. L'église est située au nord de la première cour ; son parvis est de même largeur que corps de bâtiment ouest longeant la rue du Bessat.

L'entrée principale, placée à l'extrémité nord du corps de bâtiment ouest, ouvre sur une galerie longeant l'église ; les classes sont en rez-de-chaussée des corps de bâtiment ouest et sud, à l'angle desquels est placée la salle des actions scholastiques, surmontée à l'étage par une chapelle de congrégation. Un escalier extérieur à volée double longeant la galerie nord permet d'accéder à l'église et à ses tribunes. Cet escalier est en partie démoli avant 1862 ; il conduisait au premier étage de la galerie et aux tribunes de l'église. La disparition de cet escalier explique l'état actuel du premier étage de cette galerie visuellement anarchique, mutilé par de multiples occultations et arrachements. Le traitement de la travée centrale de cet étage, encadrée de deux petits pilastres et surmontée d'un fronton cintré avec acrotères en forme de boule, qui paraît aujourd'hui incohérent, s'explique par le fait qu'il constituait un axe de symétrie par rapport auquel se répondaient les deux baies entièrement vitrées dotées d'une porte ouvrant sur le palier de l'escalier à volée double dessiné sur le plan de 1628 (bien que son emplacement sur le dessin, à l'intérieur de la galerie voûtée d'arêtes du rez-de-chaussée, soit sans doute erroné car matériellement impossible). Le relevé d'élévation de Louis-Charles Le Maire en 1862 (ill. ci-dessous) ainsi qu'une photographie du début du 20<sup>e</sup> siècle (ill. IVR84\_20254300028NUCA) illustrent en partie cet état ancien.



Elévation de la galerie nord de la cour des classes, avec l'escalier droit desservant le premier étage (détail de l'élévation de 1862 par L.-Ch. Le Maire, AN, CP/F/17\*/2569)

La chapelle de la congrégation des Messieurs ferme la cour des classes à l'est et la sépare de la cour des pères ; sur le plan de 1628, elle est bordée sur son côté ouest d'arcades dont on ne sait si elles ont été réalisées. Au sud, un mur de clôture sépare l'ensemble des cours des maisons particulières situées rue Chaussade.

### 3. Les bâtiments aujourd'hui

Les bâtiments de l'ancien collège jésuite correspondent aux bâtiments A, C, D, délimitant la cour 3, quadrangulaire, et E et F du plan masse, formant un U et délimitant la cour 2. La galerie B longeant l'église fait office de passage depuis l'ancienne porte d'entrée du collège rue du Bessat vers la cour 2 ; son 1<sup>er</sup> niveau ne fait plus partie du collège et est rattaché à l'église. Au sud de la cour 2, l'actuel gymnase est inséré dans un corps de bâtiment érigé dans le deuxième quart du 19<sup>e</sup> s, remanié. La cour 1, de plan triangulaire, est délimitée au nord par le corps de bâtiment H (fortement remanié lors de la restructuration du collège), à l'est par le préau I présentant une suite d'arcades ouvertes sur l'extérieur longeant la rue Général-Lafayette et le corps de bâtiment J implanté à l'angle sud-est de la cour ; le tout correspond à l'agrandissement réalisé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, avec déplacement de l'entrée principale vers le bâtiment J. Aujourd'hui l'entrée est située à l'extrémité nord du préau I.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : grès, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 1 étage carré, 3 étages carrés, étage en surcroît

Couvrements : voûte d'arêtes

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Autres organes de circulations : ascenseur

## Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, remanié

## Décor

Techniques : sculpture

Représentations : tête d'ange

Précision sur les représentations :

Tête d'ange au centre de l'entablement de l'ancienne porte d'entrée du collège, rue du Bessat

## Dimensions

Précision dimensions :

dimensions non prises

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH partiellement, 1972/04/06

Façades et toitures des bâtiments entourant la cour au sud de la chapelle, portes à bossages des autres bâtiments (cad. AE 255)

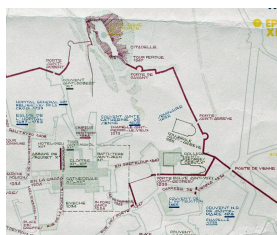
Statut de la propriété : propriété de la commune (Mis à disposition du département par la commune)

## Le collège des jésuites du Puy, centre de la reconquête catholique du Velay (TITRE A REVOIR)

### I. Installation des jésuites au Puy<sup>1</sup>

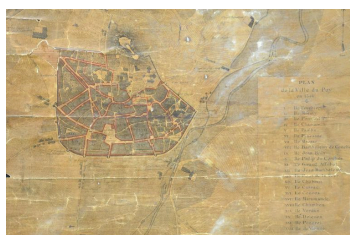
En 1571, les consuls de la ville du Puy achètent à Jehan Jourdain, bourgeois, une maison où se trouvent les étuves dites de la Chèvrerie, à proximité de la place de la Calade<sup>2</sup>, de celle de la Monnaie et de la porte dite Portalet<sup>3</sup> (voir plan du Puy au Moyen Age, ill. ci-après). Ils y font construire en 1576 par Pons Bordel, dit Irailh, un collège " fort ample et spacieux " pourvu d'une chapelle et font venir de Paris un " docteur et maître " pour le diriger<sup>4</sup>. Sollicités en 1584, les jésuites, représentés par le père Louis Richeome, provincial de la province de Lyon et le père Coyssard d'Estienne, nommé recteur du collège, signent en 1588 en deux temps (le 9 mai puis le 7 novembre) un contrat avec la ville, qui leur attribue un revenu annuel de 4000 livres, dont 1500 provenant des prieurés de Solignac et Polignac cédés par la vicomtesse de Polignac. Ce contrat leur accorde le monopole de l'enseignement pour toute la ville, et un droit de regard sur tout recrutement de maîtres particuliers par les familles ; il est approuvé par Rome le 12 juillet 1590<sup>5</sup>. Six classes sont alors créées : quatre de grammaire, une d'humanités et une de rhétorique ; s'y ajoutera en 1603 une classe de philosophie.

Les jésuites, que la commune loge d'abord au nord-ouest de la ville dans la maison du Faucon rue des Farges, n'agréant pas les locaux du collège existant, les consuls s'engagent à financer l'érection d'un nouveau collège et d'une église " à la façon de ladite Société [de Jésus] " en un lieu qui convienne aux deux parties. Les pères Richeome et Coyssard suggèrent dans un premier temps de l'établir sur le site de la maison du Doyenné et des maisons adjacentes en annexant l'église Saint-Agrève à l'usage du collège<sup>6</sup>. Soit sur la partie la plus élevée de la ville, à proximité immédiate de la cathédrale Notre-Dame et à l'est de cette dernière, et longeant le rempart. Un site peu urbanisé qui non seulement offre un air salubre et une visibilité depuis les alentours (une configuration que l'on retrouve au collège de Vienne fondé en 1604), mais aussi une facilité d'accès depuis la porte de Vienne (ill. ci-dessous). C'est sur ce site que s'installera le grand séminaire, ouvert en 1651<sup>7</sup>.



Plan de la ville du Puy du Moyen Age au 20e siècle, détail : 1er emplacement choisi par les jésuites autour de l'église Saint-Agrève

Compte tenu des réticences des consuls, arguant que la récente construction de leur collège a été dispendieuse, le choix se porte finalement sur un ensemble de maisons formant l'île (îlot) Chambon ou de Favèfrèze<sup>8</sup> (plan ci-dessous), borné par les rues Favèfrèze, de la Sabaterie Vieille<sup>9</sup>, du Bessat et Chaussade et jouxtant collège existant. La commune se réserve le revenu des maisons avec boutiques aboutissant à la rue Chaussade, qui ne seront pas incluses dans le projet de construction, et installe les jésuites dans une maison dite de la Campana, propriété du Sr André Mage, plus proche du collège car située place de la Monnaie<sup>10</sup>.



Plan de la ville du Puy en 1544 : sous le n° XVIII, l'île Chambon (AD Haute-Loire, 1 FI LE PUY 52)

Pierre Delattre<sup>11</sup>, se référant à un mémoire du père Coyssard conservé dans les archives de la Compagnie de Jésus à Rome<sup>12</sup>, affirme que l'évêque du Puy Antoine de Saint-Nectaire en avait déjà acquis une partie en 1576, en vue d'y installer un collège qui serait confié aux jésuites. Cet îlot très dense, au contraire des îlots de taille plus restreinte et entrecoupés de nombreuses rues du secteur de la Chèvrerie, a pu être préféré pour les possibilités d'extension ultérieure qu'il offrait sans avoir à intervenir sur le réseau viaire. Une vue de la ville dessinée par Martellange en 1607 rend bien compte de la forte densité d'une ville resserrée dans ses remparts et s'étalant à flanc de colline au pied de la cathédrale Notre-Dame (ill. ci-dessous).



Vue de la ville du Puy en 1607 par E. Martellange (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f. 135)

Dans un premier temps, l'enseignement est donc dispensé dans le collège existant, remis en état et réaménagé<sup>13</sup>. Les premiers élèves y sont accueillis le 6 mars 1588 et des représentations théâtrales y sont données dès le 13 février 1589<sup>14</sup> ; d'autres représentations sont attestées à partir de 1608, d'abord à l'extérieur du collège, au Cluzel, puis à partir de 1640 " dans la basse cour des Pères jésuites " <sup>15</sup>.

Les maisons de l'île Chambon, dont certaines possèdent un jardin, sont progressivement acquises par les jésuites à partir de décembre 1588, régulièrement jusqu'en 1612<sup>16</sup> puis ponctuellement jusqu'en 1632<sup>17</sup>, notamment pour construire le mur de clôture qui doit séparer le collège des maisons situées rue Chaussade. Certains actes de vente comportent, pour ces dernières, une clause stipulant que leurs parties conservées en bordure de rue ne devront ni être rehaussées, ni avoir de fenêtres du côté du collège, ni y déverser leurs eaux pluviales<sup>18</sup>. En 1626, le montant total de ces acquisitions est arrêté à 44 557 livres, dont une partie seulement a été remboursée par la commune<sup>19</sup>. Trois dernières sont acquises en 1635<sup>20</sup>, mettant un point final à l'extension foncière des jésuites sur l'île Chambon.

En janvier 1605, le projet architectural pour les nouveaux bâtiments du collège et son église est confié au frère Etienne Martellange, architecte de la Compagnie de Jésus. Les travaux commencent par l'église, élevée entre 1607 et 1618 (la façade est achevée en 1635). La construction du collège est entreprise en 1624 et s'achève en 1646, avec un pic d'activité dans les années 1636-1638.



Plan de la ville du Puy du Moyen Age au 20e siècle, détail : flot du collège et voirie ancienne (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 12)

## II. Construction du collège

### 1. Démarrage du chantier et premiers travaux (1624-1626)

La date de 1624 est traditionnellement avancée pour le démarrage du chantier<sup>21</sup>. Celui s'accompagne d'une démolition progressive du vieux collège<sup>22</sup>, dont les matériaux (pierre et charpente) sont en partie réemployés pour la construction du nouveau. L'un des trois toisés du frère Martellange identifiés par Adriana Sénard-Kiernan et datés par elle de 1617<sup>23</sup>, année du dernier passage de l'architecte au Puy, en atteste. Ce toisé décrit les fondations à réaliser pour les salles correspondant au rez-de-chaussée du futur corps de logis nord de la cour des pères (réfectoire, lave mains, salle neuve) : partant de l'église du vieux collège (dont Martellange a peut-être levé le plan conservé à la B.n.F., ill. IVR84\_20254300061NUCA), elles doivent ensuite passer au-dessus d'une cave existante qui doit être conservée, se poursuivre jusqu'à la chambre d'un père donnant sur un petit jardin, et se prolonger encore pour aboutir au mur marquant l'emplacement du futur réfectoire, que doit juxter le lave-main<sup>24</sup> ; les fondations de la cuisine et de la boulangerie sont mentionnées sans que leur emplacement soit clairement identifiable.

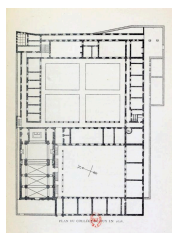
Les jésuites, que le père Gabriel Poussounel dit en 1746 avoir été pendant trente ans fort mal logés<sup>25</sup>, ont ainsi privilégié la construction du bâtiment qui leur était destiné à celle des bâtiments devant accueillir leurs élèves. Si le chantier a commencé par celui-ci, c'est aussi sans doute parce qu'ils disposaient des terrains nécessaires au nord-est de l'île Chambon, les premières acquisitions de maisons ayant été réalisées du côté des rues Favèfrèze et Sabaterie. Ce corps de logis est probablement achevé en 1626<sup>26</sup>, mais son aménagement est toujours en cours en 1641, date à laquelle le menuisier Nicolas, de Monastier, livre des tables pour le réfectoire<sup>27</sup>.

Il se peut donc que ce soit le vieux collège que Martellange a représenté sur le dessin de 1617, qu'il a annoté à droite, sur le pignon d'une maison : " Partie du collège du Puy et de l'Eglise de Notre-Dame " (ill. ci-dessous ; la vue est prise depuis le sud, probablement depuis une maison de la rue Chaussade, avec la cathédrale Notre-Dame à l'arrière plan). Ce dessin à la plume et encre brune avec rehauts de lavis présente en effet des traits sous-jacents à la mine de plomb sans doute tracés sur le vif. On y voit sur la gauche la nouvelle église en cours de construction, érigée sur un podium massif et s'élevant jusqu'à hauteur du départ des voûtes, et sur la droite ce qui pourrait être le vieux collège clos de murs, un jardin au-devant, dont l'élévation est ornée d'un cartouche portant le monogramme IHS. Sur le toit de la maison en retour d'équerre est par ailleurs représenté un campanile qui pourrait être celui portant la cloche du collège (voir détail du dessin ci-dessous, ill. IVR84\_20254300056NUCA).



Vue de l'ancien collège et de l'église en cours de construction par E. Martellange, 1617 (BnF, Est. RESERVE UB-9-BOITE FT 4))

Il faut sans doute également attribuer à Martellange le dessin de l'élévation ordonnancée de la galerie couverte de la cour des classes précédée d'un escalier à volée double convergente qui permettait d'accéder au premier étage de cette galerie et par là à l'église pour les élèves et à la sacristie pour l'officiant<sup>28</sup> (le collège étant construit sur un terrain à forte déclivité, le niveau de l'église se trouve de ce fait surélevé par rapport à celui des bâtiments). On peut peut-être également lui attribuer le dessin de la porte principale du collège rue du Bessat et des deux portes fermant le passage entre la cour des classes et celle des pères. Quant aux plans pour le rez-de-chaussée et premier étage du collège, dont Martellange est à n'en pas douter l'auteur et dont Léon Charvet et Joseph Denais mentionnent l'existence<sup>29</sup>, ils sont vraisemblablement perdus<sup>30</sup> mais le plan daté de 1628 attribué au frère Jean Claus, attaché au collège en tant que *faber lignarius*<sup>31</sup> (c'est-à-dire menuisier ou charpentier) et publié par Léon Charvet en 1874<sup>32</sup> (ill. ci-dessous) pourrait en être une copie.



Plan du rez-de-chaussée par le frère Jean Claus, 1628 (repr. in Charvet, 1874) ; en

1628, seuls le corps de bâtiment nord de la cour des pères et l'église sont achevés

Ce plan consigne ainsi un état des bâtiments déjà construits (l'église et le corps de bâtiment nord de la cour des pères) et ceux qui doivent encore l'être : les trois corps de bâtiments et la galerie de la cour des classes, ainsi que les corps de bâtiments est et sud de la cour des pères. Il comporte cependant quelques incohérences. Ainsi l'escalier à volée double et deux escaliers droits latéraux qui permet d'accéder de la cour des classes à l'église est-il placé à l'intérieur du portique qui conduit de l'entrée du collège à la cour des pères, ce qui est structurellement impossible.

L'avancée des travaux est entravée par les difficultés que rencontrent les jésuites à percevoir les fonds annuels promis par la ville, dont ils n'obtiennent le paiement — partiel — qu'à partir des années 1630<sup>33</sup>. La plus grande partie est réalisée entre 1636 et 1646, le chantier redémarrant après l'acquisition en 1635 des trois dernières maisons de l'île Chambon<sup>34</sup> et la signature d'un accord avec les consuls pour son financement<sup>35</sup>.

## 2. Construction de la chapelle de la congrégation des Messieurs (avant 1632)

Il existait au sein du collège plusieurs congrégations mariales : celle des écoliers, créée dès l'ouverture des classes (v.1588-89) et placée sous le vocable de l'Annonciation, celle des Messieurs, créée peu après et rassemblant les notables (bourgeois et marchands) de la ville, placée sous le vocable de l'Assomption, et celle des artisans, créée en 1623 et placée sous le vocable de l'Immaculée Conception. En 1640 s'ajoutera celle des Saints Anges pour les petites classes.

Celle des Messieurs est la première à posséder une chapelle particulière, construite à leurs frais peu avant 1632<sup>36</sup>, à proximité de l'église du collège. La congrégation souhaite en effet disposer d'un lieu fixe où s'assembler et ne plus être soumise aux fréquents déménagements que leur impose la démolition progressive des salles du vieux collège qui leur étaient attribuées pour se réunir. Cette chapelle, qui se trouvait toujours au même emplacement en 1746<sup>37</sup>, correspond au corps de bâtiment est de la cour des classes, séparant cette dernière de la cour des pères. Elle était ornée d'un retable en bois doré décoré de deux statues de saint Joachim et saint Joseph, selon un prix fait passé en 1673 par devant maître Mathieu Rome notaire au Puy pour réparation dudit retable par le maître doreur sculpteur Gabriel Crouzet<sup>38</sup>. Ce retable a probablement été exécuté en 1642, en même temps qu'étaient posés les lambris de la chapelle (voir § 3 ci-dessous).

## 3. Reprise des travaux (1635-1646)

Un rapport d'expertise de juillet 1633 établi sur requête des jésuites par les maîtres maçon ponot Barthélémy Roffiac et charpentier Benoît Gravier rend compte de l' " éminente ruine " des salles de classes du vieux collège, où l'enseignement est toujours dispensé<sup>39</sup>. Forts de ces constatations, ils enjoignent les consuls de tenir sans plus tarder l'engagement pris en 1588 de construire un nouveau collège<sup>40</sup>, dont le financement sera en partie assuré par le prélèvement, autorisé par le pouvoir royal la même année, d'une taxe pour toute charge de vin étranger entrant dans la ville<sup>41</sup>. L'évêque du Puy Just de Serres fait office de médiateur dans la transaction signée le 3 novembre 1634, par laquelle la commune s'engage à rembourser aux jésuites les frais qu'ils ont jusqu'à présent engagés pour l'acquisition des maisons et la construction des premiers bâtiments du nouveau collège, d'un montant de 32 250 livres, en échange de quoi elle n'aurait plus à s'acquitter que d'une pension annuelle de 1000 livres pour l'entretien du collège, étant entendu qu'elle continuerait à percevoir le revenu de la location des boutiques de la rue Chaussade<sup>42</sup>.

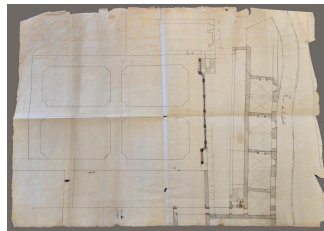
Deux maîtres d'œuvre interviennent sur ce chantier (dont la préparation commence en septembre 1635 par deux commande de bois effectuées par le père Dominique Gabriel, procureur et syndic du collège<sup>43</sup>) : les frères Antoine Jusans entre 1636 et 1643<sup>44</sup> et Pierre Pinède en 1636-37. La construction est confiée à Barthélémy Roffiac, maître maçon au Puy (prix faits des 3 mars, 8 avril et 8 août 1636 et mémoire pour la fourniture de pierre du 30 mai 1636<sup>45</sup>) et Benoît Gravier maître charpentier (prix fait du 28 avril 1636)<sup>46</sup>. Elle concerne les trois corps de bâtiment bordant la cour des classes comprenant à l'ouest, longeant la rue du Bessat, des salles de classe, une salle des déclamations et une salle pour les congrégations à l'étage (à l'angle sud-ouest) ; au sud, des salles de classe parallèles aux maisons conservées rue Chaussade et séparées de ces dernières par une clôture, ainsi qu'un mur de soutènement entre le jardin de la cour des pères et la basse cour ; à l'est, la jonction entre la chapelle de la " grande congrégation " construite avant 1632 et la galerie à arcades en pierre de taille longeant au nord de la cour l'église avec " degrés à deux montées " <sup>47</sup>.

Un toisé réalisé le 28 octobre 1643<sup>48</sup> accompagné d'un prix fait pour les voûtes du grenier et un **Mémoire sur l'état présent de la bâtisse** du 5 décembre 1643<sup>49</sup> nous renseignent sur l'avancement du chantier, qui se poursuit par l'édification à l'est d'un petit corps de logis bordé d'une galerie le long du jardin (la cour des pères est divisée en quatre carrés de jardin) comprenant la cuisine, la boulangerie et à l'étage des chambres et une infirmerie. Ce dernier est flanqué

d'un donjon (ailleurs dénommé belvédère)<sup>50</sup> édifié jusqu'au niveau du grenier et couvert en pavillon, dont la porte sur cour surmontée d'un œil-de-bœuf est en cours de réalisation. Le frère Antoine Jusans assure la conduite du chantier, les travaux étant toujours réalisés par Barthélémy Roffiac et Benoît Gravier, lequel pose les charpentes, les planchers, les balustres et garde-corps de l'escalier du donjon et les lambris de la chapelle des Messieurs (ces derniers exécutés en 1642). La pierre de taille utilisée pour les éléments portants (voûtes et arcs) provient de la carrière de Vals-près-le-Puy, les murs sont enduits à la chaux. Les artisans sont payés soit en numéraire soit en nature (cartons de blé ou de seigle). Les travaux sont probablement achevés en 1646, date à laquelle un contrat pour la vente de 3000 tuiles est passé avec le menuisier Laurent Bonnet<sup>51</sup>. Le collège et ses cours occupant cependant un espace relativement restreint en regard du nombre des occupants, les jésuites achètent en 1653 la terre et le château d'Ours destinés à leur servir de maison de récréation<sup>52</sup>. Un plan partiel de son jardin est conservé dans le manuscrit du père Gabriel Poussoune<sup>53</sup> (ill. IVR84\_20254300054NUCA).

#### 4. Projets et travaux après l'achèvement de la construction (1646-1762)

Au début des années 1680, en même temps que sont entrepris les travaux d'achèvement du clocher et de la façade de l'église, on projette de modifier l'escalier rampe sur rampe situé à l'angle nord-ouest du corps de bâtiment nord de la cour des pères, dont le rez-de-chaussée est trop sombre, et de le remplacer par un " grand degré à repos " et jour central. La dépense ayant été jugée excessive (voir Annexe 3), une solution plus économique est retenue, consistant à remplacer les dernières volées en pierre, dont les voûtes sont démolies, par des volées en charpente<sup>54</sup>. De la même période semble dater un plan partiel de la cour des pères qui correspond à un projet d'aménagement de cette partie du collège le long de la rue Chaussade, en contrebas et au sud du jardin en terrasse de la cour des pères. Ce dernier devait être délimité par une balustrade et un mur de soutènement, un escalier à trois volées permettant d'accéder à une basse cour bordée au sud par des maisons (ill. ci-dessous).



Plan partiel du collège : projet d'agrandissement, 4e quart 17e s. (?) (AD Haute-Loire, 1 D 30)

Des achats de maisons situées rue Chaussade en 1642 et 1653 pourraient être liés à ce projet, qui viendrait achever l'exécution du plan en grille originel, d'autant que la commune cède aux jésuites en 1659 la propriété des quatre qu'elle avait conservées rue Chaussade et dont elle percevait le loyer des boutiques, à titre compensatoire des 32 250 livres qu'elle leur devait toujours<sup>55</sup>. Ainsi que le rapporte le père Poussoune en 1746, ces derniers envisageaient effectivement de créer une nouvelle entrée pour le collège et de rebâtir les maisons à l'alignement, dans une démarche que l'on peut apparenter à une opération de promotion immobilière : " l'intention du collège (...) étoit d'acheter toutes les maisons de la rue de la Chaussade qui sont de notre côté depuis la porte des Chevretes jusqu'au coin de celle qui va au collège afin qu'on pût faire l'entrée du collège du côté de la Chaussade et de faire bâtir [l'] avant [de] toutes les autres maisons qui ne serviroient point pour l'entrée du collège d'une manière uniforme afin de les louer ensuite aux divers particuliers. Idée chimérique vu les dettes qui écrasent ce collège et dont l'exécution auroit coûté plus de 40 000 livres "<sup>56</sup>. Faut-il lier ce projet d'embellissement à l'érection de l'établissement en "grand collège " en 1698, à la suite de la création d'une chaire de théologie, de scolastique et de cas de conscience et de l'engagement de trois professeurs pour en occuper la charge<sup>57</sup> ? L'entretien des bâtiments est cependant une lourde charge : en 1702, un mur s'effondre du côté de la rue Sabaterie Vieille (actuelle rue Saint-François-Régis), qu'il faut refaire en consolidant la partie restée debout<sup>58</sup> ; en 1734, le corps de logis des lieux communs (latrines) connaît le même sort. Il est reconstruit et renforcé par un éperon et un arc en pierre de taille. Cet effondrement est attribué à un défaut de conception pour l'évacuation des eaux usées ; il est alors envisagé de créer un conduit qui permettrait de collecter les eaux pluviales descendant de la ville haute pour nettoyer la fosse d'aisance du collège<sup>59</sup>.

Par ailleurs, le collège vend en 1729 les huit maisons qu'il possède rue Chaussade pour financer la construction d'un nouveau corps de logis " où sont les écuries, la charpente, la boucherie et le laboratoire et faire faire la muraille de séparation qui est entre le collège et les maisons vendues " ; jusqu'alors, la séparation entre l'arrière de certaines ces maisons et le collège était constituée soit de torchis soit de planches. Le produit de cette vente permet également de remplacer l'escalier en bois et en vis allant de la cave à l'infirmerie par un en pierre<sup>60</sup>. Puis en 1735, une seconde bibliothèque est aménagée au-dessus du grand réfectoire, dans le corps de bâtiment est de la cour des pères, réunissant des livres jusqu'alors été entreposés " pêle-mêle dans une salle au dessus du grand degré de pierre "<sup>61</sup>.

Enfin en 1742, les jésuites cèdent à la congrégation des artisans un emplacement situé entre la congrégation des écoliers (cette dernière se trouvant au premier étage à l'angle des corps de bâtiment ouest et sud de la cour des classes) et le pavillon qui sert de grenier pour y bâtir une nouvelle chapelle, et récupèrent par échange le local où se trouvait leur chapelle initiale ; cette nouvelle chapelle est bénie par l'évêque du Puy le 10 mai 1744<sup>62</sup>.



Après le départ définitif des jésuites en avril 1763 et la saisie de leurs biens<sup>66</sup>, le collège est confirmé par lettres patentes du roi Louis XV le 30 avril 1767. Tous les biens du collège restent propriété de la commune à laquelle reviennent également, contrairement à ce qui se produit pour nombre d'autres établissements jésuites, les domaines et prieurés qui lui étaient attachés et les revenus qu'ils produisent. L'article 5 des lettres patentes stipule par ailleurs qu'un pensionnat pourra y être établi<sup>67</sup> ; il en sera créé un en 1781, installé " dans les locaux de l'ancienne congrégation "68 (probablement dans le corps de bâtiment sud de la cour des classes ; en 1862, un dortoir est toujours présent à cet emplacement). Auparavant, les élèves étaient logés en ville chez des particuliers ou dans de petites pensions sur lesquelles les pères jésuites avaient un droit de surveillance<sup>69</sup>. La direction du collège est assurée par un bureau à la tête duquel siègent les évêques Jean-Georges Le Franc de Pompignan, jusqu'en 1774, puis Marie-Joseph Galart de Terraube jusqu'en 1791<sup>70</sup>. Fait notable sa bibliothèque, dont le fonds a été reconstitué, est ouverte au public en 1781 à l'initiative de l'évêque. En 1792, déserté par maîtres et élèves, le collège abrite temporairement le tribunal civil (dont la salle d'audience est vraisemblablement aménagée à l'emplacement de la bibliothèque) et la Société des amis de la République. Il ferme définitivement en 1794 ; des magasins militaires sont aménagés dans des locaux du rez-de-chaussée, et y restent plusieurs années.

### III. L'école centrale (1799-1804)

Le collège rouvre ses portes avec la création de l'école centrale du département de la Haute-Loire par arrêté du 21 germinal an IV / 10 avril 1796. L'ingénieur-en-chef du département Pierre O' Farrell<sup>71</sup> est alors invité à étudier la nouvelle organisation des locaux, et le " préposé à la conservation des monuments et des objets de science et d'arts ", à dresser l'inventaire du fonds de la bibliothèque et des instruments de physique et de chimie de l'ancien collège<sup>72</sup>, dont une partie a été dispersée dans certaines communes du département de la Haute-Loire<sup>73</sup>. L'école devant disposer d'un jardin botanique, ce dernier est installé dans l'ancien enclos du couvent des capucins<sup>74</sup> qui paraît mieux convenir par sa disposition et la surface de ses plantations à l'enseignement de l'histoire naturelle, et dispose par ailleurs d'une source et d'un bassin. Un jardinier est recruté pour son entretien et chargé d'assister le professeur d'histoire naturelle pour les cours de botanique<sup>75</sup>. Le 22 nivôse an IX, le jardin est prêt à recevoir 3000 plants, dont une partie sont demandés au Muséum d'histoire naturelle de Paris<sup>76</sup>.

Le fonds de la bibliothèque de l'école centrale est constitué d'ouvrages provenant des saisies révolutionnaires s'ajoutant à ceux de l'ancien collège. La bibliothèque est réinstallée en 1799 à son emplacement d'origine au premier étage du corps de bâtiment ouest de la cour des classes<sup>77</sup> et mise à la disposition des habitants du Puy en 1800<sup>78</sup>. Dans la même salle sont rassemblés les peintures et fragments de sculpture disséminés dans l'établissement, des tableaux provenant de la galerie du Palais-Royal (collection des ducs d'Orléans) achetés par le préfet et des spécimens d'ornithologie, de botanique et de minéralogie offerts par le Jardin des plantes, noyau de la collection du musée municipal du Puy (actuel musée Crozatier). Le réaménagement et la remise en état des locaux sont assurés par l'entrepreneur Vauzelles, après le départ du tribunal civil et des magasins militaires dont l'installation dans le collège ont fortement altéré la distribution primitive. Ils portent essentiellement sur l'aménagement des classes et de la salle de démonstration de physique, où doit être construite une cheminée, sur l'aménagement de la bibliothèque et de l'appartement du bibliothécaire et sur les logements des professeurs<sup>79</sup>. Un plan et deux devis établis (non conservés) sont transmis au Conseil des Bâtiments civils le 3 floréal an VII et approuvés le 28 germinal suivant<sup>80</sup>.

L'inauguration de l'école a lieu le 1er floréal an VII / 20 avril 1798 et les élèves font leur première rentrée le 15 brumaire an VII / 15 novembre 1798. Des travaux se poursuivent les deux années suivantes, assurés par le charpentier Marcelin Ranchet, auquel est confié le remaniement du toit au-dessus de la bibliothèque et la réfection de son plancher, ainsi qu'un réaménagement du " temple de la Réunion dans l'intérieur de la maison du ci-devant collège " (le temple avait probablement été installé dans l'ancienne chapelle des Messieurs, qui redeviendra chapelle au 19<sup>e</sup> siècle), pour lequel il crée une tribune supportée par quatre montants et une rampe d'escalier pour y accéder (visibles sur les plans de 1861, ill. IVR84\_20254300024NUCA et IVR84\_20254300025NUCA), après avoir abattu l'ancienne tribune.

## IV. De l'école secondaire communale au lycée de garçons, 1804-1889

### 1. Un difficile changement de statut : école, collège, lycée, petit séminaire ?

#### a. Premières demandes d'érection en lycée (1802-1812)

La loi du 11 floréal an X portant création des lycées incite en 1802 les " pères de famille " du Puy à adresser au gouvernement un mémoire en faveur de l'érection en lycée de l'école centrale, alors que le conseil général du département a de son côté émis en 1801 le vœu que l'école retrouve son ancien statut de collège, avec un mode de fonctionnement similaire à celui qui existait avant la Révolution. Ceci n'empêche nullement par ailleurs le maire et le préfet Lamothe d'adresser conjointement au Premier consul en septembre 1803 une pétition soutenant la demande d'érection en lycée<sup>81</sup>, et à Fourcroy, alors directeur général de l'Instruction publique, un mémoire et un plan des bâtiments (non retrouvés) pour le " mettre à même d'apprécier la beauté, l'étendue et le besoin d'employer les bâtiments qui peuvent être affectés au lycée "82 (il est possible que ce plan ait été levé par un dénommé Roux, mentionné dans un relevé des dépenses de l'an XI<sup>83</sup>).

Le gouvernement ne répond à aucune de ces demandes : par un arrêté du 30 fructidor an XII / 17 septembre 1804, il décide d'établir le lycée à Clermont-Ferrand et de fermer à compter du 1er frimaire an XIII / 22 novembre 1804 les écoles centrales du Puy-de-Dôme, de la Corrèze et de la Haute-Loire, ces deux dernières devenant à cette date écoles secondaires communales. La prise en compte du cadre départemental dans la répartition des lycées nouvellement créés n'est en effet pas suffisante, et d'autres facteurs sont pris en compte pour leur implantation, afin d'éviter une concurrence trop forte entre les établissements. Et notamment la distance qui sépare les chefs lieux de départements limitrophes, ce qui est ici le cas. La ville du Puy semble avoir répugné à voir son établissement rétrogradé au statut d'école secondaire : dans tous les documents d'archives de cette période, le nom de collège lui reste attaché. Autre conséquence de la fermeture de l'école centrale : sa bibliothèque, qui était ouverte au public, est également condamnée à fermer et son fonds est transféré à la commune<sup>85</sup>. A la suite du décret impérial du 15 novembre 1811 modifiant le régime de l'Université, lequel comprend l'établissement de nouveaux lycées sur le territoire national, la commune engage une nouvelle fois en janvier 1812 des démarches en vue de l'érection de son collège en lycée, et envisage de contracter un emprunt de 40 000 frs pour les frais de première installation<sup>86</sup>, sans plus de succès.

### *b. Tentative de "restauration de l'ordre ancien" (1815)*

Le retour de la monarchie en 1815 semble au Puy servir de catalyseur à un projet de rétablissement de l'ordre ancien dans le domaine de l'instruction. Bien que le collège ait été maintenu par une ordonnance royale du 15 août 1815, la commune envisage dès l'automne de la même année d'installer dans ses locaux l'école ecclésiastique qu'elle vient de créer au lieu nommé Goutteron et qu'elle souhaite voir transformée en petit séminaire, excluant de ce fait le principal et les membres du corps enseignant pour les remplacer par des membres du clergé. La pression des "pères de famille" et de la municipalité prônant ce retour à l'ancienne organisation de l'enseignement secondaire, arguant des "abus inhérents à l'institution collégiale actuelle"<sup>87</sup>, est assez forte pour que le préfet prenne dans les jours qui suivent la délibération municipale un arrêté avec avis approuvé qu'il transmet au bureau de l'instruction publique du ministère de l'Intérieur le 16 octobre 1815. Mais la commune essuie un refus sans appel de cette démarche : par un arrêté du 28 novembre 1815, le ministre annule la délibération du conseil municipal, rappelant que l'enseignement public est du ressort exclusif de l'Université et qu'aucun établissement d'instruction ne peut être formé hors de cette dernière et sans l'autorisation de son chef, estimant par ailleurs que le projet de remplacement du collège par un petit séminaire est en opposition complète avec les lois et ordonnances régissant le corps enseignant<sup>88</sup>. Sans pour autant exclure la possibilité que soit créé, à côté du collège, un petit séminaire, lequel pourrait être dirigé par le même chef d'établissement. Quant à l'école ecclésiastique du Goutteron, défense lui est faite de s'ingérer dans l'enseignement public et d'accueillir externes et demi-pensionnaires.

## **2. Devenir des bâtiments : nouveaux aménagements, premier agrandissement (1817-1834)**

### *a. Remise en état des bâtiments (1817-1823)*

La remise des bâtiments à la commune est tardivement actée par un arrêté du 2 décembre 1815, à condition que ceux-ci restent affectés à l'enseignement. De nouveaux travaux de remise en état sont entrepris entre 1817 et 1822<sup>89</sup>, relevant essentiellement de l'entretien courant (réfection des logements des professeurs et de l'enduit de la cuisine), à l'exception du rétablissement de la chapelle à l'emplacement du "temple de la Réunion". L'amphithéâtre qui l'occupait est démoli et un emmarchement créé pour y installer un autel. Ces travaux sont exécutés par l'entrepreneur Pierre-Simon Chabrier et supervisés par l'architecte communal Montrobert. Les salles d'étude et le dortoir sont également réaménagés, ce dernier en 28 alcôves de 4 m<sup>2</sup> séparées par une cloison en brique, dont les murs sont blanchis ainsi que l'escalier qui y conduit<sup>90</sup>, ce qui permet de rouvrir le pensionnat à la rentrée de 1818<sup>91</sup>. La réception des travaux, réalisés par l'entrepreneur Vidal, est assurée en 1819 par l'architecte communal L. Girard<sup>92</sup>. Des acquisitions de mobilier suivent en 1823. Des coûts que la commune ne semble pas être en mesure d'assumer seule : dans une lettre qu'il adresse au préfet le 12 janvier 1829, le maire rappelle qu'elle ne peut pourvoir qu'aux besoins ordinaires de l'école et que l'aide du département reste nécessaire quand il s'agit de dépenses extraordinaires<sup>93</sup>.

### *b. Erection en collège royal et travaux d'appropriation (1830-1834)*

Ce n'est qu'avec l'avènement de la Monarchie de Juillet que le collège change de statut : il est érigé collège royal par ordonnance du 16 mai 1830<sup>94</sup>, à condition que ses bâtiments soient réparés et appropriés à leur nouvelle destination et soient pourvus du mobilier nécessaire. Les travaux, que la commune doit financer par un emprunt de 75000 frs, comprennent d'une part la construction d'un nouveau bâtiment devant abriter une salle de récréation d'hiver et un second dortoir de 26 lits, d'autre part la réparation des logements de fonction, des salles d'étude, de la lingerie et des vestiaires<sup>95</sup>. Un premier projet élaboré par l'architecte communal Moiselet en 1827 et examiné par le Conseil général des Bâtiments civils (C.G.B.C.) le 3 août 1830, ne reçoit pas l'aval de ce dernier, le rapporteur Charles-Pierre Gourlier ayant estimé qu'"on aurait dû dresser un programme pour l'architecte. Nombreuses pièces manquent au dossier. Bâtiment neuf mal placé, mal distribué notamment latrines, fenêtres manquent pour le dortoir. Devis trop sommaire. Les autorités locales doivent s'assurer de la compétence de l'architecte"<sup>96</sup>.

Une seconde version prévoyant " l'éclaircissement et l'aération du dortoir comptant deux étages de lits dont celui du haut est desservi par des galeries en bois montées sur poteaux " présentée au C.G.B.C. le 9 novembre 1830 ne connaît pas meilleur sort. Le rapporteur (toujours Gourlier ?) établit un constat sévère : " Observations du Conseil mal comprises par l'architecte. A cru qu'il s'agissait de la sécurité (incendie) alors que s'agissait de salubrité. L'emplacement du bâtiment à construire est irrémédiablement inacceptable pour des raisons d'aération et d'éclaircissement ; le placer dans le prolongement du bâtiment existant offrant ainsi l'avantage de s'aligner sur la ruelle. Remarques sur des distributions intérieures : le grand nombre de lits sur 2 niveaux est une raison de plus pour prévoir davantage de fenêtres au dortoir; le plancher devra être assez résistant pour 2 étages de lits et de galeries ; prévoir des appuis intermédiaires au-dessous. Devis trop sommaire; inconcevable que l'architecte n'ait pas tenu compte des observations faites sur ces devis ; en toute rigueur, exiger la production de nouveaux projet et devis si toutefois les travaux ne sont pas urgents ; dans le cas contraire, le préfet pourra autoriser les réparations et travaux d'appropriation ; bâtiment neuf: nouveau projet et devis indispensables ". Avis est donné à l'architecte communal de surélever les combles pour augmenter le volume d'air ou de reporter ailleurs le surplus de lits<sup>97</sup>.

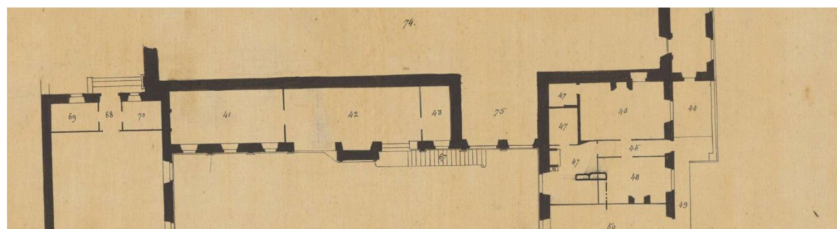
Un nouveau projet est donc établi l'année suivante sur la base de ces observations : il comprend d'importantes modifications qui, entraînant un surcoût, n'emporte pas l'adhésion du conseil municipal (séance du 22 août 1831). Les nouveaux plans et devis n'en sont pas moins adoptés par les élus communaux afin de ne pas retarder le démarrage des travaux et transmis au préfet de la Haute-Loire le 1er septembre<sup>98</sup>. La nouvelle construction est prévue au même emplacement que dans le précédent projet : un bâtiment éloigné de 2 à 4 mètres des maisons voisines, du côté desquelles il aurait des jours importants et comportant un seul grand étage réduit en deux étages par espèce de soupente, l'étage inférieur étant haut de 4 mètres et le supérieur de 2,30 mètres. Gourlier est à nouveau rapporteur du projet au C.G.B.C. en sa séance du 7 octobre 1831. Il préconise de placer le bâtiment " en prolongement du bâtiment en aile de la cour " afin de ne pas diminuer son étendue, de supprimer " les jours de la partie des bâtiments auxquels les extrémités du nouveau bâtiment seront appliquées " et de donner une hauteur suffisante à l'étage supérieur<sup>99</sup>.

Malgré ces quelques réserves, le projet est approuvé et les travaux réalisés entre août 1832 et octobre 1834<sup>100</sup>. Le chantier est suivi de près par le ministère et le rectorat : il reçoit à deux reprises la visite des inspecteurs généraux Naudet et Poulet-Delisle, lesquels demandent des améliorations (notamment en juin 1833 le renforcement des voûtes et murs du nouveau bâtiment) et définissent avec le maire le plan d'agencement et de distribution, finalisé en septembre 1834<sup>101</sup>, juste avant le début de la nouvelle année scolaire et la mise en activité du nouveau collège<sup>102</sup>.

Le chantier connaît quelques aléas, notamment en raison de la nécessité de rétablir pour le nouveau bâtiment un ancien canal d'écoulement des eaux pluviales qui débouchait rue Chaussade. Or plusieurs maisons de particuliers contigües aux bâtiments du collège sont grevées d'une servitude de passage de ce canal, que le propriétaire de l'une d'entre elles<sup>103</sup> a détruit sur la partie qu'il possède et refuse de faire rétablir, ce qui lui vaut l'engagement de poursuites judiciaires autorisées par le préfet le 18 décembre 1833<sup>104</sup>.

Un second contentieux oppose la commune à la paroisse Saint-Georges et découle du nouveau plan d'agencement et de distribution validé en septembre 1834. Soutenu par le ministère de l'Instruction publique, le recteur de l'académie de Clermont-Ferrand exige en effet que la pièce située au premier étage du pavillon ouest, concédée en 1823 par la commune à la paroisse pour servir de sacristie, soit de nouveau affectée au collège pour le logement du censeur<sup>105</sup>, arguant que cette concession n'était qu'une disposition provisoire<sup>106</sup>. Une lettre du principal du collège au recteur de l'académie rappelle la fonction originelle de cette pièce, qui faisait office de passage entre le corps de logis des pères jésuites et les bâtiments du collège et faisait pendant à la sacristie située au nord du choeur<sup>107</sup>. En 1823, le curé avait donc fait percer le mur séparant cette partie des bâtiments de l'église pour y ménager un accès et fait ouvrir une fenêtre dans l'élévation sur cour du pavillon (ancienne cour des pères, devenue " cour du pensionnat "). La pièce est finalement rendue au collège le 17 octobre 1834 et est effectivement destinée au logement du censeur, où ce dernier se trouve toujours en 1862 (voir ill. ci-dessous).

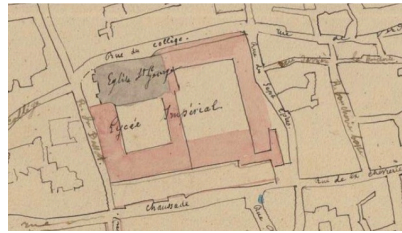
C'est donc probablement en 1834 qu'est aménagée une nouvelle sacristie au premier étage de la galerie nord de la cour des classes, dans l'axe de la chapelle du transept sud de l'église (où elle se trouve toujours), les autres pièces de ce niveau étant affectées à une classe primaire préparatoire dotée d'une salle de récréation et d'une chambre de maître (n°41, 42 et 43 du plan de 1862).



Plan du 1er étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 : détail avec l'emplacement de la sacristie concédée à la paroisse en 1823 et reprise en 1834 pour y installer l'appartement du censeur (n°48 et partie de n°47?) (AN, CP/F/17/\*/2569).

A l'issue du chantier, le collège est donc doté d'un nouveau corps de bâtiment au sud de l'ancienne cour des pères et dans le prolongement du corps de bâtiment sud de l'ancienne cour des classes, comprenant entre autres au rez-de-chaussée la salle de récréation d'hiver et deux étages de dortoirs auxquels on accède par un escalier situé à son extrémité ouest.

Aucun des plans datant de cette période n'a été retrouvé et étrangement, ce nouveau corps de bâtiment n'est pas représenté sur certains plans ultérieurs à sa construction (**Plan général de la ville**, 1843-1848, ill. IVR84\_20134300022NUC4A et **plan d'alignement**, mêmes dates, IVR84\_20134300024NUC4A ) ; les premiers sur lesquels il apparaît sont ceux réalisés par Louis-Charles Le Maire en 1862 (plan masse : ill. ci-dessous et IVR84\_20254300020NUCA à IVR84\_20254300026NUCA). Les architectes communaux se sont-ils contentés de redessiner le plan masse du collège sur la base du plan cadastral de 1810 ?



Plan masse du collège, détail du plan de la ville du Puy par L.-Ch. Le Maire, atlas des lycées, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)

### c. Création d'un cours industriel annexé au collège (1843)

En 1840, le collège et la commune s'associent pour solliciter la création d'un cours industriel pour des élèves âgés de 14 ans et plus, actée en 1843. A cette occasion, le proviseur fait imprimer un prospectus relatif à l'organisation des enseignements, sous forme d'une lettre intitulée **Le Proviseur au collège royal du Puy à M. Le Préfet de la Haute-Loire**<sup>108</sup>. Trois salles distinctes pour les trois cours industriels ainsi que trois salles de classe pour l'écriture ou le dessin sont aménagées dans les salles de dessin et de musique du collège, ces dernières étant provisoirement déplacées dans une autre partie des bâtiments jusqu'à ce que la ville puisse mettre à disposition le local occupé par la bibliothèque publique (arrangement qui ne sera pas réalisé). En 1862, ces salles de cours se trouvent dans le corps de bâtiment sud de l'ancienne cour des classes, et la salle de dessin industriel à proximité, dans le corps de bâtiment sud de l'ancienne cour des pères. Les collections et instruments des cabinets de physique, de chimie et d'histoire naturelle du collège sont également mis à disposition de ce nouveau cours industriel, cette mutualisation permettant de réduire les frais d'installation

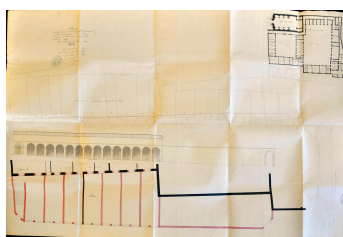
En 1848 le collège devient lycée national, puis lycée impérial sous le Second Empire. Dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le nombre d'élèves diminue en raison de la loi Falloux, qui entraîne le départ de certains vers l'enseignement privé, et de la création d'une école industrielle indépendante en 1851.

## 3. Le nouveau projet d'agrandissement : une longue et lente élaboration (1862-1889)

### a. Première proposition : Victor Bellut, 1862-1863

En 1857, certains bâtiments sont tellement dégradés qu'une reconstruction partielle est envisagée sur la base de plans et devis établis par le surveillant des travaux communaux<sup>109</sup>. Ce n'est toutefois qu'en 1862 que prend réellement forme un projet d'agrandissement et d'assainissement du lycée, à la demande du ministère de l'Instruction publique. La commission municipale mise en place à cet effet présente ses conclusions en séance du conseil municipal le 2 septembre 1862 : elle propose une extension du côté de la rue Chaussade qui, après acquisition et démolition d'un ensemble de maisons longeant la rue aux n<sup>os</sup> 43, 45, 47, 49 et 51110, permettrait de rendre le lycée plus visible dans l'espace urbain, d'y apporter air et lumière et de créer une troisième cour de récréation pour les plus jeunes élèves, se conformant ainsi aux directives du ministère en matière d'organisation structurelle des lycées. De fait, le projet reprend sous une nouvelle forme celui qu'envisageaient déjà les jésuites au début du 18<sup>e</sup> siècle, à savoir de déplacer l'entrée principale de leur collège du côté de la rue Chaussade et d'uniformiser les façades des maisons dans son prolongement afin de créer un effet visuel plus harmonieux (voir plus haut, § II.4.) Il reste dès lors à établir un projet et des devis pour estimer les coûts et solliciter Etat et département pour leur financement.

Sur la base de cette commande, l'architecte voyer Victor Bellut établit le 15 mai 1863 un projet pour la construction d'une cour en terrasse au-dessus d'un rez-de-chaussée voûté (ill. IVR84\_20254300037NUCA à IVR84\_20254300039NUCA, et ci-dessous), afin de créer un dégagement pour les bâtiments de service longeant l'îlot nord de la Chaussade, d'aménager une cour de service pour les classes industrielles qui en sont dépourvues avec entrée indépendante (représentée sur l'élévation ci-dessous) et de créer une grande cour de 1220 m<sup>2</sup> sans communication avec le lycée et susceptible d'être utilisée " dans un intérêt communal ".



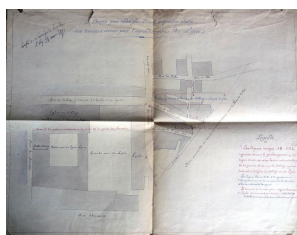
Projet d'agrandissement par V. Bellut, 1863 : plan d'ensemble (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

### *b. Deuxième proposition : Antoine Martin, 1875-1881*

Le coût des expropriations rue Chaussade a-t-il été jugé trop élevé, les propriétaires des maisons concernées ayant estimé les offres d'achat de la municipalité insuffisantes ? C'est finalement à l'est de la parcelle que l'extension est entreprise, avec l'édification d'un nouveau corps de bâtiment et la création d'une cour fermée par une galerie à arcades prolongée par un corps de bâtiment à rez-de-chaussée, et d'une nouvelle l'entrée pour le lycée au croisement des rues Général-Lafayette et Chaussade ; le dessin en élévation de cette galerie à arcades reprend peu ou prou celle dessinée par Bellut en 1863.

Ce nouveau projet est élaboré à partir de 1875 à l'initiative du proviseur, M. Francolin, et du maire du Puy Louis-Camille Morel. Il vise à l'installation des classes du petit collège dans un nouveau bâtiment de deux étages à rez-de-chaussée à construire dans le prolongement du corps de bâtiment principal, au nord de la parcelle, la rue du Collège (actuelle rue Saint-François-Régis) devant être prolongée. Ce bâtiment doit comprendre cinq à six classes et un dortoir de 40 lit ; un préau couvert est prévu sur la portion annexée de la rue des Sept-Epées avec report de l'entrée principale de la rue du Bessat vers une nouvelle rue à ouvrir, dans la partie formant l'angle aigu du triangle réuni aux bâtiments du lycée existant<sup>111</sup>. La commune se propose en effet d'acquérir un ensemble d'immeubles faisant partie d'un îlot à l'est du lycée et d'en annexer le terrain en supprimant la rue des Sept-Epées devenue inutile depuis le percement de la nouvelle rue de la Ville-Haute<sup>112</sup>, rapidement rebaptisée rue Général-Lafayette. L'enquête *de commodo et incommodo* a lieu en 1876, une somme de 75 000 frs inscrite au budget de 1877 pour l'acquisition par expropriation des immeubles après déclaration d'utilité publique.

Un premier jeu de plans et un devis estimatif sont établis par l'architecte communal Antoine Martin le 21 décembre 1878 : les corps de bâtiment est et sud-est, qui abritaient les communs de l'ancien collège jésuite, sont modifiés et prolongés par deux nouvelles ailes dont l'une est constituée d'une suite de boutique en rez-de-chaussée. L'acquisition des terrains par expropriation a lieu au cours de l'année 1878, après déclaration d'utilité publique (enquête initiée par arrêté préfectoral du 5 septembre 1876) et saisine du ministère de l'Intérieur pour les propriétaires récalcitrants. L'opération, pour laquelle 150000 frs ont été provisionnés, est en partie subventionnée par l'Etat et concerne les îlots compris entre la rue du Collège prolongée au nord, la rue des Sept-Epées et la future rue Général-Lafayette, à l'est (voir ill. ci-dessous et IVR84\_20254300040NUCA). Les démolitions d'immeubles ont lieu durant la même période, entraînant la suppression d'une partie des rues des Sept-Epées et Derrière la Boucherie.



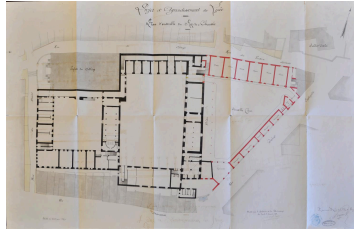
Plan masse avec localisation des parcelles à acquérir et des ouvertures de rue à prévoir, 1877 (AD Puy-de-Dôme, T 3082)

Le projet, revu et modifié pour tenir compte des observations du ministère de l'Instruction publique<sup>113</sup>, est entériné par le conseil municipal le 19 avril 1879 ; l'inspecteur d'académie en rend compte au recteur le 18 mai suivant, et lui transmet les nouveaux plans et devis<sup>114</sup>. Ceux-ci comprennent la création d'une cour avec préau couvert longeant la rue du Général-Lafayette afin de faire écran aux maisons situées de l'autre côté de la rue. Ce préau est prolongé par une série de boutiques à hauteur de rez-de-chaussée faisant office de clôture, que la commune souhaite construire pour animer le quartier et y favoriser le commerce. Cet unique niveau d'élévation doit par ailleurs permettre à l'air et à la lumière de pénétrer jusque dans la cour. Le conseil municipal valide lors de la même séance les instructions du ministère en matière de distribution intérieure du nouveau bâtiment : des classes positionnées en rez-de-chaussée, des dortoirs ou des chambres de maîtres aux 1er et 2e étages, une lingerie au 3e.

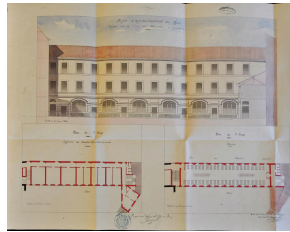
Plans et devis reçoivent l'approbation du ministère le 12 juin 1879. La construction est financée par un emprunt au Crédit foncier de France de 400000 frs auxquels s'ajoute une subvention de l'Etat et est réalisée durant l'été et l'automne 1880. Le reste des bâtiments fait l'objet de travaux de réfection et d'entretien. Les travaux sont au plus tard achevés en 1884, date à laquelle la commune intente un procès à l'entrepreneur, contestant le montant du solde<sup>115</sup>.

Bien que les devis ne semblent pas avoir été conservés, on peut sur la base des plans et des documents d'archives établir quelles modifications ont été apportées aux bâtiments existants : démolition d'une partie du pavillon ouest de l'ancienne

cour des pères où se trouvait l'économat (à côté du logement du censeur) pour y installer provisoirement la classe et le laboratoire de chimie, modification du corps de bâtiment est de la même cour pour en rectifier et régulariser l'élévation sur la nouvelle cour et remaniement de son extrémité sud pour édifier un nouveau corps de bâtiment haut de deux étages carrés. C'est accolée à ce bâtiment qu'est créée la nouvelle entrée du lycée, dont la porte monumentale à l'alignement de la rue Général-Lafayette magnifie le nouvel ensemble bâti. Au rez-de-chaussée sur cour, les classes exposées au sud conservent le dispositif de l'ancien collège jésuite (une seule entrée du côté de la cour), mais bénéficient de grandes baies permettant un passage optimal de la lumière. Le premier étage accueille les logements des maîtres répétiteurs " et autres " et le second un dortoir. La nouvelle cour le long de la rue Général-Lafayette est fermée par série de étroites boutiques inscrites dans une série de baies monumentales en plein cintre.



Projet d'agrandissement (1er état, partiellement réalisé) par A. Martin, 1878 : plan d'ensemble, rez-de-chaussée (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)



Projet d'agrandissement (1er état) par A. Martin, 1878 : plans et élévation sur cour du bâtiment à construire (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Les derniers travaux de la décennie portent sur l'aménagement de la salle de manipulations (de physique et de chimie), réalisé en août 1889 sur la base du devis estimatif du 4 octobre 1888 établi par A. Martin, qui en fournit également les plans (ill. IVR84\_20254300044NUCA à IVR84\_20254300046NUCA)116.

### c. Transfert de la bibliothèque municipale (1897)

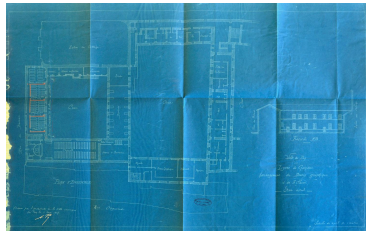
Dans la dernière décennie du siècle prend forme le projet de transfert de la bibliothèque municipal dans un nouvel édifice plus conforme aux standards de l'époque tant en matière d'accueil des lecteurs que de conservation des fonds. L'architecte communal Achille Proy est l'auteur de ce nouveau bâtiment construit au cœur de la ville, place de la Halle, et inauguré en 1897. La commune conserve cependant la propriété de l'ancien local, qu'elle fait transformer en 1901 en salle de banquets, de conférences, de réunions publiques et d'exposition<sup>117</sup> (voir ill. IVR84\_20254300033NUCA, IVR84\_20254300034NUCA et IVR84\_20254300064NUCA à IVR84\_20254300066NUCA). La cloison entre les deux anciennes salles est démolie pour en créer une seule de 30 mètres de long, et le plancher refait pour rattraper la différence de niveau existant entre ces dernières.

## V. Le 20e siècle, temps des remaniements

A l'issue des travaux d'agrandissement des années 1880, la configuration des bâtiments est telle qu'on la connaît aujourd'hui, même si la restructuration entreprise au début des années 2000 en a modifié les lignes par des extensions, notamment dans la cour 1 (actuelle cour d'entrée du collège Lafayette). Les réaménagements et remaniements qui s'échelonnent au long du 20e siècle reflètent essentiellement des changements en matière de pédagogie qui influent sur la disposition de certaines salles d'enseignement, et les progrès de l'hygiène et du confort collectif, quoiqu'avec un certain retard sur ce dernier point (le chauffage central n'est installé qu'après 1945).

Ainsi les premiers travaux du siècle, réalisés entre 1900 et 1901, concernent-ils l'installation de bains douches dans une salle au sud de la cour des grands (cour 2) : les plans et le devis établis par Achille Proy sont approuvés le 22 avril 1901<sup>118</sup> (ill. IVR84\_20254300060NUCA et IVR84\_20254300062NUCA). Puis en 1902, la création d'une nouvelle étude et l'installation d'un nouveau dortoir dans le corps de bâtiment est de l'ancienne cour des classes<sup>119</sup>, consacrant la suppression de l'ancienne chapelle des Messieurs désormais entresolée avec classes en rez-de-chaussée et dortoir à l'étage ; une nouvelle chapelle est alors aménagée au premier étage du corps de bâtiment sud de la même cour, visible sur le plan d'état des lieux de 1907 (ill. ci-dessous). Le premier étage de la galerie longeant l'église est occupée dans sa partie ouest par deux classes enfantines, alors que dans sa partie est la surface de la sacristie semble avoir été augmentée en empiétant sur la chambre de maître qui existait en 1862.

En 1908, la commune cède au lycée le local de l'ancienne bibliothèque municipale pour y aménager trois salles de classes et une salle de dessin graphique<sup>120</sup>. Le projet est de nouveau confié à Achille Proy (ill. ci-dessous) et amendé pour tenir compte des observations de la Commission des lycées et collèges du ministère de l'Instruction publique, imposant d'exhausser les fenêtres jusqu'au niveau du plafond, de disposer les chaires des professeurs dans l'axe de la salle et que les bancs soient indépendants des tables et non fixés au sol<sup>121</sup>. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur ponot Henri Mouilhade et le charpentier François Gauthier<sup>122</sup>



Plan d'ensemble du 1er étage du lycée en 1907 avec projet d'aménagement de salles de dessin par A. Proy (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)

Entre 1911 et 1914, des travaux d'amélioration sont engagés afin de réaménager les cuisines, leurs dépendances et la laverie, et de créer un nouvel économat en réhaussant d'un étage l'actuel bâtiment J (non réalisé ; ill. IVR84\_20254300068NUCA) ; deux préaux couverts sont construits le long des murs arrières des boutiques côté rue Général-Lafayette, où se trouve la cour des moyens, et du corps de bâtiment sud de l'ancienne cour des pères (cour des grands). Le projet est établi par Achille Proy et soumis à l'approbation de l'architecte départemental Pierre Verdier<sup>123</sup>.

Les années 1920 et 1930 sont consacrées à des travaux de grosses réparations en partie subventionnés par l'Etat : réfection des toitures et des façades sur cours, restauration des intérieurs (grand escalier, réfectoire, classes et dortoirs), toujours sous la conduite d'Achille Proy (devis de 1925, 1928, 1931 et décompte définitif de 1934)<sup>124</sup>.

En 1925, satisfaisant au vœu de l'association des anciens élèves et du conseil d'administration du lycée<sup>125</sup>, l'établissement prend le nom des frères Charles (1851-1923) et Adrien Dupuy (1854-1906)<sup>126</sup>. Originaires du Puy, tous deux avaient œuvré à la promotion de l'enseignement public, le premier en tant que ministre, le second en tant qu'inspecteur académique et auteur d'ouvrages sur la pédagogie.

L'après Seconde Guerre mondiale est une période relativement difficile pour le lycée, les projets de gros travaux ne se mettant en place que dans la deuxième moitié des années 1950. La plupart sont conduits par l'architecte municipal Etienne Grand. Après l'installation du chauffage central et des réaménagements des appartements de fonction, des lingerie et infirmerie et d'un dortoir (ill. IVR84\_20254300257NUCA à IVR84\_20254300259NUCA)<sup>127</sup>, un programme d'ensemble est établi en 1958. Il a pour but " la réorganisation de l'ensemble des bâtiments afin de regrouper les différents services ou de prévoir un aménagement plus rationnel des locaux existant "<sup>128</sup>. Le principe en est approuvé par le conseil municipal qui en décide l'exécution en cinq tranches. Il est notamment prévu de modifier les bâtiments donnant sur la rue Général-Lafayette et de donner congé aux locataires des boutiques en vue de les surélever d'un étage et d'opérer de même pour le corps de bâtiment longeant la rue du Bessat pour créer un second étage de classes. Autour de la cour ouest sont réparties au rez-de-chaussée les classes scientifiques ; autour de celle du centre la salle de gymnastique, la salle des fêtes (dans l'ancienne chapelle des Messieurs), les cuisines (avec leurs dépendances en sous-sol) et les réfectoires ainsi que la salle des professeurs deux petites salles de classe et une salle de musique au nord ; autour de la cour est, des salles de classes et d'étude.

Soumise au comité départemental des constructions scolaires le 13 mars 1958, l'esquisse (ill. IVR84\_20254300260NUC à IVR84\_20254300262NUC) est approuvée mais le comité demande à l'architecte de revoir sa copie. Le projet remanié est validé par le comité départemental le 17 avril suivant<sup>129</sup>, lequel souligne l'urgence à réaliser les travaux pour la rentrée 1959, notamment la rénovation des trois réfectoires et la création d'un nouveau dortoir.

En 1964, seules les deux premières tranches ont été réalisées (les seules qui aient été autorisées au titre des crédits déconcentrés), à savoir l'implantation d'un grand réfectoire et l'installation de douches près des dortoirs qui ont permis de doter l'internat d'aménagements convenables. Il reste encore à intervenir sur l'externat pour accroître sa capacité d'accueil ; en effet, de 308 élèves en 1945, l'établissement est passé à 550 en 1950 et 914 en 1965 dont 718 dans le second degré<sup>130</sup>. La solution la plus simple serait, explique le proviseur dans sa demande de travaux du 26 mai 1964<sup>131</sup> de construire une nouvelle aile d'un étage remplaçant préaux et boutiques côté rue Général-Lafayette, où seraient installés les appartements du proviseur, du censeur et du surveillant-général, et au rez-de-chaussée la bibliothèque du lycée, la salle des professeurs et une salle de documentation. Les espaces ainsi libérés permettraient de créer de nouvelles salles de classes et d'un foyer pour les internes. Un avant-projet dessiné par Etienne Grand en rend compte (ill. IVR84\_20254300263NUC) ; le devis est établi le 22 janvier 1965<sup>132</sup> mais seule la réfection des façades de la cour Lafayette et de la cour des cuisines sont entreprises<sup>133</sup>.

En effet, à partir de 1965 la commune envisage de construire de nouveaux établissements secondaires de garçons, et va acquérir en 1966 au lieu-dit de la Roche-Arnaud la propriété Hintzy en vue d'y établir le nouveau lycée Charles-et-Adrien-Dupuy. Il devient dès lors logique d'affecter les bâtiments à un collège d'enseignement secondaire (CES) et de poursuivre la politique d'aménagements amorcée depuis plusieurs années par la municipalité. L'effort est porté sur les parties les plus

vétustes, notamment le premier étage du corps de bâtiment ouest de la " cour du Bessat " et les locaux au 1er étage du bâtiment nord à la jonction des deux cours, reliés à la porte d'entrée de la rue Saint-François-Régis<sup>134</sup>.

L'autre chantier important des années 1950 concerne la chapelle du lycée, toujours située au premier étage du corps de bâtiment sud de la cour ouest et dont la sacristie prend jour sur le rue du Bessat. En réponse à une demande du **Groupe des parents catholiques des élèves des lycées du Puy** et de l'aumônier qui estiment difficiles les conditions de l'exercice du culte et de l'enseignement religieux catholiques au lycée en raison de son état de délabrement, est élaboré en 1953 un projet d'aménagement de la chapelle qui vise à en réduire la longueur pour créer une salle d'enseignement religieux en y adjoignant la sacristie et de la raccorder à l'installation de chauffage central du lycée (ill. IVR84\_20254300264NUCA). Les travaux sont votés en séance extraordinaire du conseil municipale le 4 décembre 1953 et réalisés au cours de l'année 1954. par les entreprises de charpente et menuiserie Pierre Perre et de plâtrerie et peinture Dufay. Dix ans plus tard, la chapelle est transformée par Etienne Grand en salle d'évolution pour l'éducation physique tout en conservant sa vocation première de chapelle grâce à un dispositif mobile qui sépare l'autel du reste de la salle en semaine<sup>135</sup>.

En 1966, les classes enfantines et primaires sont transférées dans de nouveaux locaux<sup>136</sup>, libérant de ce fait les espaces nécessaires et rendant caduc le projet de construction sur la cour Lafayette. Les deux salles de la galerie nord de la cour ouest qu'occupaient les classes enfantines sont alors cédées à l'église qui les transforme en salles d'accueil et de confession. Demeurent sur le site le collège d'enseignement secondaire créé en 1975<sup>137</sup> et le lycée, qui s'installe la même année à la Roche-Arnaud, laissant seul sur place le collège, qui prend en 1977 le nom de Lafayette.

La restructuration de la fin des années 1990 a modifié l'aspect de certains bâtiments : création d'un gymnase au sud de la cour 2 avec mur vitré, création d'un hall d'accueil et d'une nouvelle façade (mur vitré) dans la cour 1, ajout d'une coursière au niveau du premier étage du bâtiment F dont la façade donne désormais sur le hall d'accueil et modification de la façade sur cour du corps de bâtiment H.

## VI. Conclusion

Malgré les nombreux réaménagements et modifications structurelles qu'ont subis les bâtiments originels du collège, on en lit encore aisément le plan et la distribution dans la galerie nord et les corps de bâtiments ouest et sud de l'ancienne cour des classes (cour 3, bâtiments A, B et D) et dans les corps de bâtiments nord et est de l'ancienne cour des pères (cour 2, bâtiments E et F). En rez-de-chaussée, les classes ouvrant sur cour, certains couloirs ainsi que l'ancienne cuisine (aujourd'hui CDI) ont conservé leur voûtement, tout comme demeure au premier étage du corps de bâtiment C, dans les salles de SVT, le plafond à poutres et solives de l'ancienne chapelle des Messieurs. Cette dernière avait dans le collège une fonction originale, dans la mesure où elle faisait office d'élément structurant dans son organisation architecturale, assurant la séparation entre la cour des classes et celle des religieux, lesquelles ne communiquaient que par le passage ménagé au nord de la chapelle prolongeant la galerie nord de la cour des classes.

Il convient de noter par ailleurs que le corps de bâtiment principal abritant les logements des religieux comprend un niveau d'élévation supplémentaire qui le fait dominer, par sa hauteur comme par sa masse le reste des bâtiments du collège, disposition que l'on retrouve au [collège Jeanne de la Treihle](#) d'Aurillac et au [collège de Clermont](#). Au Puy, le choix d'une telle hauteur pourrait s'expliquer par le fait qu'il reprend la volumétrie du premier collège construit par la ville au même emplacement, par le souhait d'inscrire fortement l'édifice dans le paysage urbain en lui attribuant une position dominante par rapport au bâti environnant, l'inscrivant dans le prolongement de l'église bâtie sur un podium. Et peut-être également par le fait qu'il héberge un nombre élevé de religieux, dont certains missionnaires, lequel oscille entre 30 et 38 personnes de 1605 à 1762.

Les travaux d'appropriation et les réaménagements successifs réalisés au cours du 19<sup>e</sup> siècle ont entraîné la disparition de toutes les anciennes chapelles de congrégations, aboutissant dans le dernier quart du 20<sup>e</sup> siècle à leur effacement pur et simple de l'espace scolaire. La plus importante par son volume et sa disposition, la chapelle des Messieurs, devenue chapelle du lycée au début du 19<sup>e</sup> siècle mais à cette date remaniée, laisse place en 1908 à un ensemble de salles de classe en rez-de-chaussée surmontées d'un dortoir à l'étage. La chapelle du lycée est alors transférée au premier étage du corps de bâtiment sud de la cour ouest (cour 3), où se trouvait au 18<sup>e</sup> siècle la chapelle de la congrégation des écoliers, laquelle a aussi laissé place à des salles de classe et des locaux techniques.

1. La commune n'ayant pris le nom de Puy-en-Velay qu'en 1988, nous lui conservons son ancienne appellation.
2. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 29 v° ; actuellement place Cadelade.
3. Mémoires de Jean Hurel, éd. 1875, p. 106 et p. 314.
4. BUREL, J., éd. 1875, p. 27 ; DENAIS, 1876, p. 9.
5. AD Haute-Loire, 1 D 7 ; SENARD-KIERNAN, 2015, vol. 3, p. 177.
6. DENAIS, 1876, p. 114.
7. COMPERE M.-M., JULIA D., 1984, p. 353.
8. AD Haute-Loire, 1 D 28, liasse 3 ; DENAIS, 1876, p. 11.
9. La rue change de nom au 17<sup>e</sup> siècle pour celui de rue d'Enfer, donné par saint François Régis (POUSSOUNEL G., 1746, fol. 84 r°).

10. Mémoires de Jean Hurel, éd. 1875, p. 106 ; POUSSOUNEL, 1736, fol. 30 r°.
11. 1949, col. 1113.
12. A.R.S.I., Gallia, t. 56, p. 166-171 : Historia foundationis Coll. Aniciensis.
13. AD Haute-Loire, 1 D 1 : comptes de l'année 1588.
14. POUSSOUNEL, 1746, fol. 83 r° ; elle a pour titre " Les Misères de la vie humaine " ; y fait suite le 1er juin " La Manne donnée aux juifs dans le désert " (Ibid., fol. 83 v°).
15. Mémoires de Jean Hurel, éd. 1875, p. 498 ; DENAIS, 1876, p. 146-148.
16. AD Haute-Loire, 1 D 28, liasses 1 et 2 ; POUSSOUNEL, 1746, fol. 94 v°.
17. Ibid., fol. 98 v° (1619), 99 r° (1621), 100 v° (1632).
18. EN 1636, les jésuites engagent une procédure contre l'un des propriétaires de ces maisons, Jean Chiouran, qui veut faire élever un " donjon " sur le devant de sa maison : ils obtiennent non seulement que cette construction ne soit pas autorisée, mais aussi qu'il fasse fermer toutes ses fenêtres ayant vue sur l'intérieur du collège et modifier l'évacuation des eaux pluviales vers le devant de sa maison donnant sur la rue Chaussade (POUSSOUNEL, 1746, fol. 103r°).
19. Ibid., fol. 100 r°.
20. Ibid., fol. 102v°.
21. DELATTRE, 1949, t. 2, col. 1118, renvoyant aux lettres annuelles conservées à Rome (ARSI), reprise par SENARD-KIERNAN, 2015, vol. 3, p. 178.
22. Une partie était encore debout en 1746, habitée par un M. Ginestat dit Jean Jay ; on y voyait à un angle " un nom de Jésus gravé sur la pierre " (POUSSOUNEL, 1746, fol. 29 v°).
23. AD Haute-Loire, 1 D 29 ; publiés en 2015, vol. 4, annexes 37 à 39.
24. AD Haute-Loire, 1 D 29 ; SENARD-KIERNAN A., t. IV, annexe 37, p. 101-103.
25. B Patrimoine CAM, ms 900, fol. 30 r° : " pendant plus de trente ans et jusqu'à ce que le collège fût entièrement bâti nos pères furent très mal logés et eurent beaucoup à souffrir ".
26. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 100 r° : "quant à la bâtisse du corps de logis où nous logeons, il faut qu'elle [barré] fini en 1626 car je trouve une lettre écrite par le P. secrétaire de l'assistance de France félicitant le P. procureur qui étoit alors d'avoir fini ce beau et commode corps de logis, ajoutant que diront les pères qui crioient si fort contre nous de se voir bien et commodément logés".
27. AD Haute-Loire, 1 D 29 : mémoire du 9 février 1641.
28. Galerie que Martellange mentionne dans l'un de ses toisés de 1617 ; AD Haute-Loire, 1 D 29 ; SENARD-KIERNAN A., t. IV, annexe 38, p. 104.
29. 1874, p. 24-25, repris par DELATTRE, 1949, t. 2, col. 1118, à savoir : " un second plan pour l'église et collège, de mars 1608 " de la main de Martellange, plus un plan avec légende en latin du rez-de-chaussée et premier étage et un autre plan du premier étage et DENAIS, 1876, p. 137 : " un plan du collège de 1628 accompagne étude [de Charvet sur Martellange] mais il est bon de dire que les archives départementales conservées à la préfecture du Puy possèdent quelques autres plans, avec légendes, plus détaillés et plus complets ".
30. SENARD-KIERNAN, 2015, vol. 3, p. 183. Nos recherches aux archives départementales de la Haute-Loire n'ont pas permis non plus de les retrouver.
31. Rome, ARSI, Tolos. 5, fol. 191 et 207.
32. Ce plan, alors conservé aux archives départementales de la Haute-Loire, n'a pas été retrouvé.
33. CHARVET, 1874, p. 21.
34. AD Haute-Loire, 1 D 28, liasse 3 et POUSSOUNEL G., 1746, fol. 102v° : " moyennant quoi le collège n'a plus rien à demander à la ville ".
35. AD Haute-Loire, 1 D 28, liasse 4 : contrat du 3 novembre 1634 ; POUSSOUNEL, 1746, fol. 102 v° ; voir ci-dessous, § II.3.
36. Une transaction datée du 12 décembre 1632 met fin à un différend entre la congrégation des Messieurs et les jésuites quant au droit de propriété de ces derniers sur la chapelle dont la construction est donc achevée, et sur les biens qui y sont attachés (POUSSOUNEL G., 1746, fol. 100v°).
37. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 101r°.
38. GAUTHERON E., 1927, p. 173 : prix fait retrouvé dans les archives de l'hôpital général du Puy ; Gautheron pensait à tort que la chapelle de la congrégation des Messieurs se trouvait dans l'église du collège.
39. AD Haute-Loire, 1 D 31 : procès verbal de l'état du collège par Barthélémy Roffiac maître maçon et Benoît Gravier maître charpentier, 13 juillet 1633 ; publié par DENAIS, 1876, p. 376-377.
40. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 102r° et DENAIS, 1876, p. 378-379 : Sommation aux consuls du Puy de faire rebâtir le collège qui menace ruine, 16 juillet 1633
41. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 101v°.
42. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 102v° ; ces revenus seront cédés aux jésuites lors d'une transaction ultérieure, en 1639. Ces derniers poursuivront leurs acquisitions de maisons rue Chaussade en 1642 et 1653, afin d'en tirer de nouveaux revenus de location.
43. AD Haute-Loire, 3 E 255/5, fol. 68 et 69 r°.
44. AD Haute-Loire, 1 D 29 : Compte pour la construction du petit corps de logis, 28 octobre 1643.

45. AD Haute-Loire, 1 D 30.
46. AD Haute-Loire, 3 E 255/5, fol. 81 ; SOULINGEAS, 1976, p. 384.
47. Prix fait du 3 mars 1636.
48. AD Haute-Loire, 1 D 29.
49. AD Haute-Loire, 1 D 29.
50. Le terme donjon désigne ici la tour qui se trouve à l'extrémité nord de ce corps de logis.
51. AD Haute-Loire, 1 D 29 : contrat du 7 mai 1646.
52. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 34 r°
53. B Patrimoine CAM, ms 900, feuillet inséré avant la page de garde.
54. AD Haute-Loire, 1 D 30 : Mémoire pour les marches et l'escalier.
55. POUSSOUNEL G., 1746 : transaction du 22 novembre 1659, fol. 118r° et 125r°.
56. Ibid., fol. 129r°.
57. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 124v° : délibération du conseil de ville du 22 avril 1698 sur sollicitation de Mgr de Béthune, évêque du Puy ; DENAIS, 1876, p. 398-411.
58. AD 43, 1 D 29 : prix fait pour Pierre Sauveton maître maçon, 2 avril 1702.
59. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 134v° (4 mai 1734).
60. Ibid., fol. 130
61. Ibid., fol. 135r°.
62. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 143 et 147v°.
63. POUSSOUNEL G., 1746, fol. 100r°.
64. AD Haute-Loire, 1 D 4 : Registre, fol. 93 à 111.
65. Tablettes historiques de la Haute-Loire, p. 449-450.
66. L'inventaire des biens et titres est réalisé par le juge-mage Delaval à partir du 3 juillet 1762, en application de l'arrêt du 19 juin 1762 (AD Haute-Loire, 1 D 4 et 1 D 5).
67. AD Haute-Loire, 1 D 2.
68. COMPERE M.-M., JULIA D, 1984, p. 356.
69. DELATTRE P., 1949, col. 1120.
70. Ibid., p. 353
71. Né en 1752, décédé le 3 novembre 1832, ingénieur en chef des Ponts et chaussées du Velay, maire du Puy-en-Velay de 1816 à 1819.
72. MOSNIER H., 1879, p. 119.
73. AN, F/13/729 : lettre du 3 frimaire an VII de l'administration centrale du département au Conseil des Bâtiments civils.
74. Le couvent et ses dépendances avaient été acquis en juillet 1791 pour y installer les administrations communales et départementales ; un incendie ayant ravagé les bâtiment en décembre 1791, seuls demeuraient les cours et jardins au moment où ces derniers sont affectés au jardin botanique de l'école centrale. Cet emplacement est choisi sur rapport de l'ingénieur-en-chef O'Farrell du 27 floréal an IV (AN, F/17/1344/19).
75. AD Haute-Loire, 1 T 96, 9 fructidor an VII : recrutement du jardinier et AN, F/17/1344/19 : relevé des dépenses, an XI.
76. AD Haute-Loire, 1 T 96 : lettre du préfet de la Haute-Loire aux administrateurs du Museum. AD Haute-Loire, 1 T 97 : Toisé des ouvrages faits pour le jardin botanique 1er germinal an IX par Ranchet et Lagrange.
77. Voir ci-dessus § II.5 et plan du 1er étage par L.-Ch. Le Maire, 1862.
78. AD Haute-Loire, 1 T 96. Elle est ouverte au public tous les jours impairs du 1er brumaire au 30 fructidor de 10h à 12h et de 14h à 16h.
79. AN, F/13/729 : Rapport de l'inspecteur général de la 3e division des Bâtiments civils, 2 ventôse an VII ; également F/21/\*/2473, registre (rapporteur : Mouchelet)..
80. Ibid.
81. AD Haute-Loire, 1 T 96 : lettre du 30 fructidor an XI / 17 septembre 1803.
82. AN, F/17/1398, 20 fructidor an XI / 7 septembre 1803.
83. AN F/17/1344/19.
84. Et non en 1801 comme l'indique DELATTRE, 1949, col. 1133.
85. AN, F/17/1344/19 : lettre du préfet de la Haute-Loire au conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique, 20 frimaire an XII.
86. AN, F/17/8532 ; AD Haute-Loire, 1 T 96 : lettre du maire au préfet du département, 10 août 1812.
87. AD Haute-Loire, 1 T 96 ; délibération du conseil municipal du 13 octobre 1815.
88. Ibid. Voir également AN, F/17/13630 (séance du 5 décembre 1815) : demande d'annulation de la délibération de la municipalité du Puy mettant le collège à la disposition du vicaire général du diocèse.
89. AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1, devis du 1er juillet et du 10 décembre 1817.
90. AD Haute-Loire, 1 T 96 : comptes de l'année 1818.
91. AD Haute-Loire, 1 T 97.
92. Ibid.
93. AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1.

94. La commune a déposé une pétition en ce sens en janvier 1830 (AD Haute-Loire, 1 T 97).
95. AD Haute-Loire, 1 T 97.
96. AN, F/21\*/2526, dossier n° 345, p. 110 (rapporteur : Gourlier).
97. Ibid., dossier n°421, p. 189-190.
98. AD Haute-Loire, 1 T 97.
99. AN, F/21\*/2527, dossier n° 222, p. 208-210.
100. AD Haute-Loire, 1 T 97.
101. AD Haute-Loire, 1 T 96 : Lettre du principal du collège au recteur de l'académie de Clermont, 8 sept. 1834.
102. AD Haute-Loire, 1 T 97.
103. Le Sr Martin, propriétaire de la parcelle E 259 du cadastre napoléonien.
104. AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1 : Registre des délibérations du conseil municipal, séance du 10 décembre 1835.
105. AD Haute-Loire, 1 T 97.
106. Ibid. : Lettre du maire au préfet, 18 août 1834.
107. AD Haute-Loire, 1 T 97 : lettre du 8 sept. 1834.
108. AD Haute-Loire, 1 T 96.
109. AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1 : extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 14 avril 1857.
110. Sur la base de l'estimation établie en juin 1862 par l'architecte voyer Bellut, la commune fait aux propriétaires une offre amiable le 24 juin 1863, que ces derniers refusent, jugeant les sommes proposées insuffisantes (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1).
111. AD Puy-de-Dôme, T 3082 : Lettre du directeur de l'enseignement secondaire du ministère de l'Instruction publique au recteur de l'académie, 31 juillet 1876.
112. AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2 : Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 17 juin 1875.
113. AD Puy-de-Dôme, T 3082 et AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1.
114. AD Puy-de-Dôme, T 3082 : le ministère de l'Instruction publique a en effet demandé quelques modifications au projet initial, notamment de rapprocher la nouvelle entrée du lycée de l'ancien bâtiment afin de faciliter l'accès au cabinet du proviseur.
115. AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2.
116. AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2.
117. AD Haute-Loire, 157 O 4-3 : Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 11 décembre 1900.
118. AD Haute-Loire, 157 O 4/7-1.
119. La mise en adjudication des travaux est votée en séance du conseil municipal du 11 octobre 1902 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1).
120. AD Puy-de-Dôme, T 1177 Fonds du rectorat. Lycées et collèges Travaux de construction, ainsi que AD Haute-Loire, 157 O 4/7-2 et 157 O 4/7-3.
121. AD Haute-Loire, 157 O 4/7-1 : Lettre du ministre de l'Instruction publique au préfet de la Haute-Loire, 4 mars 1908.
122. Adjudication du 1er mai 1908, AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2.
123. AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1 et 157 O 4-7/2 ; votés en séance du conseil municipal de 29 mars 1912.
124. AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2.
125. Approuvé à l'unanimité du conseil municipal lors de la séance du 10 novembre 1924 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1).
126. AD Haute-Loire, 157 O 4 : décret du 16 janvier 1925.
127. AC Le Puy-en-Velay, 474 W 215.
128. AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216 : Avant-projet du 17 mars 1958.
129. Ibid. : Lettre du préfet au maire, 25 avril 1958.
130. AC Le Puy-en-Velay, 474 W 213.
131. AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216.
132. AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216.
133. Marché attribué à l'entrepreneur Aimé Sicard, devis du 11 juillet 1964.
134. AC Le Puy-en-Velay, 474 W 213 : Lettre du proviseur au maire, 8 janvier 1965.
135. AC Le Puy-en-Velay, 474 W 214.
136. AC Le Puy-en-Velay, 474 W 222.
137. AC Le Puy-en-Velay, 474 W 213 : Extrait du registre de délibération du conseil municipal, 19 février 1975.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AN : F/13/729. Bâtiments civils. Travaux des départements : correspondance de la Commission des Travaux publics et de l'Intérieur [Haute-Loire, Loiret, Lys], an II - an VIII**

AN : F/13/729. **Bâtiments civils. Travaux des départements : correspondance de la Commission des Travaux publics et de l'Intérieur [Haute-Loire, Loiret, Lys], an II - an VIII**  
AN : F/13/729

- **AN : F/17/1340. Ecoles centrales - Vœux des députations pour le placement des écoles centrales, Le Puy [9056], an III**  
AN : F/17/134. **Ecoles centrales - Vœux des députations pour le placement des écoles centrales, Le Puy [9056], an III**  
AN : F/17/1340 B
- **AN : F/17/1340 B. Tableau de placement des écoles centrales proposées par les départements, an III**  
AN : F/17/1340 B. **Ecoles centrales - Placement des écoles centrales : circulaires et propositions du Comité d'instruction publique. - Tableau de placement des écoles centrales proposées par les départements, an III**  
fol. 2v°  
AN : F/17/1340 B
- **AN : F/17/1344/19. Conseil d'Instruction publique. Département de la Haute-Loire. École centrale du Puy-en-Velay, 1795-1802**  
AN : F/17/1344/19. **Conseil d'Instruction publique. Département de la Haute-Loire. École centrale du Puy-en-Velay : acquisition de l'enclos des capucins, relevé des dépenses pour l' an XI, bibliothèque centrale, 1795-1802**  
AN : F 17/1344/19
- **AN : F/21\*/2473. Conseil général des Bâtiments civils, rapport du 2 ventôse an VII / 21 février 1799 (rapporteur : Mouchelet), 1799**  
AN : F/21\*/2473. **Conseil général des Bâtiments civils, rapport du 2 ventôse an VII / 21 février 1799 (rapporteur : Mouchelet), 1799**  
AN : F/21\*/2473
- **AN : F/17/1398. Transmission à Fourcroy d'un mémoire et d'un plan envoyé par le préfet pour l'établissement d'un collège au Puy, 20 fructidor an X (7 septembre 1802)**  
AN : F/17/1398. **Papiers du Comité d'Instruction publique de la Législative et de la Convention. Transmission à Fourcroy d'un mémoire et d'un plan envoyé par le préfet pour l'établissement d'un collège [lycée] au Puy, 20 fructidor an X (7 septembre 1802)**  
AN : F/17/1398
- **AN : F/17/13630. Conseil supérieur de l'Instruction publique. Fonctionnement, séances du conseil, activités. Originaux des procès-verbaux des séances, 1815**  
AN : F/17/13630. **Conseil supérieur de l'Instruction publique. Fonctionnement, séances du conseil, activités. Originaux des procès-verbaux des séances, 1815**  
AN : F/17/13630
- **AN : F/17/8532. Collèges communaux (Le Puy). Affaires générales. 19e siècle**  
AN : F/17/8532. **Collèges communaux (Le Puy). Affaires générales. 19e siècle**  
AN : F/17/8532
- **AN : F/21\*/2526. Conseil général des Bâtiments civils, rapport du 3 août 1830, dossier n°345 (rapporteur : Gourlier), 1830**  
AN : F/21\*/2526. **Conseil général des Bâtiments civils, rapport du 3 août 1830, dossier n°345 (rapporteur : Gourlier), 1830**  
AN : F/21\*/2526

- **AN : F/21\*/2527. Conseil général des Bâtiments civils, rapport du 7 octobre 1831, dossier n°222 (rapporteur : Gourlier), 1831**  
AN : F/21\*/2527. Conseil général des Bâtiments civils, rapport du 7 octobre 1831, dossier n°222 (rapporteur : Gourlier), 1831  
AN : F/21\*/2527
- **AN : F/17/7573/2. Le Puy-en-Velay [Le Puy]. Lycée. Etat descriptif, 1861-1862**  
AN : F/17/7573/2. Le Puy-en-Velay [Le Puy]. Lycée. Etat descriptif, 1861-1862  
AN : F/17/7573/2
- **AD Haute-Loire : 1 D 1. Fondation, bulles et privilèges, 1588-1603**  
AD Haute-Loire : 1 D 1. **Fondation, bulles et privilèges : contrat de fondation du Collège du Puy, 7 novembre 1588, copie des bulles d'union du prieuré au collège d'Avignon (1593), lettre patente d'Henri IV pour le rétablissement de la Compagnie de Jésus en France (1603), 1588-1603**  
AD Haute-Loire : 1 D 1
- **AD Haute-Loire : 1 D 28. Acquisitions de maisons et construction du collège, 1532-1758**  
AD Haute-Loire : 1 D 28. **Acquisitions de maisons rue Chaussade, rue du Bessat, rue de la Sabaterie-Vieille pour la construction du collège (1532-1758), financement par la ville du Puy : transaction et accord avec les consuls de la ville du Puy pour le paiement des travaux de constructions (1634-1636) et imposition de sommes nécessaires à l'achèvement de la bâtisse (1638), 1532-1758**  
AD Haute-Loire : 1 D 28
- **AD Haute-Loire : 1 D 29. Construction du collège**  
AD Haute-Loire : 1 D 29. **Construction du collège : contrat avec les ouvriers et les artisans : Laurens Bonnet, menuisier (1646), Pierre Sauveton, maître-maçon (1702) ; contrats pour des matériaux de constructions ou vente : tuiles (1646), pierres (1681), arbres (1684) ; comptes de la bâtisse du Collège : réparations, ouvrages, salaires des ouvriers et artisans (1681-1773).**  
AD Haute-Loire : 1 D 29
- **AD Haute-Loire : 1 D 30. Construction de l'église et du collège, 1607-1665**  
AD Haute-Loire : 1 D 30. **Mémoires touchant la construction de l'église du Collège par Étienne Martellange, architecte, comprenant un devis (1611), des contrats, conventions, transactions et accords avec les maîtres-maçons chargés des travaux (1607-1609), des contrats pour des matériaux (1635-1665). Plans pour la construction du Collège et de son église, 1607-1665**  
AD Haute-Loire : 1 D 30
- **AD Haute-Loire : 1 D 31. Aménagements divers, 1609-1786**  
AD Haute-Loire : 1 D 31. **Aménagements divers, 1609-1786**  
AD Haute-Loire : 1 D 31
- **AD Haute-Loire : 1 D 4. Inventaire général du Collège des Jésuites du Puy : archives, état des maisons, 1762**  
AD Haute-Loire : 1 D 4. **Inventaire général du Collège des Jésuites du Puy : archives, état des maisons, 1762**  
AD Haute-Loire : 1 D 4
- **AD Haute-Loire : 1 D 5. Etat de la maison du Puy, 1763**  
AD Haute-Loire : 1 D 5. **Etat de la maison du Puy, 1763**  
AD Haute-Loire : 1 D 5

- **AD Haute-Loire : 1 D 2. Edit du roi pour la suppression de la Société de Jésus (1777). Transformation du Collège du Puy en Collège royal (1763-1767). Mémoire sur l'établissement du Collège (XVIIIe s.). Règlement du Collège royal (1767), 1763-1777**  
AD Haute-Loire : 1 D 2. Edit du roi pour la suppression de la Société de Jésus (1777). Transformation du Collège du Puy en Collège royal (1763-1767). Mémoire sur l'établissement du Collège (XVIIIe s.). Règlement du Collège royal (1767), 1763-1777  
AD Haute-Loire : 1 D 2
- **AD Haute-Loire : 1 D 3. Inventaires du mobilier, 1782-1791**  
AD Haute-Loire : 1 D 3. Inventaires du mobilier, 1782-1791  
AD Haute-Loire : 1 D 3
- **AD Haute-Loire : 3 E 255/5. Etude de Charles Demans, notaire au Puy : registre, 1630-1639**  
AD Haute-Loire : 3 E 255/5. Etude de Charles Demans, notaire au Puy : registre, 1630-1639  
AD Haute-Loire : 3 E 255/5
- **AD Haute-Loire : 1 T 96. Ecole centrale, puis Collège du Puy : courrier, affaires générales, 1803-1843**  
AD Haute-Loire : 1 T 96. Ecole centrale, puis Collège du Puy : courrier, affaires générales, 1803-1843  
AD Haute-Loire : 1 T 96
- **AD Haute-Loire : 1 T 97. Ecole centrale, puis Collège du Puy : courrier, comptes administratifs, 1803-1840**  
AD Haute-Loire : 1 T 97. Ecole centrale, puis Collège du Puy : courrier, comptes administratifs, 1803-1840  
AD Haute-Loire : 1 T 97
- **AD Haute-Loire : 157 O 4-3. Bibliothèques, 1808 - 20e s.**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-3. Bibliothèques. - Ancienne bibliothèque publique englobée dans le Lycée Charles-et-Adrien Dupuy (1899-XXe). Bibliothèque populaire (1883-XXe). Bibliothèque municipale : bâtiments, halles aux grains et aux veaux (1894-XXe), dons, rapports, réintégrations et divers, 1808 - 20e s.  
AD Haute-Loire : 157 O 4-3
- **AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1. Le Puy-en-Velay. Bâtiments et mobilier (collège puis lycée), 1815-1941**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1. Le Puy-en-Velay. Bâtiments et mobilier. Etablissement ayant porté successivement les noms de - Collège de garçons du Puy, - Lycée impérial du Puy, - Lycée de garçons du Puy, - Lycée Charles et Adrien Dupuy, 1815-1941  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1
- **AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2. Lycée Charles et Adrien Dupuy, 1875-1925**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2. Lycée Charles et Adrien Dupuy : bâtiments (1875-1899), bourses (1904-XXe), dénomination (1924-1925), 1875-1925  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2
- **AD Puy-de-Dôme : T 1177. Fonds du rectorat. Lycées et collèges Travaux de construction**  
AD Puy-de-Dôme : T 1177. Fonds du rectorat. Etats des constructions et travaux subventionnés par l'Etat (1901-1920) ; état des salles d'étude et des dortoirs (1894) ; enquête sur l'installation matérielle, les locaux de bains... (1884-1896), 1884-1920  
AD Puy-de-Dôme : T 1177
- **AD Puy-de-Dôme : T 3082. Haute-Loire. Lycée de garçons du Puy puis lycée Charles et Adrien Dupuy. Bâtiments, travaux, 1873-1894**

AD Puy-de-Dôme : T 3082. **Haute-Loire. Lycée de garçons du Puy puis lycée Charles et Adrien Dupuy. Bâtiments, travaux, 1873-1894**  
AD Puy-de-Dôme : T 3082

- **AC Le Puy-en-Velay : 474 W 213. Lycée Charles et Adrien Dupuy. Projet d'agrandissement, travaux, 1952-1975**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 213. **Lycée Charles et Adrien Dupuy. Projet d'agrandissement, travaux, 1952-1975**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 213
- **AC Le Puy-en-Velay : 474 W 214. Lycée Charles et Adrien Dupuy. Aménagement de la chapelle, 1952-1964**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 214. **Lycée Charles et Adrien Dupuy. Aménagement de la chapelle, 1952-1964**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 214
- **AC Le Puy-en-Velay : 474 W 215. Lycée Charles et Adrien Dupuy. Travaux d'agrandissement, 1957-1959**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 215. **Lycée Charles et Adrien Dupuy. Travaux d'agrandissement, 1957-1959**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 215
- **AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216. Lycée Charles et Adrien Dupuy. Plans, 1958-1965**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216. **Lycée Charles et Adrien Dupuy. Projet d'agrandissement. Plans, 1958-1965**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216
- **AC Le Puy-en-Velay : 474 W 222. Lycée Charles et Adrien Dupuy. Correspondance, 1962-1968**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 222. **Lycée Charles et Adrien Dupuy. Correspondance, 1962-1968**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 222

## Documents figurés

- **Plan de la ville du Puy en 1544. Îles (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 52)**  
**Plan de la ville du Puy en 1544. Îles** / Martin, Antoine (architecte) ; extrait des **Chroniques d'Etienne Médicis**, t. II, par A. Chassaing, 1874. Ech. 1:5000 ; 47 x 30 cm (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 52)  
AD Haute-Loire : 1 Fi LE PUY 52
- **[Collège du Puy-en-Velay, France : plan de l'ancienne église] / [Martellange frère Etienne] (?) (architecte), v. 1605 (BnF, Est., FOL-HD-4 (9))**  
**[Collège du Puy-en-Velay, France : plan de l'ancienne église] / [Martellange frère Etienne] (?)**, v. 1605 (?).  
1 dess. : plume, encre brune et lavis d'encre ; 38,5 x 30 cm ; Vallery-Radot n°725 (BnF, Est., FOL-HD-4 (9))  
annoté au verso : Typus Ecclesie Collegis Aniciensis  
BnF, Est. : FOL-HD-4 (9)
- **Aspet de la ville du Puy en Velay 1607 / Martellange, Étienne, 29 avril 1607 (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f. 135)**  
**Aspet de la ville du Puy en Velay 1607** / Martellange, Étienne, 29 avril 1607. 1 dess. : mine de plomb, plume, encre brune, lavis brun et d'encre de Chine ; 39 x 54,5 cm (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f. 135)  
BnF, Est. : RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f. 135
- **Veüe d'une partie du Collège du Puy, et de l'Eglise de Nôtre Dame, le 27 fev.er 1617 / Martellange, Étienne, 1617 (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4)**

**Veüe d'une partie du Collège du Puy, et de l'Eglise de Nôtre Dame, le 27 fev.er 1617** / Martellange, Étienne, 1617. 1 dess. : plume et encre brune, lavis brun et lavis d'encre de Chine ; 38,5 x 55 cm (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4)  
BnF, Est. : RESERVE UB-9-BOITE FT 4

- **Plan partiel du rez-de-chaussée / 4e quart 17e s (?) (AD Haute-Loire, 1 D 30)**  
**Plan partiel du rez-de-chaussée / 4e quart 17e s (?)**. 1 plan : papier, encre de chine (AD Haute-Loire, 1 D 30).  
AD Haute-Loire : 1 D 30
- **[Plan du jardin du château d'Ours] / [17e s. ?] (B Patrimoine CAM, ms 900, fol.)**  
**[Plan du jardin du château d'Ours] / [17e s. ?]**. 1 dess. : plume, encre noire, papier (B Patrimoine CAM, ms 900, fol.)  
B Patrimoine CAM : ms 900
- **Plan parcellaire, dit cadastre napoléonien, Le Puy, section D-u, 1810 (AD Haute-Loire, 3 P 2623)**  
**Plan parcellaire, dit cadastre napoléonien, Le Puy, section D-u, 1810 / Ech . 1:625 (AD Haute-Loire, 3 P 2623)**  
AD Haute-Loire : 3 P 2623
- **Ouverture de l'école centrale [du département de la Haute-Loire] / 1798. 1 affiche : papier, impr. (AD Haute-Loire, 1 T 96)**  
**Ouverture de l'école centrale [du département de la Haute-Loire] / 1798**. 1 affiche : papier, impr. (AD Haute-Loire, 1 T 96)  
AD Haute-Loire : 1 T 96
- **Plan d'alignement, 1843-1848 : détail (AC Le Puy-en-Velay, atlas, non coté)**  
**Plan d'alignement, 1843-1848 : détail (AC Le Puy-en-Velay, atlas, non coté)**  
AC Puy-en-Velay : 3 P 2623
- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862**. 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale.  
Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17\*/2569)  
AN : CP/F/17\*/2569
- **Projet d'assainissement et d'agrandissement du lycée impérial du Puy / Bellut Victor (architecte communal), 15 mai 1863 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Projet d'assainissement et d'agrandissement du lycée impérial du Puy dressé par l'architecte voyer de la ville du Puy / Bellut Victor (architecte communal), 15 mai 1863**. 1 plan : papier, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:400 pour le plan d'ensemble et 1:100 pour le projet (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Autre exemplaire (calque) conservé sous la même cote.  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1
- **Le Puy-en-Velay. Plan du Collège, XIXe siècle (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 1)**  
**Le Puy-en-Velay. Plan du Collège, XIXe siècle / [1863]**. 1 tirage n. et b. ; photo d'après original : coll. AD Haute-Loire, série O, s.d. 30 x 40 cm (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 1)  
Il s'agit en fait d'une reproduction photographique du plan d'ensemble dressé par Victor Bellut en mai 1863 pour l'agrandissement du lycée impérial du Puy conservé sous la cote 157 O 4-7/1.  
AD Haute-Loire : 1 Fi LE PUY 1

- **Mairie de la Ville du Puy. Projet d'agrandissement du lycée. Plan parcellaire / Martin Antoine (architecte communal), 9 février 1876 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Mairie de la Ville du Puy. Projet d'agrandissement du lycée. Plan parcellaire / Martin Antoine (architecte communal), 9 février 1876.** 1 plan : papier, encre noire, coul. Ech. 1:200 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Existe en 2 exemplaires, l'un en mauvais état.  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1
- **Croquis pour rendre plus claire la proposition relative aux terrains à réserver pour l'agrandissement du lycée / 1877 (AD Puy-de-Dôme, T 03082)**  
**Croquis pour rendre plus claire la proposition relative aux terrains à réserver pour l'agrandissement du lycée / 1877.** 1 Dess. Papier beige, plume, encres bleue et rouge, lavis gris (AD Puy-de-Dôme, T 03082)  
AD Puy-de-Dôme : T 03082
- **Projet d'agrandissement du lycée / Martin Antoine (architecte communal), 21 décembre 1878 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Projet d'agrandissement du lycée. - Plan d'ensemble du rez-de-chaussée. - Façade sur la cour des bâtiments à construire. - Clôture sur la rue Général Lafayette comprenant l'entrée des élèves, le logement du concierge, un gymnase couvert et des magasins pouvant être mis en location / Martin Antoine (architecte communal), 21 décembre 1878.** 3 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:200 pour les plans et 1:100 pour les élévations (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1
- **Lycée de la ville du Puy. Dessins relatifs à l'aménagement d'une salle de manipulations / Martin Antoine (architecte communal), 6 août 1889 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Lycée de la ville du Puy. Dessins relatifs à l'aménagement d'une salle de manipulations / Martin Antoine (architecte communal), 6 août 1889.** 1 dess. : papier calque, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:200 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1
- **Lycée de garçons. Aménagement d'une salle de douches dans la cour des Grands : plans, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 6 décembre 1900. (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
**Lycée de garçons. Aménagement d'une salle de douches dans la cour des Grands : plan d'ensemble, plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 6 décembre 1900.** 2 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2
- **Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
**Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes, état actuel : plan d'ensemble et plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907.** 2 bleus : papier, encre blanche (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2
- **Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes : plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
**Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes : plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907.** 2 bleus : papier, encre blanche (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2
- **Lycée de garçons. Aménagement de l'économat - Dépendances des cuisines - Bains de pieds - Préau couvert / Proy Achille (architecte communal), 30 octobre 1911 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Lycée de garçons. Aménagement de l'économat - Dépendances des cuisines - Bains de pieds - Préau couvert - Water-closets et urinoirs : plan d'ensemble, plans de détail, coupe, élévation / Proy Achille**

(architecte communal), 30 octobre 1911. 2 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Autre jeu de plans en 157 O 4-7/2.

AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

- **Ville du Puy. Aménagement de l'ancienne bibliothèque publique/ 4 décembre 1900. 1 plan : papier, encre noire. Ech. 1:50 (AD Haute-Loire, 157 O 4-3)**  
**Ville du Puy. Aménagement de l'ancienne bibliothèque publique/ 4 décembre 1900. 1 plan : papier, encre noire. Ech. 1:50 (AD Haute-Loire, 157 O 4-3)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-3
- **[Vues photographiques du collège des jésuites du Puy] / s.d. [1ère moitié 20e s.] (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382, 12R011431, 12R011433)**  
**[Vues photographiques du collège des jésuites du Puy] / s.d. [1er quart 20e s.]. 3 fotogr. n. et b., tirages argentiques (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382, 12R011431, 12R011433)**  
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine : 12R011382, 12R011431, 12R011433
- **Photographie de classe de 1ère du lycée du Puy / David et Vallois (photographes), v. 1931-1932 (AD Haute-Loire, 7 Fi LE PUY 298)**  
**Photographie de classe de 1ère du lycée du Puy / David et Vallois (photographes), v. 1931-1932. 1 fotogr. n. et b., tirage argentique (AD Haute-Loire, 7 Fi LE PUY 298)**  
AD Haute-Loire : 7 Fi LE PUY 298
- **Ville du Puy - Lycée de garçons - Transformation et réparation de la chapelle / Services techniques de la ville du Puy-en-Velay (dessinateur) (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 214)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons - Transformation et réparation de la chapelle / Services techniques de la ville du Puy-en-Velay (dessinateur). 1 plan : papier, encre, coul. Ech. 1:100 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 214)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 214
- **Ville du Puy - Lycée de garçons [plans d'état des lieux] / Grand Etienne (?) (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons [plans d'état des lieux] / Grand Etienne (?) (architecte), [1958]. 4 plans : papier, encre, lavis. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
Le plan du 1er étage ne figure pas dans ce jeu de plans  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216
- **Ville du Puy - Lycée de garçons Ch. et A. Dupuy [plans ; projet d'aménagements] / Grand Etienne (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons Ch. et A. Dupuy [plans ; projet d'aménagements] / Grand Etienne (architecte), [1958]. 3 plans : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216
- **Ville du Puy - Lycée de garçons [plans du rez-de-chaussée, du 1er et du 2e étages, esquisses] / Grand Etienne (architecte), [mars 1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons [plans du rez-de-chaussée, du 1er et du 2e étages, esquisses] / Grand Etienne (architecte), [mars 1958]. 3 plans : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216
- **Ville du Puy - Lycée de garçons - Avant-projet d'aménagement / Grand Etienne (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons - Avant-projet d'aménagement / Grand Etienne (architecte), [1958]. 1 plan : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

- **Le Puy-en-Velay, vue générale prise du sud [détail] / Henrard, Roger (AD Haute-Loire, collection Roger Henrard, 8 Fi PUY (Le) 9)**  
**Le Puy-en-Velay, vue générale prise du sud [détail] / Henrard, Roger (photographe).** 1 tirage n. et b. (AD Haute-Loire, collection Roger Henrard, 8 Fi PUY (Le) 9)  
AD Haute-Loire : 8 Fi PUY (Le) 9
- **Le Puy-en-Velay. Vue générale sud / Henrard Roger (photographe), ca. 1955-60. 1 positif n. et b. (AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 1)**  
**Le Puy-en-Velay. Vue générale sud / Henrard Roger (photographe), ca. 1955-60. 1 positif n. et b. (AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 1)**  
AD Haute-Loire : 8 Fi PUY (Le) 1
- **Le Puy-en-Velay. Vue générale sud-est, place Michelet / Henrard Roger (photographe), ca. 1955-60. 1 positif n. et b. (AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 2)**  
**Le Puy-en-Velay. Vue générale sud-est, place Michelet / Henrard Roger (photographe), ca. 1955-60. 1 positif n. et b. (AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 2)**  
AD Haute-Loire : 8 Fi PUY (Le) 2
- **Plan historique du Puy du Haut Moyen-Age au XXe siècle / s.d. ; 60 x 80 cm (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 12)**  
**Plan historique du Puy du Haut Moyen-Age au XXe siècle / s.d. ; 60 x 80 cm (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 12)**  
AD Haute-Loire : 1 Fi LE PUY 12
- **[Le Puy-en-Velay : vue aérienne depuis le sud-est] / La Haute-Loire vue du ciel, photographies aériennes, collection Chevret (AD Haute-Loire, 48 Fi 110)**  
**[Le Puy-en-Velay : vue aérienne depuis le sud-est] / Chevret, Marcel (photographe). La Haute-Loire vue du ciel, photographies aériennes (AD Haute-Loire, coll. Chevret, 48 Fi 110)**  
AD Haute-Loire : 48 Fi 110
- **Le Puy-en-Velay, collège Lafayette : plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages / Services techniques du département de la Haute-Loire (dessinateur), s. d**  
**Le Puy-en-Velay, collège Lafayette : plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages / Services techniques du département de la Haute-Loire (dessinateur), s. d. 1 plan numérique, impr. (Département de la Haute-Loire, Service Education et jeunesse)**  
Département de la Haute-Loire, Service Education et jeunesse

## Bibliographie

- **CHASSAING Augustin (éd.). Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy. Le Puy-en-Velay, 1875**  
CHASSAING Augustin (éd.). **Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy / publiés au nom de la Société académique du Puy.** Le Puy-en-Velay : Impr. de M.-P. Marchessou, 1875  
p. 27, 106, 228, 312, 457
- **CHARVET, Léon. Etienne Martellange, 1569-1641. Lyon : Glairon-Mondet, 1874. 236 p., ill., 28 cm.**  
CHARVET, Léon. **Etienne Martellange, 1569-1641.** Lyon : Glairon-Mondet, 1874. 236 p., ill., 28 cm.  
p. 15-17, 23-41, 51-53
- **COMPERE Marie-Madeleine, JULIA Dominique. Les collèges français, 16e-18e siècles. Répertoire 1 - France du Midi. Paris : I.n.r.p., 1984**  
COMPERE Marie-Madeleine, JULIA Dominique. *Les collèges français, 16e-18e siècles. Répertoire 1 - France du Midi.* Paris : I.n.r.p., 1984. (**Bibliothèque de l'Histoire de l'Education**, 10). [en ligne] URL : [www.persee.fr/doc/inrp\\_0000-0000\\_1984\\_ant\\_10\\_1\\_7003](http://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_1984_ant_10_1_7003)  
p. 352-357

- **DELATTRE, Pierre. Les établissements des Jésuites en France. 1949**  
DELATTRE, Pierre. **Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles ; répertoire topobibliographique publié à l'occasion du 4e centenaire de la compagnie de Jésus, 1540-1940.** Enghien : Institut supérieur de théologie, 1949  
t. 2, col. 1113, 1118-1122, 1130-1134
- **DENAIS, Joseph. Recherches historiques sur le collège du Puy-en-Velay, XVIe-XVIIIe siècles. Tablettes historiques de la Haute-Loire, 1876**  
*Recherches historiques sur le collège du Puy-en-Velay, XVIe-XVIIIe siècles.* In **Tablettes historiques de la Haute-Loire**, 6ème année, 1875-1876. Le Puy : J.-M. Freyrier impr., Th. Bérard, libraire, 1876  
p. 1-159  
AD Haute-Loire : 8° G 116
- **GAUTHERON E. Etudes sur l'histoire de l'art dans la Haute-Loire. Peintres et sculpteurs du Velay. Le Puy-en-Velay : impr. de la Haute-Loire, 1927.**  
GAUTHERON E. **Etudes sur l'histoire de l'art dans la Haute-Loire. Peintres et sculpteurs du Velay.** Le Puy-en-Velay : impr. de la Haute-Loire, 1927.  
p. 173  
BnF : 4-V-10235
- **Jésuites en Haute-Loire : actes du colloque du Puy-en-Velay, 16-17 novembre 1990.**  
**Jésuites en Haute-Loire : actes du colloque du Puy-en-Velay, 16-17 novembre 1990.** [Le Puy-en-Velay] : Centre culturel départemental, Conseil général de la Haute-Loire, [1990]  
Compte-rendu très critique par COMPERE Marie-Madeleine in **Histoire de l'éducation**, 1993, n° 57, p. 118-119 quant au caractère scientifique de ce colloque
- **[LAURENT abbé]. Almanach historique de la ville et du diocèse du Puy pour l'année 1787. Le Puy : éd. Lacombe, s.d.**  
[LAURENT abbé]. **Almanach historique de la ville et du diocèse du Puy pour l'année 1787.** Le Puy : éd. Lacombe, s.d.  
BnF : 16-LC31-1098
- **Le Proviseur au collège royal du Puy à M. Le Préfet de la Haute-Loire. Le Puy-en-Velay, 1843**  
**Le Proviseur au collège royal du Puy à M. Le Préfet de la Haute-Loire.** Le Puy-en-Velay : impr. Alexis Guilhaume, rue du Collège, 1843  
AD Haute-Loire : 1 T 96
- **MOISY, Pierre. Les églises de l'ancienne assistance de France. Rome : 1958**  
MOISY, Pierre. **Les églises de l'ancienne assistance de France.** Rome : 1958  
p. 216-217
- **MOSNIER Henri. L'école centrale de la Haute-Loire. In Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, t. 2, 1879, p. 107-182**  
MOSNIER Henri. *L'école centrale de la Haute-Loire.* In **Mémoires et procès-verbaux de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire**, t. 2, 1879, p. 107-182.  
Accès Gallica : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2293492>>
- **POUSSOUNEL père Gabriel. Journal du collège du Puy depuis sa fondation qui fut en 1588 jusques en 1746. Ms**  
POUSSOUNEL père Gabriel. **Journal du collège du Puy depuis sa fondation qui fut en 1588, contenant tout ce qui s'est passé de remarquable dans ce collège jusqu'en 1746.** Manuscrit ; B Patrimoine CAM, ms 900, legs Paul Leblanc  
Le père jésuite Gabriel Poussounel est procureur du collège du Puy de 1725 à 1746.  
fol. 29-164

B Patrimoine CAM : ms 900

- **SÉNARD-KIERNAN, Adriana. Étienne Martellange (1569-1641) : un architecte visiteur de la Compagnie de Jésus. Thèse de doctorat, Université Toulouse-II-Jean-Jaurès, 2015 (5 vol.)**  
SÉNARD-KIERNAN, Adriana. **Étienne Martellange (1569-1641) : un architecte visiteur de la Compagnie de Jésus à travers la France au temps de Henri IV et de Louis XIII.** Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse, Université Toulouse-II-Jean-Jaurès, 2015 (5 vol.)  
vol. 1, p. 69 à 73 ; vol. 3 p. 175-183
- **SOULINGEAS Yves. L'église du collège des jésuites du Puy, 1976**  
SOULINGEAS Yves. *L'église du collège des jésuites du Puy.* Paris, **Congrès archéologique de France** 133e session, 1975 - Velay, 1976, p. 373-385  
p. 373-375, 384

## Annexe 1

### Annexe 1 : Acte de fondation du collège, extrait concernant l'acquisition des maisons de l'Isle Chambon (AD Haute-Loire, 1 D 1)

L'acte de fondation du collège a été publié en 1876 dans les **Tablettes historiques du Velay**, p.16-17, " d'après une copie authentique du 17e siècle ".

" Quant au lieu des bâtiments dudit collège qui est nécessaire auxdits de la Compagnie pour retirer et dresser la jeunesse et faire les exercices tant scolastiques que religieux que restant non seulement régents mais aussi personnes ecclésiastiques et religieuses, encore que les sieurs consuls et habitants de ladite ville eussent ci-devant commencé de bâtir à grands frais et dépenses un collège qui a moitié se trouve propre auxdits de la Compagnie, néanmoins lesdits sieurs consuls et habitants ont promis et promettent au nom de ladite communauté d'acheter pour un commencement et donner auxdits de la Compagnie dans deux mois au plus tôt, si faire se peut, le pourpris, passes et habitations de l'Isle Chambon, lieu choisi et trouvé propre par ceux qui ci-après seront déclarés, et incontinent faire vider tandis que l'on achètera dans lesdits deux mois au plus tôt, savoir la maison de sieur André Mage où ils sont déjà logés, la maison de Jean Roux serrurier joignant à celle dudit Mage vers l'orient, et toutes les autres maisons, lieu et habitations adjacentes et contiguës à la maison dudit Jean Roux et qui sont tout au long de la rue Favèfrèze tirant vers la bise jusques à la maison de Mathieu Chabanes, icelle comprise, faisant le carré à ladite rue et à la rue de la Sabaterie Vielhe, tirant vers l'occident depuis ladite maison dudit Mathieu Chabanes, jusques à la maison de Jacques Chanut, dit Monistrol, icelle comprise, et la rue qui est au-dessous jusques à la susdite maison dudit Chanut, *Item*, les jardins qui sont compris de l'occident à l'orient depuis la muraille dudit jardin de feu Me Claude Pradier, jusques à la maison dudit Mage et maisons susdites de la rue Favèfrèze ayant environ vingt toises françaises en longueur du midi à la bise et quatorze en longueur de l'occident à l'orient, et outre ce dessus les maisons de Jean Séjallon, boulanger, et de Jean Charantus, qui est au-dessus et boutiques. *Item*, les maisons de sire Claude Farnier et du sieur de Villeneuve, lesquelles parties aboutissant à la rue de la Chaussade, parties aux susdits jardins, les boutiques desquelles maisons répondant à ladite rue de la Chaussade qui sont desdits Fornier, sieur de Villeneuve, Séjallon et Charantus, seront et appartiendront à la communauté de ladite ville pour en faire et disposer au profit d'icelle ainsi que bon semblera auxdits consuls de ladite ville, y mettant locataires paisibles et convenable, gens d'étude, et cependant que lesdits de la Compagnie se serviront pour leur usage scolastique et domestique desdits maisons, lieux et jardins ont promis lesdits sieurs consuls et habitants et promettent au nom de ladite communauté d'acheter dans quatre ans prochainement venant les autres places, maisons et jardins nécessaires pour incontinent après bâtir et parfaire ledit collège le plus tôt que l'on pourra ".

## Annexe 2

### Annexe 2 : Fin de la grande affaire de la congrégation des Messieurs sous le titre de l'Assomption de la Vierge par transaction (POUSSOUNEL, G., 1746, fol. 100v°-101v°)

" La congrégation (...) s'assemblait, avant que le collège ne fût entièrement fini, dans divers endroits du vieux collège qu'il fallait quitter quand on était obligé de les démolir, ce qui les inquiétoit beaucoup, et pour n'être plus exposés à ces changements ils prirent la résolution de faire bâtir à leurs frais et dépens une chapelle fixe où ils pussent s'assembler, ce qu'ils firent en effet, et c'est le lieu où elle est actuellement. Par négligence on leur laissa les clefs tant des ornements et meubles que de ladite chapelle, ce qui fit que les Messieurs prétendoient que les jésuites n'y avoient aucun droit. Les choses allèrent si loin qu'ils vouloient faire faire une porte à côté de la grande porte de l'église pour entrer dans leur chapelle sans entrer dans le collège et pour y pouvoir faire entrer les femmes qui n'y entroient pas auparavant ils

vinrent même à refuser au Père Recteur d'y faire réciter des vers en l'honneur de la Ste Vierge et d'y faire construire des classes, prétendant que les jésuites n'y avoient pas plus de droits que les capucins en ont à la chapelle des Pénitents, ce qui occasionna de grands désordres et scandales par la division qui se mit entre les congréganistes, les uns soutenant les jésuites à la tête desquels étoit Mr Debeget, les autres leur étoient entièrement opposés ".

Par transaction signée le 12 décembre 1632, les congréganistes renoncent à revendiquer la propriété de la chapelle et de ses biens et au dédommagement des frais engagés, en échange de quoi ils obtiennent la jouissance du lieu pour leurs assemblées et exercices ordinaires et la conservation des clefs des armoires pour l'entretien des ornements.

### Annexe 3

#### **Annexe 3 : Plan d'un grand degré à repos qu'on prétendait faire, d'une dépense de 2000 écus, à la place de celui qui commence au bas étage et qui monte à l'église et aux autres étages de la maison, 1681 (AD Haute-Loire, 1 D 30)**

" On a remédié assez notablement à la grande obscurité qui était au bas de cet escalier et au couloir du plus bas étage cette année 1681 et le collège pourra se passer longtemps de cette dépense. En tout cas, coupant la muraille qu'on a fait depuis peu d'années devant la chambre du compagnon du père procureur et y faisant seulement un pilier pour soutenir le plancher et faisant sauter la voûte qui soutient le 3e étage et des marches de pierre, y substituant des marches de bois, on rendait ce bas étage assez éclairé et assez honnête avec une balustrade de fer ".

### Annexe 4

#### **Annexe 4 : Description du collège en 1787 par l'abbé Laurent, bibliothécaire du collège**

Extrait de l'**Almanach historique de la ville et diocèse du Puy**, 1788

" Les vastes bâtiments du collège sont distribués de la manière la plus convenable au bon ordre physique et moral. Les pensionnaires couchent dans des alcôves fermées pendant la nuit, et cependant bien aérées. Leur dortoir contient environ cent lits, un courant d'air très libre et très salubre y règne pendant le jour. La distribution de cette immense salle, exécutée d'après le plan de Mgr l'Evêque, satisfait la curiosité de tous les étrangers.

En général les bâtiments du collège se présentent sous un aspect fort modeste. Mais, dans l'intérieur on ne peut rien voir de plus noble, de plus commode ni de mieux distribué. "

### Annexe 5

#### **Annexe 5 : Description du collège en 1789**

Extrait de DENAIS Joseph, **Le Collège du Puy** in *Tablettes historiques de la Haute-Loire*, 1876, p. 448  
448

#### **Déclaration des biens mobiliers et immobiliers dépendant du collège royal du Puy faite en exécution des lettres patentes du roi Louis XVI, en date du 18 novembre 1789, rendues sur le décret de l'Assemblée nationale du 13 du même mois**

" Les bâtiments du Collège, situés en la ville du Puy, sont composés d'appartemens propres à loger un principal, un sous principal, trois professeurs et cinq régents, de trois salles pour les assemblées publiques et particulières, de plusieurs autres salles pour les études et les classes d'un vaisseau de bibliothèque, d'un dépôt d'archives, de cuisine, office, réfectoire, caves, greniers, fruitier, boulangerie avec cours et un jardin, d'un dortoir propre à loger environ 80 pensionnaires, finalement d'une chapelle intérieure, d'une église extérieure et d'une sacristie attenante.

Le mobilier de ladite maison consiste en meubles affixes, environ 80 lits, bancs, chaises, tableaux, tapisseries, batterie de cuisine. vaisselle de cave, ustensiles de boulangerie, linges de lit et de table, une horloge délabrée. Tous le mobilier des Jésuites ayant été vendu en 1761 (sic) d'après les édits et arrêts les concernant, c'est sur les épargnes des revenus actuels que le bureau d'administration a trouvé les ressources pour l'acquisition de tout le mobilier qui est actuellement au Collège, tant à l'usage des maîtres que du pensionnat.

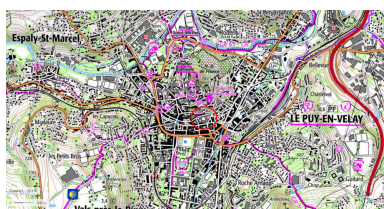
Le mobilier de la sacristie consiste en sept calices avec leurs patènes, quatre ciboires, un soleil ou ostensor, trois encensoirs, trois lampes, dix chandeliers, un christ, deux paires de burettes, le tout en argent, douze chandeliers d'asquemie, quelques autres en laiton et six en bois doré, et finalement les linges et ornements nécessaires pour le service solennel et privé dans l'église, où il y a habituellement de huit à dix prêtres ".

## Annexe 6

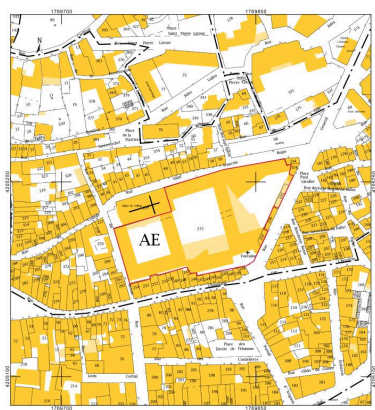
### Annexe 6 : Description du collège en 1874 (extrait de CHARVET, Léon, Etienne Martellange. Lyon : 1874, p. 36)

" Il se compose de deux grandes cours séparées seulement par un corps de logis et entourées de bâtiments. L'église forme le côté nord de la première cour ; une galerie couverte à deux étages lui est adossée et se trouve aussi dans l'axe de la porte principale d'entrée. Cette galerie est décorée du côté de la cour par une ordonnance d'arcades de style dorique au rez-de-chaussée et ionique au premier étage d'un genre qui manque un peu de pureté mais qui ne laisse pas d'avoir une certaine élégance. Il paraît qu'il y avait autrefois sur la façade de ce portique un immense perron qui fut démoli il y a quelques années et qui fut remplacé par un escalier vulgaire. Ce perron conduisait au premier étage de la galerie et aux tribunes de l'église. La construction de cette galerie ne nous a pas paru aussi ancienne que celle des autres bâtiments. Cette première cour servait, comme d'habitude, pour les classes et cette disposition lui a été conservée. La seconde cour est beaucoup plus grande en ce sens qu'elle occupe dans sa longueur l'espace que l'église enlève à la première. Le corps de logis, opposé à l'entrée, offre deux grand pavillons dépassant en hauteur la masse des bâtiments et dans lesquels sont installés des escaliers ; sur ce même corps de logis est un fronton qui devait recevoir le cadran solaire d'usage. Toutes ces constructions paraissent anciennes, à l'exception de la façade au nord qui a été remaniée. On remarque deux portes en symétrie qui sont d'une bonne manière ".

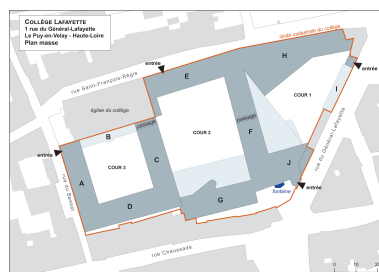
## Illustrations



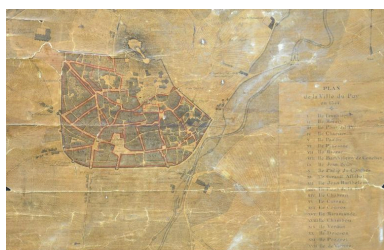
Plan de situation  
 Dess. Catherine Guégan  
 IVR84\_20254300053NUDA



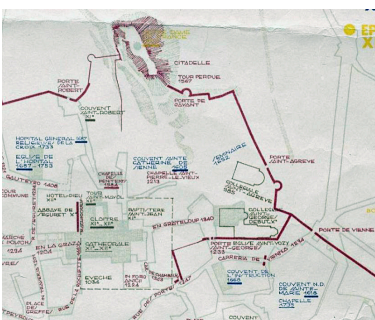
Plan masse et de situation,  
 extrait du plan cadastral (2019)  
 Dess. Catherine Guégan,  
 Autr. Service du cadastre  
 IVR84\_20194300031NUDA



Plan masse (Dess. Inv.  
 G. Beuparland-Dupuy)  
 Dess. Guylaine Beuparland-Dupuy  
 IVR84\_20254300271NUDA



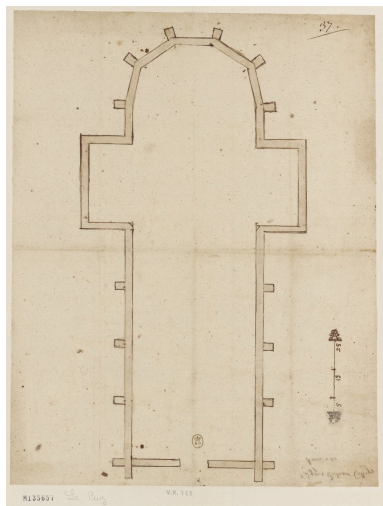
Plan de la ville du Puy en 1544 :  
 sous le n° XVIII, l'île Chambon  
 (AD Haute-Loire, 1 FI LE PUY 52)  
 Autr. Antoine Martin  
 IVR84\_20194300057NUCAB



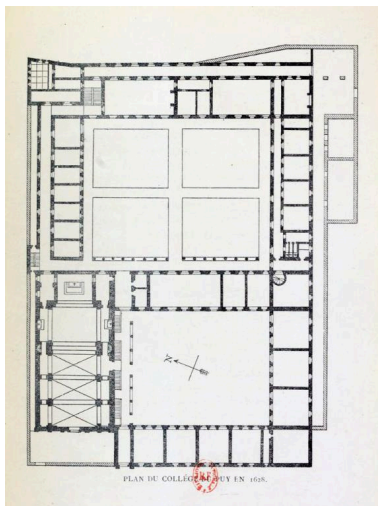
Plan de la ville du Puy du Moyen  
 Age au 20e siècle, détail : 1er  
 emplacement choisi par les jésuites  
 autour de l'église Saint-Agrève  
 IVR84\_20254300052NUCA



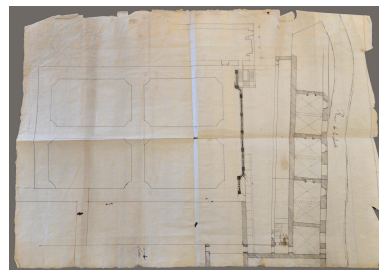
Plan de la ville du Puy du Moyen  
 Age au 20e siècle, détail : îlot du  
 collège et voirie ancienne (AD  
 Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 12)  
 IVR84\_20194300056NUCA



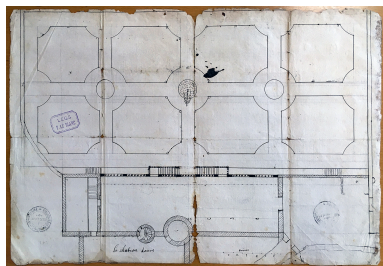
Plan de l'église du vieux collège, levé par E. Martellange (?) v. 1605 (?) (BnF, Est., FOL-HD-4 (9))  
Phot. BnF Service photographique,  
Autr. Etienne Martellange frère  
IVR84\_20254300061NUCA



Plan du rez-de-chaussée par le frère Jean Claus, 1628 (repr. in Charvet, 1874) ; en 1628, seuls le corps de bâtiment nord de la cour des pères et l'église sont achevés  
IVR84\_20194300011NUCA



Plan partiel du collège : projet d'agrandissement, 4e quart 17e s. (?) (AD Haute-Loire, 1 D 30)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. auteur inconnu  
IVR84\_20254300031NUCA



Plan du jardin du château d'Ours, " maison de récréation " du collège des jésuites du Puy (B Patrimoine CAM, ms 900)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. auteur inconnu  
IVR84\_20254300054NUCA



Distribution d'après le procès-verbal de visite de 1762 (fond de plan : cadastre napoléonien, 1810 (Dess. Inv. G. Beauparland-Dupuy)  
Dess. Guylaine Beauparland-Dupuy  
IVR84\_20264300001NUCA



Cadastre napoléonien, 1808 : section D-u (AD Haute-Loire, 3 P 2623)  
Phot. Phot. AD Haute-Loire  
IVR84\_20194300003NUCA



Cadastre napoléonien, 1810, détail : le collège et son église (AD Haute-Loire, 3 P 2623)  
Phot. Phot. AD Haute-Loire  
IVR84\_20194300005NUCA



Plan général de la ville du Puy, 1843-1848 (AC Le Puy-en-Velay, non coté)  
Phot. Jean-Michel Périn  
IVR83\_20134300022NUC4A



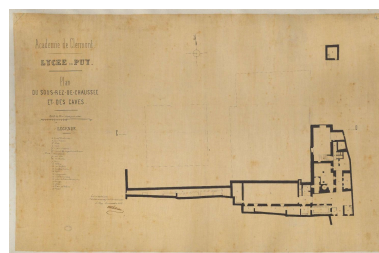
Plan d'alignement, 1843-1848 : détail (AC Le Puy-en-Velay, atlas, non coté)  
Repro. Jean-Michel Périn  
IVR83\_20134300024NUC4A



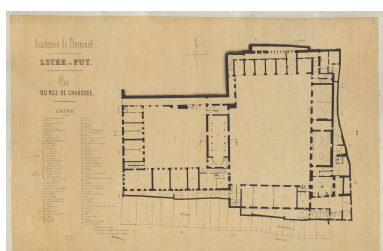
Plan de la ville du Puy par L.-Ch. Le Maire, atlas des lycées, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
Phot. Atelier photographique des Archives nationales,  
Autr. Louis-Charles Le Maire  
IVR84\_20254300020NUCA



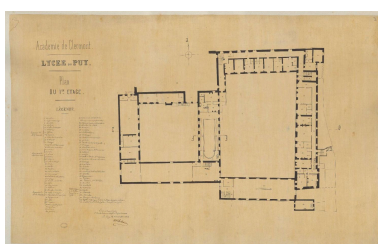
Plan masse du collège, détail du plan de la ville du Puy par L.-Ch. Le Maire, atlas des lycées, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
Phot. Atelier photographique des Archives nationales,  
Autr. Louis-Charles Le Maire  
IVR84\_20254300057NUCA



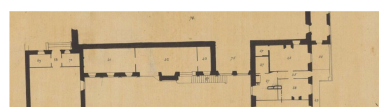
Plan du sous-rez-de-chaussée [sic] et des caves par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
Autr. Louis-Charles Le Maire  
IVR84\_20254300026NUCA



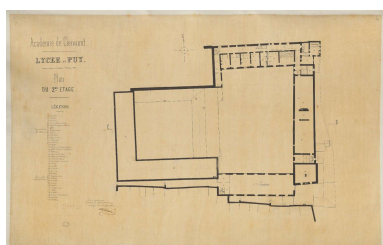
Plan du rez-de-chaussée par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
Phot. Atelier photographique des Archives nationales,  
Autr. Louis-Charles Le Maire  
IVR84\_20254300025NUCA



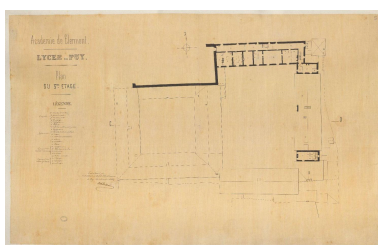
Plan du 1er étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
Phot. Atelier photographique des Archives nationales,  
Autr. Louis-Charles Le Maire  
IVR84\_20254300024NUCA



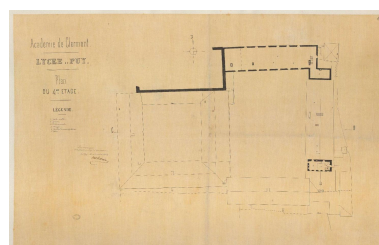
Plan du 1er étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 : détail avec l'emplacement de la sacristie concédée à la paroisse en 1823 et reprise en 1834 pour y installer l'appartement du censeur (n°48 et partie de n°47?) (AN, CP/F/17/\*/2569).  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Louis-Charles Le Maire  
IVR84\_20254300067NUCA



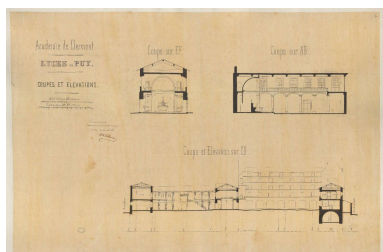
Plan du 2e étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
Phot. Atelier photographique des Archives nationales,  
Autr. Louis-Charles Le Maire  
IVR84\_20254300023NUCA



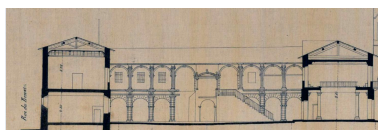
Plan du 3e étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
Autr. Louis-Charles Le Maire  
IVR84\_20254300022NUCA



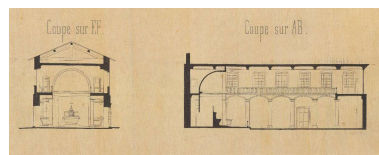
Plan du 4e étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
Phot. Atelier photographique des Archives nationales,  
Autr. Louis-Charles Le Maire  
IVR84\_20254300021NUCA



Elévations et coupes par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
Phot. Atelier photographique des Archives nationales,  
Autr. Louis-Charles Le Maire

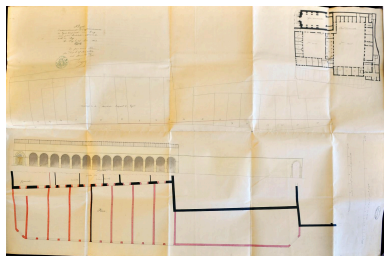


Elévation de la galerie nord de la cour des classes, avec l'escalier droit desservant le premier étage (détail de l'élévation de 1862 par L.-Ch. Le Maire, AN, CP/F/17/\*/2569)  
IVR84\_20224300002NUCA

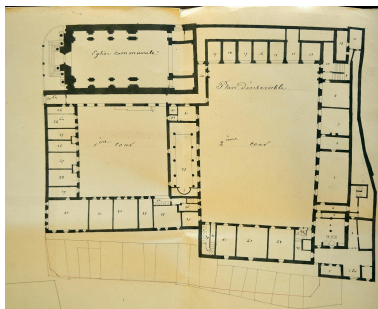


Vues en coupe de la chapelle du lycée : maître autel et bas-côté avec tribune (détail des coupes de 1862 par L.-Ch. Le Maire, AN, CP/F/17/\*/2569)  
IVR84\_20254300019NUCA

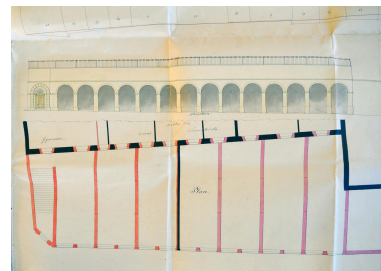
IVR84\_2022430001NUCA



Projet d'agrandissement par V. Bellut, 1863 : plan d'ensemble (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. Clément Antoine Victor Bellut  
IVR84\_20254300037NUCA



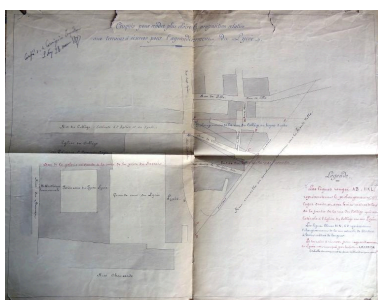
Projet d'agrandissement par V. Bellut, 1863 : détail du plan d'ensemble (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. Clément Antoine Victor Bellut  
IVR84\_20254300039NUCA



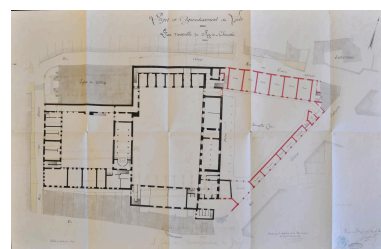
Projet d'agrandissement par V. Bellut, 1863 : détail de l'élévation projetée rue Chaussade (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. Clément Antoine Victor Bellut  
IVR84\_20254300038NUCA



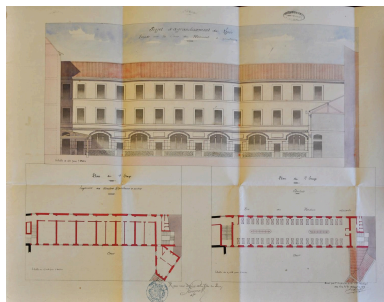
Plan parcellaire par A. Martin, 1876 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. Antoine Martin  
IVR84\_20254300040NUCA



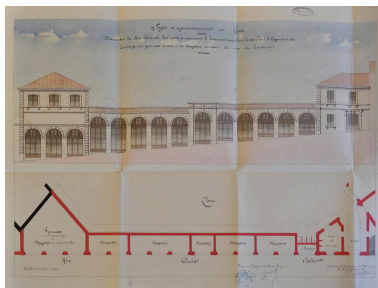
Plan masse avec localisation des parcelles à acquérir et des ouvertures de rue à prévoir, 1877 (AD Puy-de-Dôme, T 3082)  
Repro. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300017NUCA



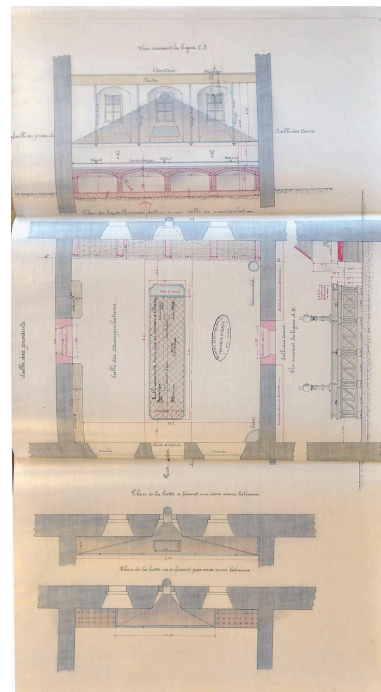
Projet d'agrandissement (1er état, partiellement réalisé) par A. Martin, 1878 : plan d'ensemble, rez-de-chaussée (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. Antoine Martin  
IVR84\_20254300043NUCA



Projet d'agrandissement (1er état) par A. Martin, 1878 : plans et élévation sur cour du bâtiment à construire (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. Antoine Martin  
IVR84\_20254300041NUCA

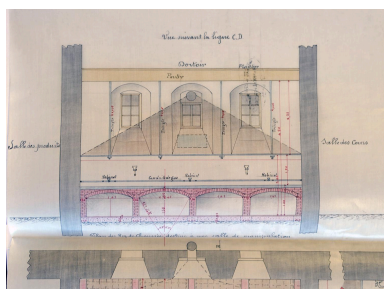


Projet d'agrandissement (1er état) par A. Martin, 1878 : élévation sur la rue Général-Lafayette (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. Antoine Martin  
IVR84\_20254300042NUCA

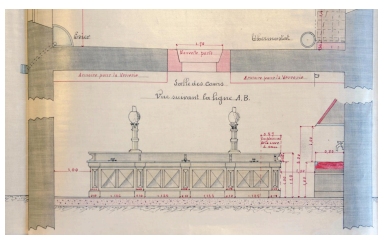


Projet d'aménagement d'une salle de manipulations par A. Martin, 1889 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

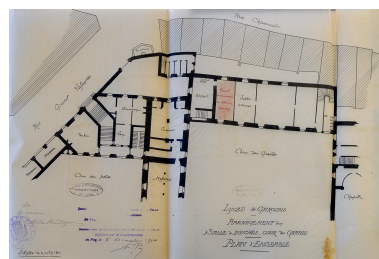
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Antoine Martin  
IVR84\_20254300044NUCA



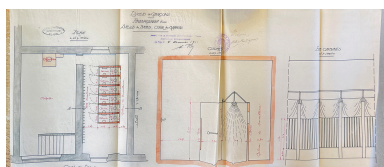
Projet d'aménagement d'une  
salle de manipulations,  
détail : vue en élévation (AD  
Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Antoine Martin  
IVR84\_20254300045NUCA



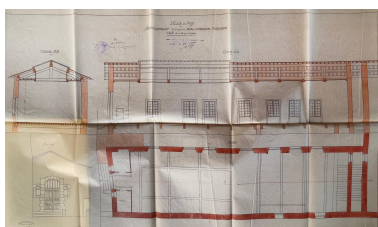
Projet d'aménagement d'une  
salle de manipulations, détail : vue  
en élévation de la salle de cours  
(AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Antoine Martin  
IVR84\_20254300046NUCA



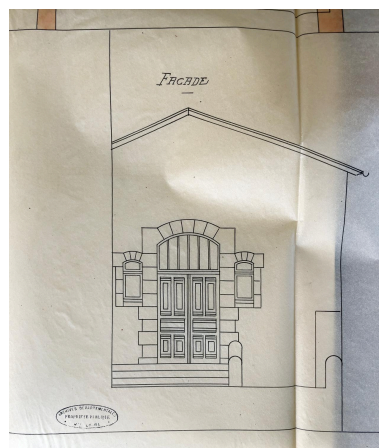
Projet d'aménagement d'une salle  
de douches : plan d'ensemble  
par Achille Proy, 1900 (AD  
Haute-Loire, 157 O 4-7/2)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Achille Proy  
IVR84\_20254300062NUCA



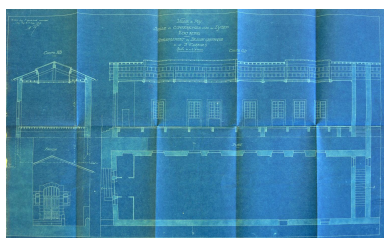
Projet d'aménagement d'une  
salle de douches : plan et élévation  
de la salle par Achille Proy, 1900  
(AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Achille Proy  
IVR84\_20254300060NUCA



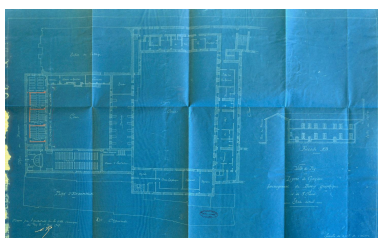
Projet d'aménagement de l'ancienne  
bibliothèque publique : plan, coupe  
et élévation par A. Proy, 1900  
(AD Haute-Loire, 157 O 4-3)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Achille Proy  
IVR84\_20254300033NUCA



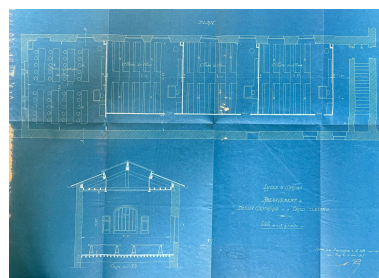
Projet d'aménagement de l'ancienne  
bibliothèque publique par A.  
Proy, 1900 : détail de l'entrée  
(AD Haute-Loire, 157 O 4-3)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Achille Proy  
IVR84\_20254300034NUCA



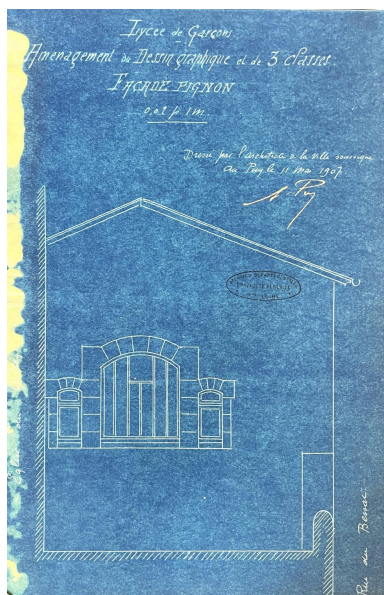
Salle de conférences au 1er  
étage du corps de bâtiment ouest  
longeant la rue du Bessat : état  
des lieux par A. Proy, 1907  
(AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Achille Proy  
IVR84\_20254300064NUCA



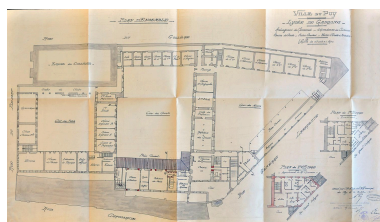
Plan d'ensemble du 1er étage du lycée  
en 1907 avec projet d'aménagement  
de salles de dessin par A. Proy  
(AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)  
Repro. Catherine Guégan,  
Autr. Achille Proy  
IVR84\_20254300063NUCA



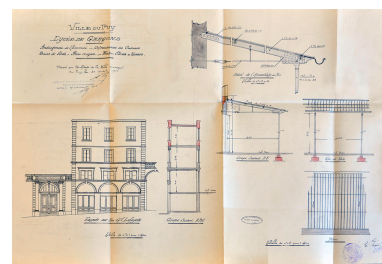
Projet d'aménagement de trois  
salles de classes et d'une salle de  
dessin graphique par A. Proy, 1907  
(AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)  
Repro. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300065NUCA



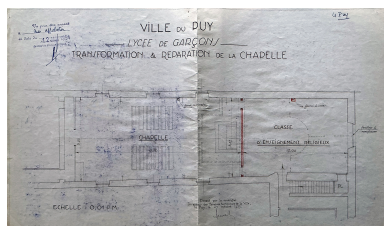
Aménagement de trois salles de classes et d'une salle de dessin graphique par A. Proy : projet d'élévation pour le mur mignon du côté du parvis de l'église, 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2) Repr. Catherine Guégan IVR84\_20254300066NUCA



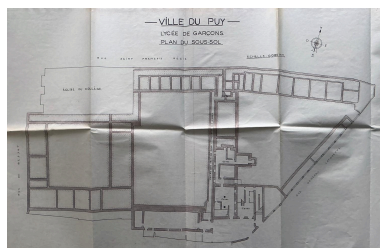
Plan d'ensemble (rez-de-chaussée) en vue du réaménagement des cuisines et dépendances et d'un nouvel économat par A. Proy, oct. 1911 (AD Haute-Loire, 157 O 4/7-1) Repr. Catherine Guégan, Autr. Achille Proy IVR84\_20254300068NUCA



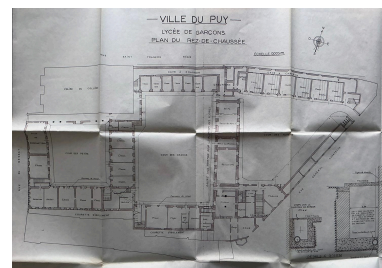
Projet d'aménagement de l'économat avec surélévation d'un étage de l'actuel bâtiment J par A. Proy, 1911 (non réalisé) (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1) Repr. Catherine Guégan, Autr. Achille Proy IVR84\_20254300251NUCA



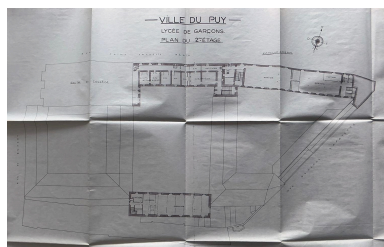
Aménagement de la chapelle du lycée et d'une salle de catéchisme, 1953 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 214) Repr. Catherine Guégan, Autr. Services techniques de la ville du Puy-en-Velay IVR84\_20254300264NUCA



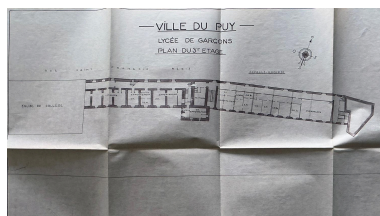
Plan d'état des lieux, 1958 : sous-sol (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216) Repr. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand IVR84\_20254300253NUCA



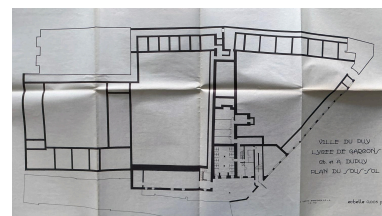
Plan d'état des lieux, 1958 : rez-de-chaussée (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216) Repr. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand IVR84\_20254300254NUCA



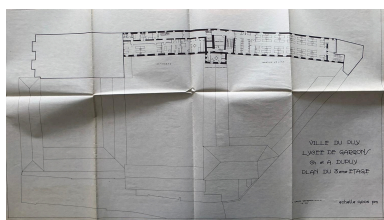
Plan d'état des lieux, 1958 : 2e étage (ArC Le Puy-en-Velay, 474 W 216) Repr. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand IVR84\_20254300255NUCA



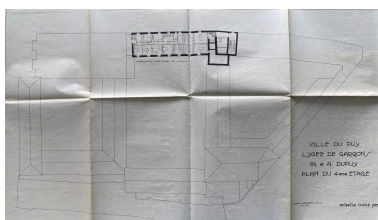
Plan d'état des lieux, 1958 : 3e étage (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216) Repr. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand IVR84\_20254300256NUCA



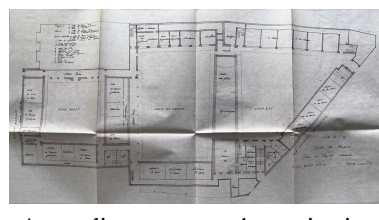
Plan du sous-sol pour installation de la chaufferie par E. Grand, 1958 (AD Haute-Loire, 474 W 216) Repr. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand IVR84\_20254300258NUCA



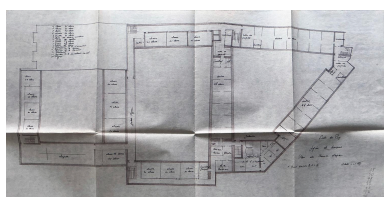
Plan du 3e étage pour installation de l'infirmerie et d'un dortoir par E. Grand, 1958 (AD Haute-Loire, 474 W 216)  
 Repro. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand  
 IVR84\_20254300259NUCA



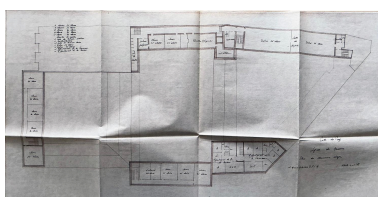
Plan du 4e étage pour installation de chambres de maîtres et infirmerie par E. Grand, 1958 (AD Haute-Loire, 474 W 216)  
 Repro. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand  
 IVR84\_20254300257NUCA



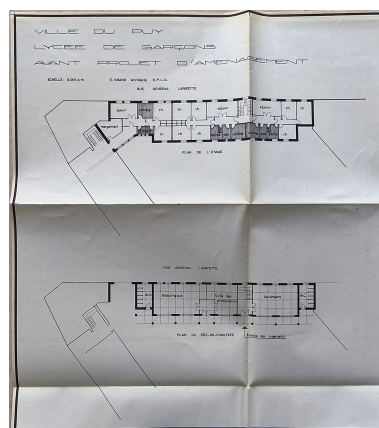
Agrandissement et réorganisation du lycée, avant projet d'E. Grand : plan du rez-de-chaussée, mars 1958 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)  
 Repro. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand  
 IVR84\_20254300260NUC



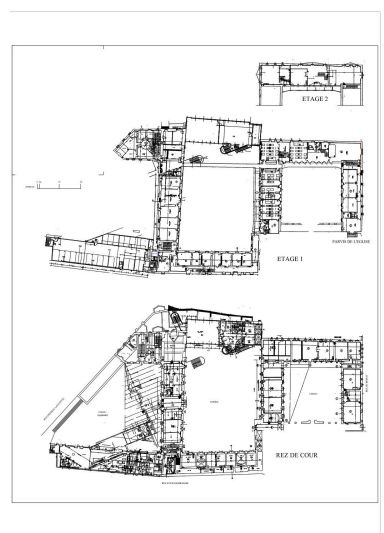
Agrandissement et réorganisation du lycée, avant projet d'E. Grand : plan du 1er étage, mars 1958 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)  
 Repro. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand  
 IVR84\_20254300261NUC



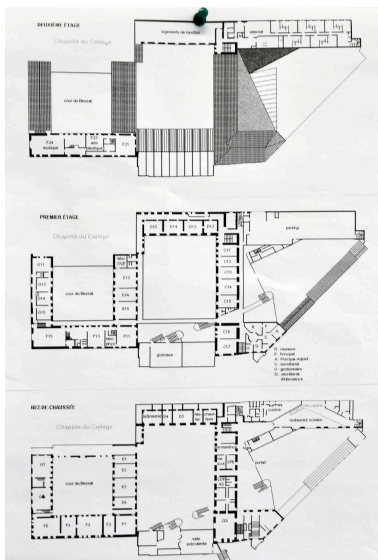
Agrandissement et réorganisation du lycée, avant projet d'E. Grand : plan du 2e étage, mars 1958 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)  
 Repro. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand  
 IVR84\_20254300262NUC



Projet d'aménagement : surélévation côté rue du Général-Lafayette par E. Grand, 1958 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)  
 Repro. Catherine Guégan, Autr. Étienne Grand  
 IVR84\_20254300263NUC



Plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages (Service éducation et jeunesse du département de la Haute Loire)  
 Phot. Département de la Haute-Loire, Services techniques  
 IVR84\_20254300027NUC



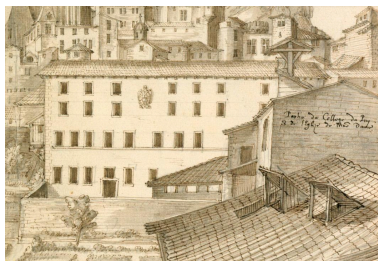
Plans de niveaux (rez-de-chaussée, 1er et 2e étage), état actuel  
 Repro. Catherine Guégan  
 IVR84\_20254300070NUCA



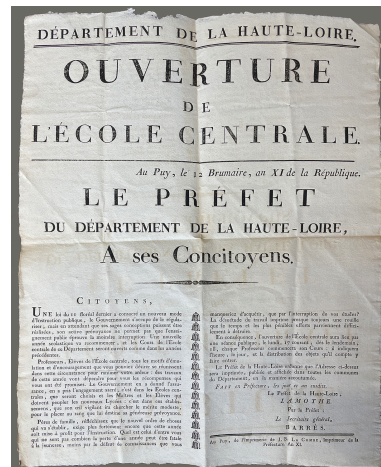
Vue de la ville du Puy en 1607 par E. Martellange (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f. 135)  
 Phot. BnF Service photographique, Autr. Etienne Martellange frère  
 IVR84\_20254300035NUCA



Vue de l'ancien collège et de l'église en cours de construction par E. Martellange, 1617 (BnF, Est. RESERVE UB-9-BOITE FT 4) Autr. Etienne Martellange frère IVR84\_2019430006NUCAB



Détail du dessin de 1617 : le vieux collège (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4) Autr. Etienne Martellange frère IVR84\_20254300056NUCA



Affiche annonçant l'ouverture de l'école centrale (AD Haute-Loire, 1 T 96) Repro. Catherine Guégan, Autr. auteur inconnu IVR84\_20254300032NUCA



La cour des classes vue depuis le sud, 1er quart du 20e siècle ? ; l'escalier menant au 1er étage de la galerie n'est pas encore démoli (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382) Autr. auteur inconnu, Phot. Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine IVR84\_20254300028NUC



Angle nord-ouest de la cour des classes, 1er quart du 20e siècle ? ; le petit avant-corps avec terrasse couvert en appentis n'est pas encore démoli (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011433) Autr. auteur inconnu, Phot. Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine IVR84\_20254300029NUC



Angle sud-ouest de la cour des classes, 1er quart du 20e siècle ? (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011431) Autr. auteur inconnu, Phot. Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine IVR84\_20254300030NUC



Photo d'une classe de 1ère devant la porte du pavillon ouest, v. 1931-1932 (AD Haute-Loire, 7 Fi LE PUY 298) Autr. Maison J. David et E. Vallois IVR84\_20254300250NUC



Vue aérienne de la ville depuis le sud v. 1955-60, détail (phot. R. Henrard ; AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 1) Phot. Roger Henrard IVR84\_20194300058NUCB



Vue aérienne de la ville depuis le sud-ouest, v. 1955-60, détail (phot. R. Henrard ; AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 9) Phot. Roger Henrard IVR84\_20194300007NUCB



Vue aérienne de la ville depuis le nord, v. 1955-60 : détail (phot. R. Henrard ; AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 2)  
Phot. Roger Henrard  
IVR84\_20194300059NUCB



Vue aérienne depuis le sud-ouest, 2005 (AD Haute-Loire, coll. Chevret, 48 Fi 110)  
Phot. Marcel Chevret  
IVR84\_20194300105NUCAB



Vue des boutiques et du préau depuis le sud, avant 1990  
Phot. Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine  
IVR84\_20194300061NUCAB



Vue de l'entrée, du préau et des boutiques depuis l'est avant 1990  
Phot. Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine  
IVR84\_20194300060NUCAB



Vue aérienne (Phot. IGN)  
Repro. Catherine Guégan, Autr. IGN  
IVR84\_20254300252NUCA



Vue générale depuis le nord-est  
Phot. Bénédicte Renaud-Morand  
IVR84\_20224300003NUCA



Bâtiment A, élévation sur la rue du Bessat depuis le nord  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300014NUCA



Bâtiment A, élévation sur la rue du Bessat depuis le nord, en 2025  
Phot. Michel Pérès  
IVR84\_20254300118NUCA



Bâtiment A : ancienne entrée de la bibliothèque municipale au niveau du parvis de l'église, desservant le 1er étage  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300028NUCA



Collège jésuite : porte principale  
rue du Bessat, vue de de face  
Phot. Michel Pérès  
IVR84\_20254300117NUCA



Porte principale vue de trois-quarts  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300004NUCA



Porte principale et façade  
de l'église du collège  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300029NUCA



Porte principale : détail du fronton  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300009NUCA



Bâtiment E, élévation  
sur rue depuis l'ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300008NUCA



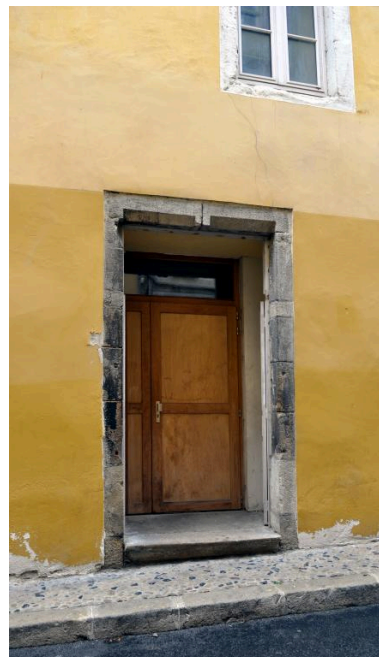
Bâtiment E, élévation sur  
rue depuis l'ouest en 2025  
Phot. Michel Pérès  
IVR84\_20254300119NUCA



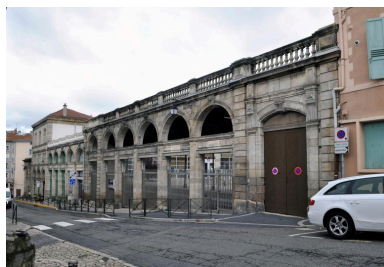
Bâtiment E, élévation sur rue depuis l'est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300022NUCA



Bâtiment E : porte (17e s.)  
rue Saint-François-Régis avec  
inscription LYCEE IMPERIAL  
sur l'entablement ; elle donne  
accès au 1er étage du bâtiment E.  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300023NUCA



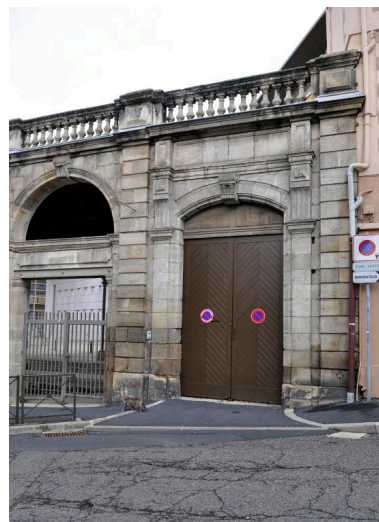
Bâtiment E, entrée secondaire  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300030NUCA



Portail, préau, boutiques et  
bâtiment J vus depuis l'est, en 2019  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300016NUCA



Portail, préau, boutiques et  
bâtiment J vus depuis l'est, en 2025  
Phot. Franck Trabouillet  
IVR84\_20254300154NUCA



Entrée actuelle du collège,  
rue Général-Lafayette  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300020NUCA



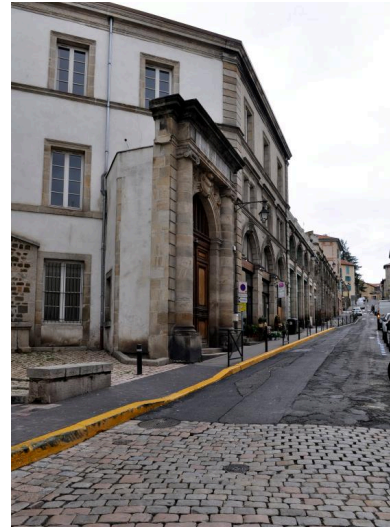
Arcades du préau couvert : détail du décor sculpté et inscriptions sur IPN

Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300235NUCA



Bâtiment J, élévation sur la rue de Général Lafayette, depuis l'ouest

Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300065NUCA



Bâtiment J, depuis le sud

Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300015NUCA



Bâtiment J depuis le sud, en 2025

Phot. Michel Pérès  
IVR84\_20254300121NUCA



Bâtiment J : détail de l'élévation nord désormais englobée dans le nouveau hall d'accueil du collège

Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300236NUCA



Ancienne entrée du lycée, bâtiment J et fontaine du Thérion (13e s.)

Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300064NUCA



Ancienne entrée du lycée,  
bâtiment J et fontaine du  
Théron (13e s.), en 2025  
Phot. Michel Pérès  
IVR84\_20254300120NUCA



Fontaine du Théron, vue d'ensemble  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300084NUCA



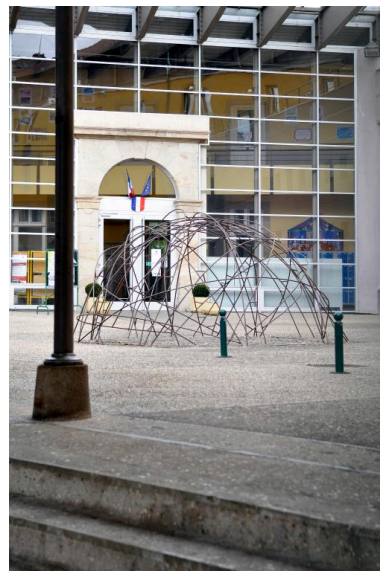
Ancienne porte d'entrée du  
lycée, rue du Général-Lafayette  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300021NUCA



Elévations postérieures, rue  
Saint François-Régis : bâtiment  
H et bâtiment E en arrière-plan  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300019NUCA



Bâtiment H : élévation  
sur rue, depuis l'est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300018NUCA



Cour 1 et oeuvre du 1% artistique ?  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300024NUCA



Porte d'entrée du collège sur cour 1  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300066NUCA



Oeuvre réalisée au titre du  
1% artistique (?), cour 1  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300067NUCA



1% artistique (?) : détail  
du traitement du sol  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300091NUCA



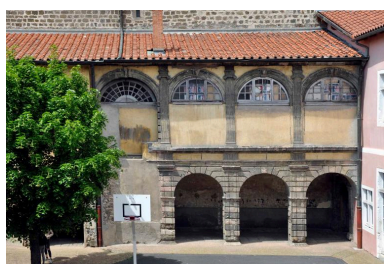
Cour 1, angle sud ; à  
l'arrière plan, bâtiment J  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300237NUCA



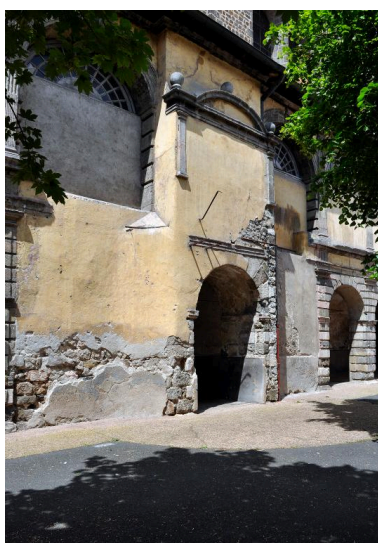
Cour 3, vue d'ensemble depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300046NUCA



Cour 3, vue depuis le sud-ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300044NUCA



Galerie B : élévation partie est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300045NUCA



Galerie B : élévation, partie centrale depuis l'ouest

Phot. Catherine Guégan

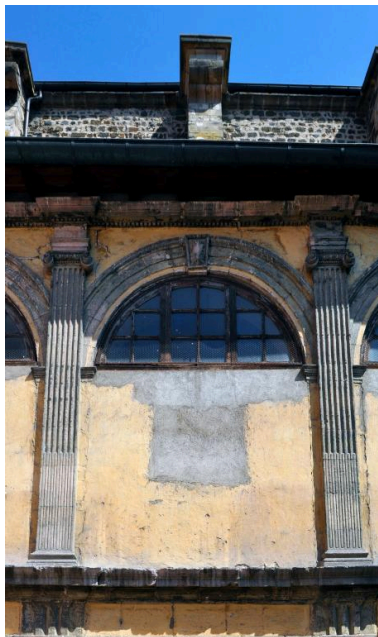
IVR84\_20194300072NUCA



Galerie B : élévation, partie ouest

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300073NUCA



Galerie B : détail d'une travée

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300100NUCA

Galerie B : élévation, partie centrale depuis l'est

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300099NUCA



Galerie B : détail d'un pilastre

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300101NUCA



Bâtiment B : galerie, détail d'une baie

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300075NUCA



Bâtiment B : stratigraphie des badigeons sur le mur nord du portique

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300074NUCA



Bâtiment B : portique, détail des pilastres à bossage

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300076NUCA



Bâtiment B : portique,  
passage vers la cour 2  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300077NUCA



Bâtiment B : détail de la porte  
du passage vers la cour 2  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300069NUCA



Bâtiment B : portique, depuis l'est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300083NUCA



Bâtiment A : élévation sur cour 3  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300047NUCA



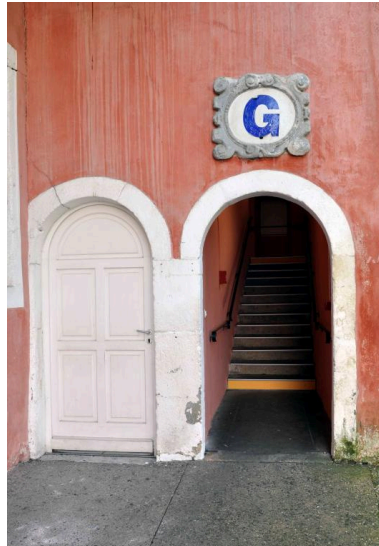
Bâtiment A : élévation sur cour 3  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300050NUCA



Bâtiment A : élévation sur  
cour 3 depuis le nord-est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300051NUCA



Bâtiment A : élévation sur cour 3, partie sud-ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300052NUCA



Bâtiment A, double baie et escalier sud  
IVR84\_20194300053NUCA



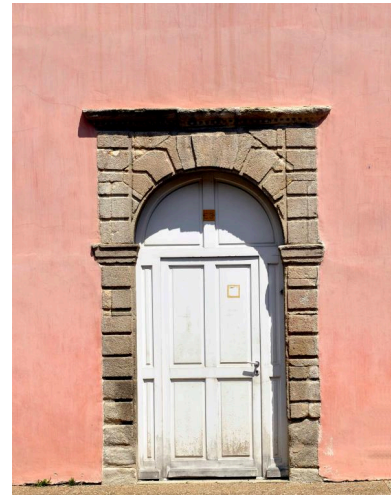
Cartouche au-dessus de l'entrée du bâtiment A côté cour 1  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300054NUCA



Bâtiment C, élévation sur cour 3  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300048NUCA



Bâtiment C : élévation sur cour 3 depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300043NUCA



Bâtiment C : porte centrale (ancienne porte de la chapelle des Messieurs)  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300049NUCA



Cour 2, vue générale depuis le sud-est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300042NUCA



Cour 2, vue générale  
depuis le nord-est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300040NUCA



Cour 2, partie nord depuis l'est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300037NUCA



Cour 2, angle nord-ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300081NUCA



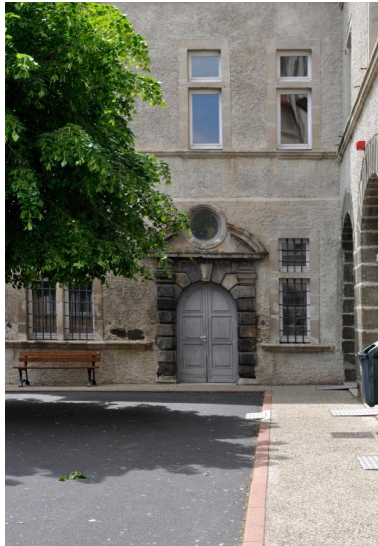
Cour 2, angle nord-ouest, depuis  
le sud : pavillon faisant jonction  
entre les bâtiments C et E  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300086NUCA



Cour 2, angle nord-est :  
pavillon faisant jonction  
entre les bâtiments E et F  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300087NUCA



Cour 2 : pavillon est, détail de la porte  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300088NUCA



Cour 2 : pavillon ouest, détail de la porte  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300089NUCA



Pavillon ouest : vue de la pièce en rez-de-chaussée depuis le sud et ancienne porte communiquant avec le corps de bâtiment nord de la cour 2  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300117NUCA



Bâtiment C : vue d'ensemble sur cour 2, depuis l'est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300041NUCA



Bâtiment C : élévation sur cour 2, depuis le nord-est  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300090NUCA



Bâtiment C, élévation sur cour 2 depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300241NUCA



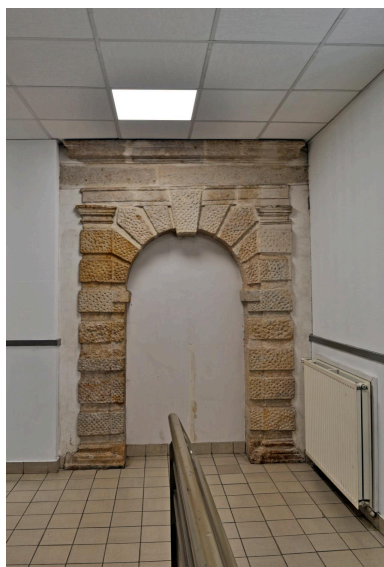
Bâtiment E, élévation sur cour 2  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300035NUCA



Bâtiment E, rez-de-chaussée :  
pilier et arcades en plein cintre  
à l'angle ouest du couloir  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300239NUCA



Bâtiment E, rez-de-chaussée : ancien couloir  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300116NUCA



Bâtiment E, 1er étage : porte murée, ancien accès nord à l'église  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300104NUCA



Bâtiment E, 1er étage : porte murée, ancien accès sud à l'église par le 1er étage de la galerie de la cour des classes  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300103NUCA



Bâtiment F : élévation sur cour 2, vue générale depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300063NUCA



Bâtiment F : élévation sur cour 2, depuis le sud  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300062NUCA



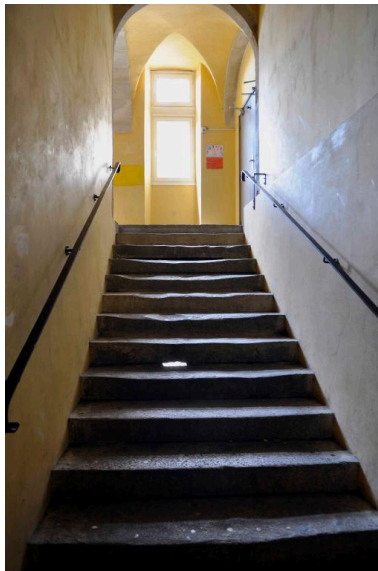
Bâtiment F: élévation sur cour 2, vue partielle  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300070NUCA



Bâtiment F : élévation sur cour 2, détail du fronton  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300071NUCA



Bâtiment F : porte ouvrant sur la première volée de l'escalier  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300055NUCA



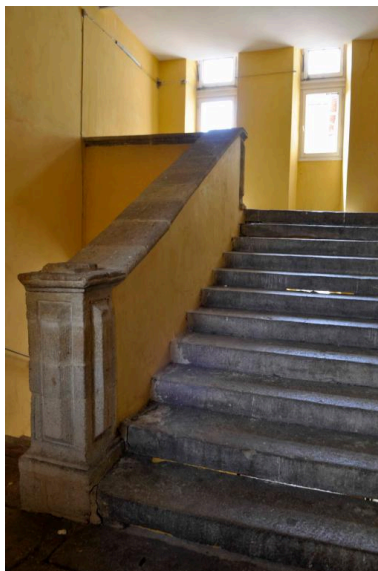
Bâtiment F : escalier, 2e volée  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300036NUCA



Bâtiment F, rez-de-chaussée : voûte d'arêtes au droit de la 2e volée de l'escalier  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300246NUCA



Bâtiment F : escalier, vue depuis le premier repos  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300038NUCA



Bâtiment F : escalier, dernière volée  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300039NUCA



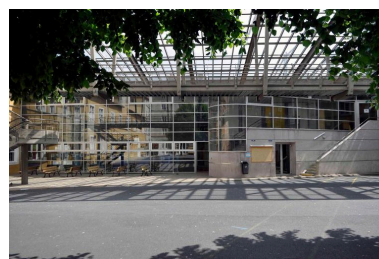
Bâtiment F : détail de l'élévation est (corps de bâtiment est de la cour des pères) désormais englobée dans le nouveau hall d'accueil du collège :  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300238NUCA



Bâtiment F, 1er étage : baies de l'ancien collège murées (ouvertures entre deux salles du corps de bâtiment est de la cour des pères)  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300234NUCA



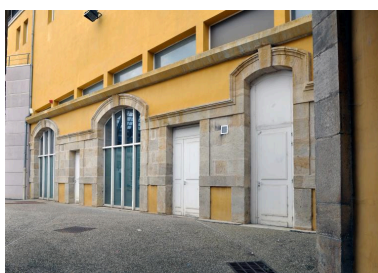
Bâtiment F, pavillon est de la cour 2 : dernier niveau de la tour d'escalier, vu de puis la cour 1  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300248NUCA



Gymnase, cour 2  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300068NUCA



Cour 1 et bâtiment H, depuis le sud ; la façade a été fortement remaniée lors de la dernière



Bâtiment H : détail de l'élévation sur cour 1  
Phot. Catherine Guégan

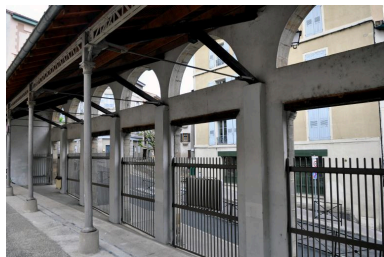


Cour 1, depuis le sud-ouest  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300080NUCA

restructuration des bâtiments, seul  
le rez-de-chaussée est inchangé

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300078NUCA



Cour 1 : préau

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300079NUCA

IVR84\_20194300092NUCA



Le préau, vu depuis le nord

Phot. Catherine Guégan

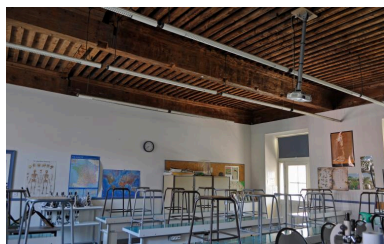
IVR84\_20194300085NUCA



Nouveau hall d'accueil du  
collège ; à l'arrière-plan,  
élévation nord du bâtiment J

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20254300240NUCA



Bâtiment C : salle de SVT  
depuis le sud-ouest et plafond  
à poutres et solives conservé

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300107NUCA



Bâtiment C, vue partielle de  
la salle de SVT depuis le sud

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300106NUCA



Bâtiment F : CDI, ancienne  
cuisine du collège jésuite

Phot. Catherine Guégan

IVR84\_20194300093NUCA



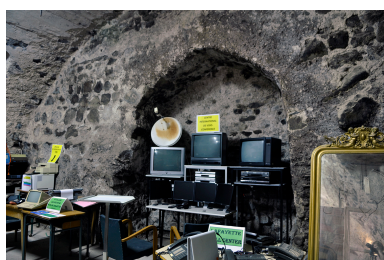
Monument aux morts,  
salle des actes (bâtiment J)  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20194300082NUCA



Élévation sud du pavillon  
ouest de la cour des pères :  
baie murée avant 1862.  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300232NUCA



Bâtiment E : baie murée avant 1862  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300233NUCA



Cave sous le bâtiment F,  
aménagée en "musée technique"  
par des élèves et enseignants  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254301000NUCA



Autre cave sous le bâtiment F  
Phot. Catherine Guégan  
IVR84\_20254300249NUCA

## Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Église du collège des jésuites du Puy-en-Velay, actuellement église Saint-Georges-Saint-Régis, dite église du Collège (IA43000692) Auvergne, Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2 rue du Bessat

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Chapelle Saint Jean-François-Régis (IA43000704) Auvergne, Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2 rue du Bessat

### Dossiers de synthèse :

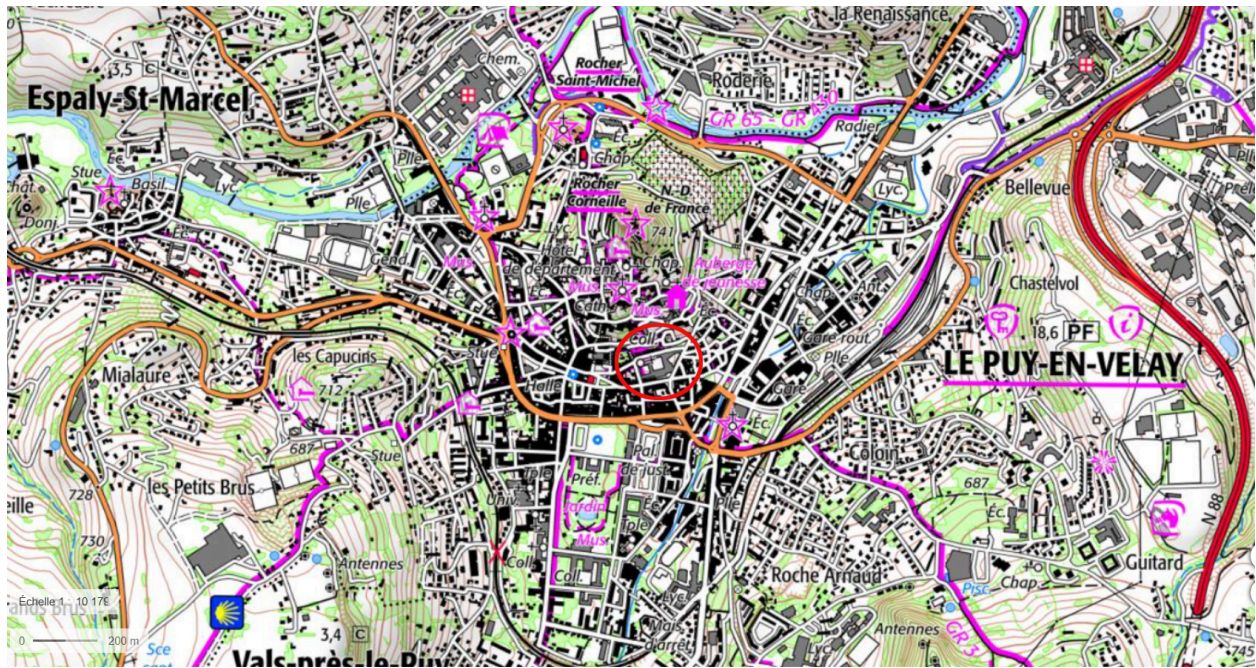
Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Les collèges jésuites d'Ancien Régime (1556-1763) dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (DOSSIER EN COURS) (IA00141292) Auvergne-Rhône-Alpes, Ardèche, Aubenas

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Catherine Guégan, Bénédicte Renaud-Morand

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Données cartographiques : © IGN, CRAIG, FEDER +

## Plan de situation

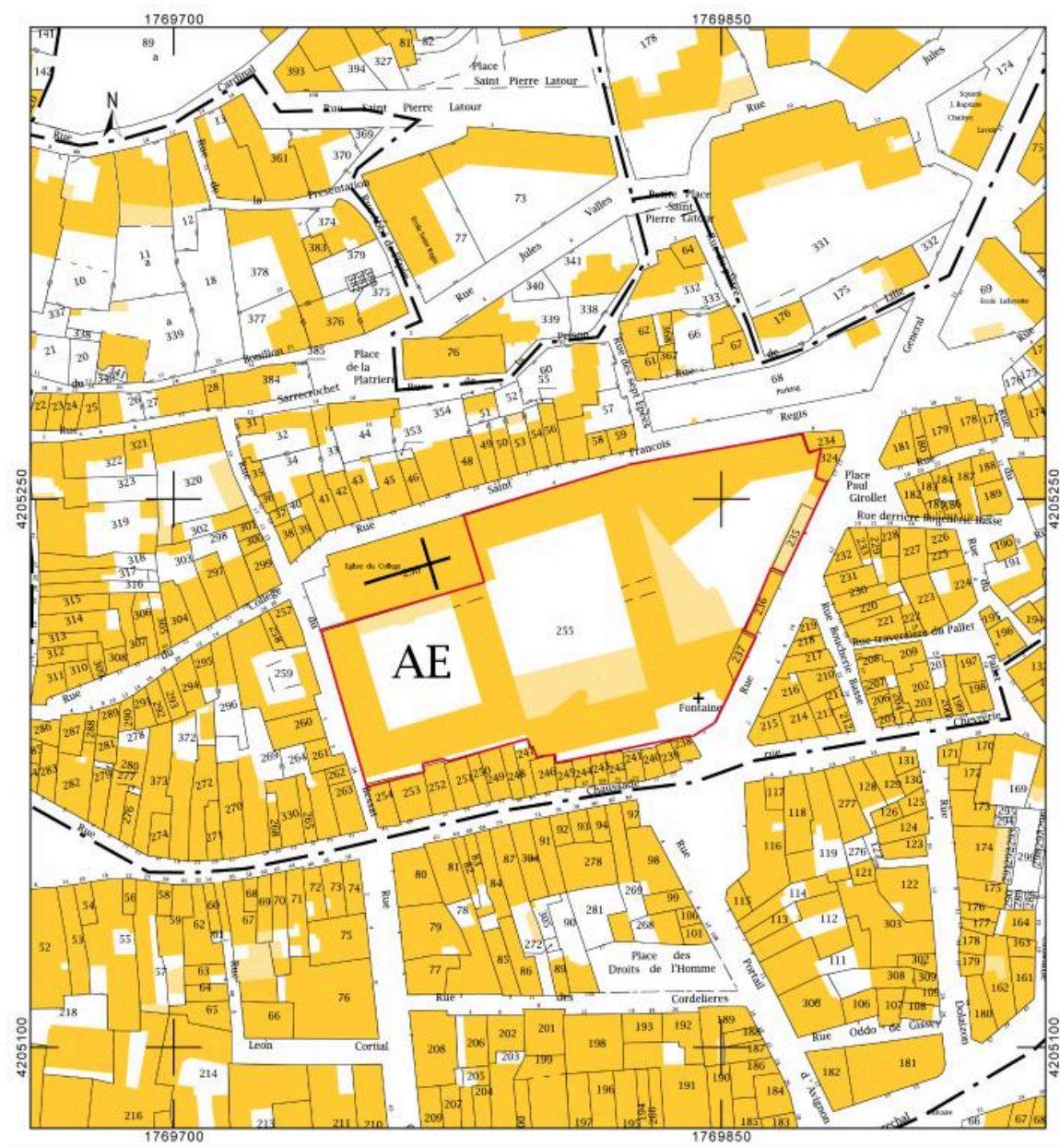
IVR84\_20254300053NUDA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Échelle : 1 : 4264

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse et de situation, extrait du plan cadastral (2019)

IVR84\_20194300031NUDA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Service du cadastre

Date de prise de vue : 2019

Échelle : 1:1500

© Ministère des finances et des comptes publics, [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan de la ville du Puy en 1544 : sous le n° XVIII, l'île Chambon (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 52)

Référence du document reproduit :

- **Plan de la ville du Puy en 1544. Îles (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 52)**  
**Plan de la ville du Puy en 1544. Îles** / Martin, Antoine (architecte) ; extrait des **Chroniques d'Etienne Médicis**, t. II, par A. Chassaing, 1874. Ech. 1:5000 ; 47 x 30 cm (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 52)  
AD Haute-Loire : 1 Fi LE PUY 52

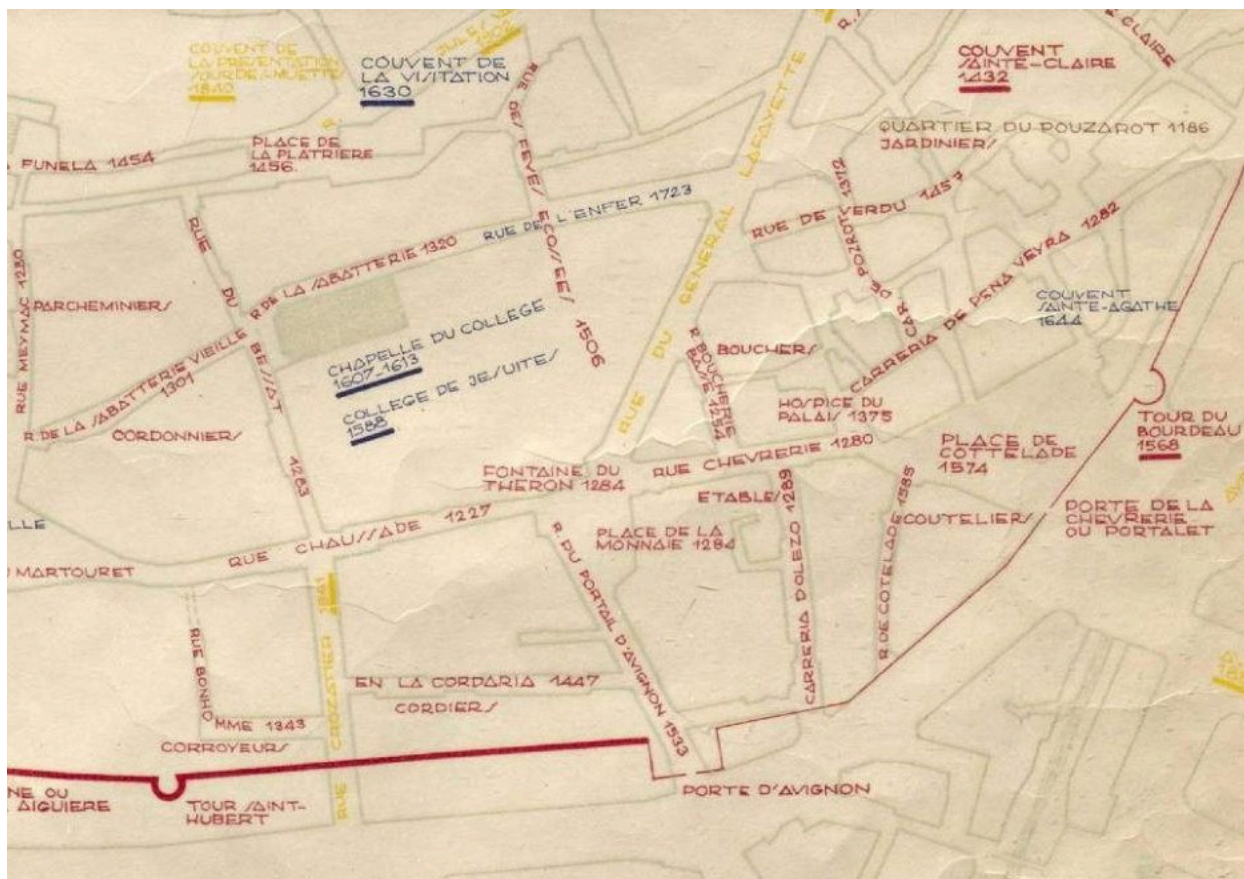
IVR84\_20194300057NUCAB

Auteur du document reproduit : Antoine Martin

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan de la ville du Puy du Moyen Age au 20e siècle, détail : îlot du collège et voirie ancienne (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 12)

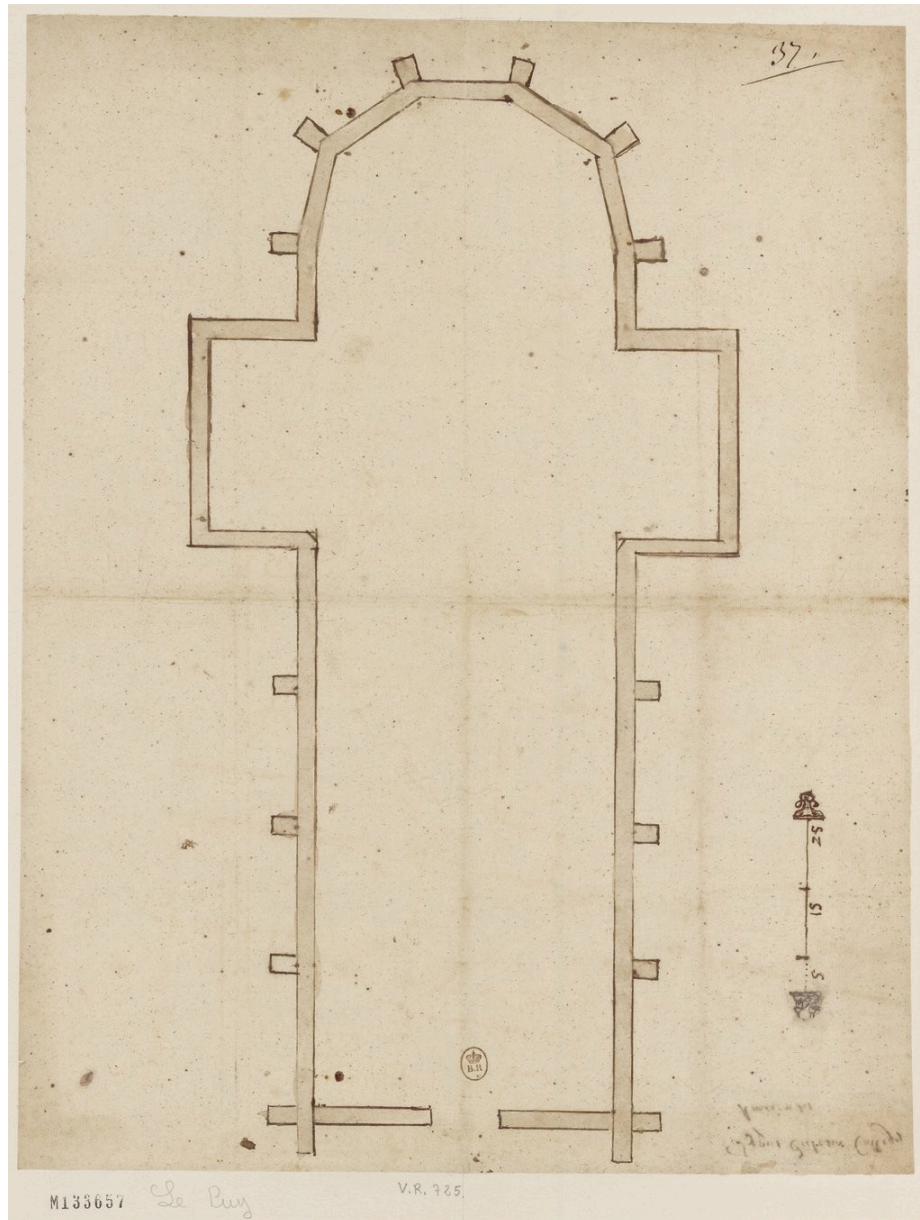
Référence du document reproduit :

- **Plan historique du Puy du Haut Moyen-Age au XXe siècle / s.d. ; 60 x 80 cm (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 12)**  
**Plan historique du Puy du Haut Moyen-Age au XXe siècle / s.d. ; 60 x 80 cm (AD Haute-Loire, 1 Fi LE PUY 12)**  
AD Haute-Loire : 1 Fi LE PUY 12

IVR84\_20194300056NUCA

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Plan de l'église du vieux collège, levé par E. Martellange (?) v. 1605 (?) (BnF, Est., FOL-HD-4 (9))

Référence du document reproduit :

- [Collège du Puy-en-Velay, France : plan de l'ancienne église] / [Martellange frère Etienne] (?) (architecte), v. 1605 (BnF, Est., FOL-HD-4 (9))  
[Collège du Puy-en-Velay, France : plan de l'ancienne église] / [Martellange frère Etienne] (?), v. 1605 (?).  
1 dess. : plume, encre brune et lavis d'encre ; 38,5 x 30 cm ; Vallery-Radot n°725 (BnF, Est., FOL-HD-4 (9))  
annoté au verso : Typus Ecclesia Collegis Aniciensis  
BnF, Est. : FOL-HD-4 (9)

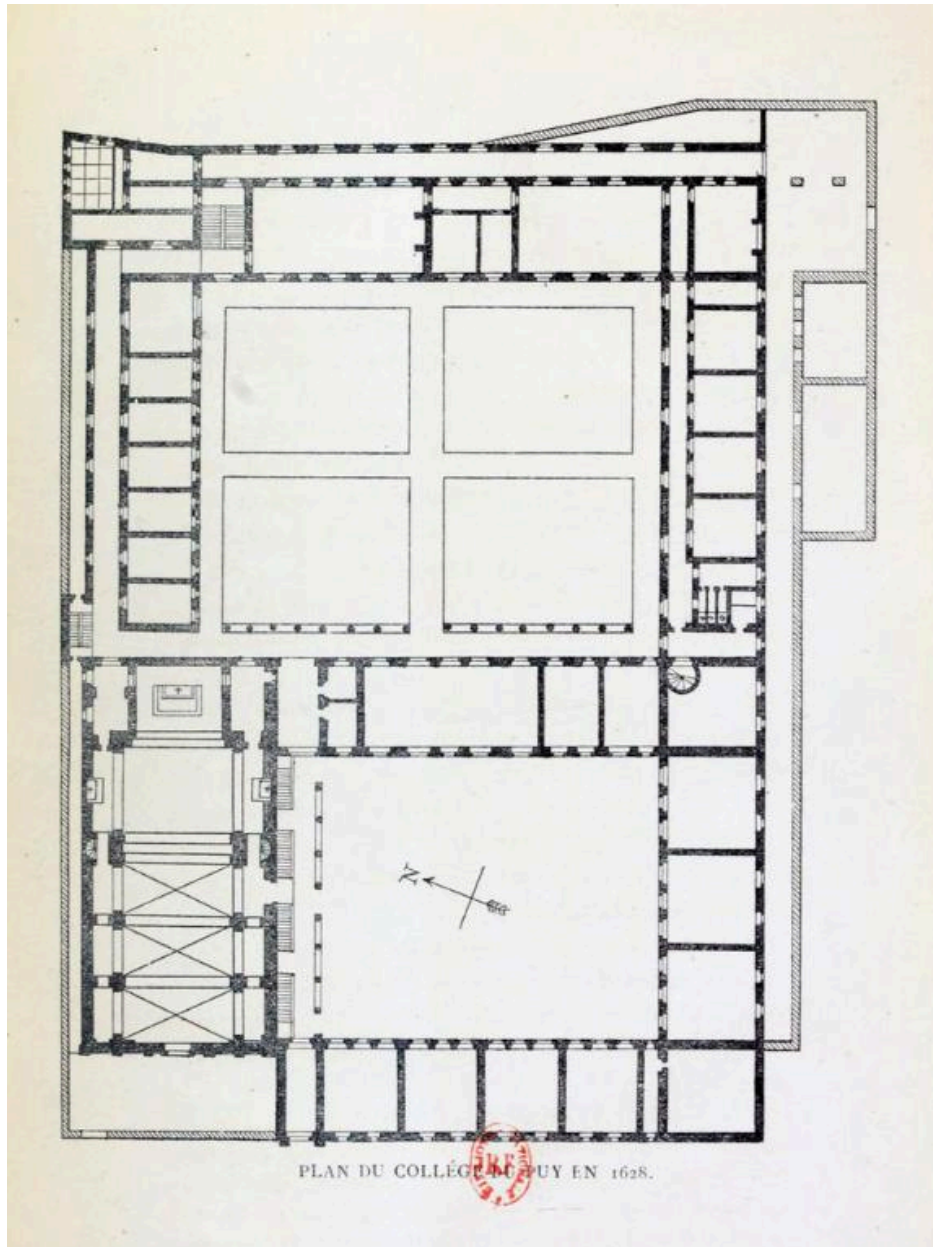
IVR84\_20254300061NUCA

Auteur de l'illustration : BnF Service photographique

Auteur du document reproduit : Etienne Martellange frère

© Bibliothèque nationale de France

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



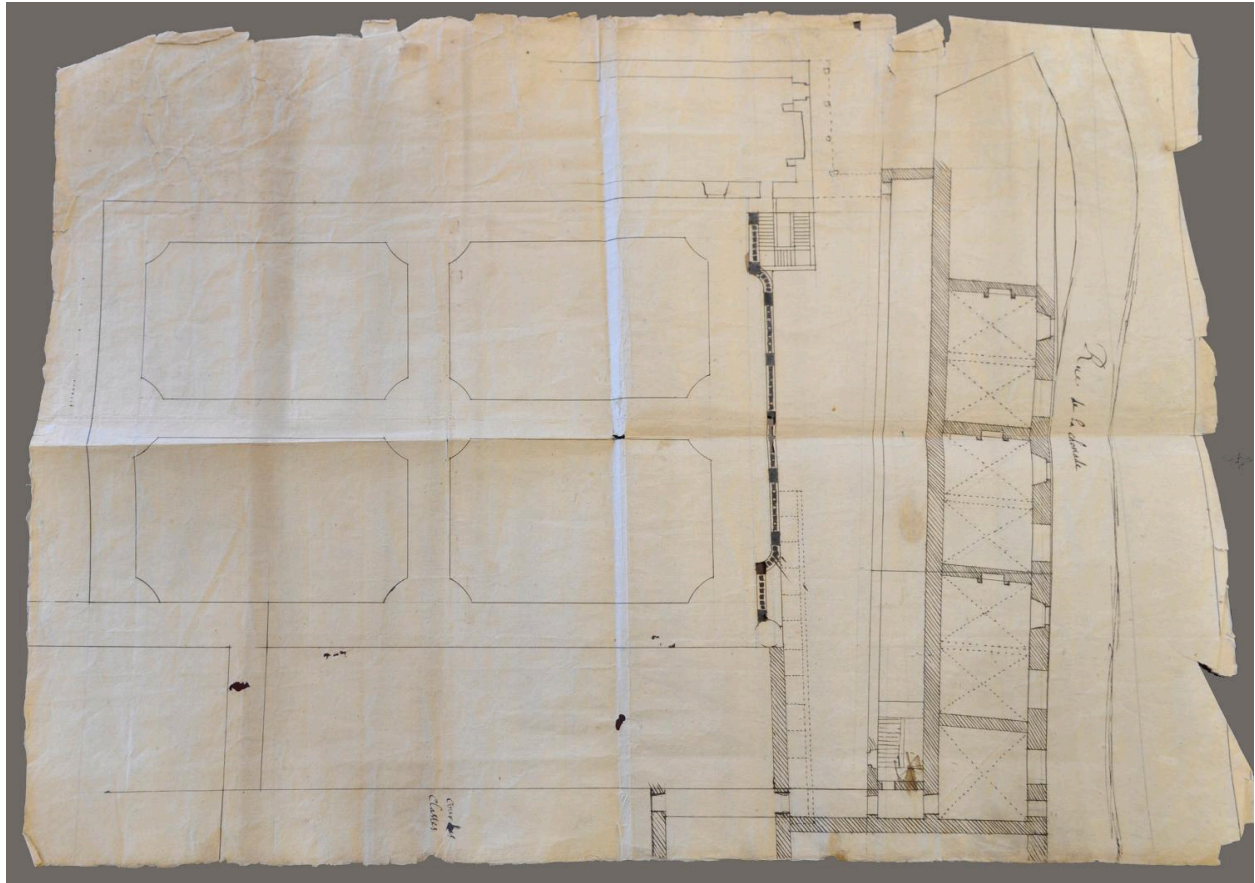
Plan du rez-de-chaussée par le frère Jean Claus, 1628 (repr. in Charvet, 1874) ; en 1628, seuls le corps de bâtiment nord de la cour des pères et l'église sont achevés

Référence du document reproduit :

- **CHARVET, Léon. Etienne Martellange, 1569-1641. Lyon : Glairon-Mondet, 1874. 236 p., ill., 28 cm.**  
CHARVET, Léon. Etienne Martellange, 1569-1641. Lyon : Glairon-Mondet, 1874. 236 p., ill., 28 cm.

IVR84\_20194300011NUCA

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan partiel du collège : projet d'agrandissement, 4e quart 17e s. (?) (AD Haute-Loire, 1 D 30)

Référence du document reproduit :

- **Plan partiel du rez-de-chaussée / 4e quart 17e s (?) (AD Haute-Loire, 1 D 30)**  
**Plan partiel du rez-de-chaussée / 4e quart 17e s (?)**. 1 plan : papier, encre de chine (AD Haute-Loire, 1 D 30).  
AD Haute-Loire : 1 D 30

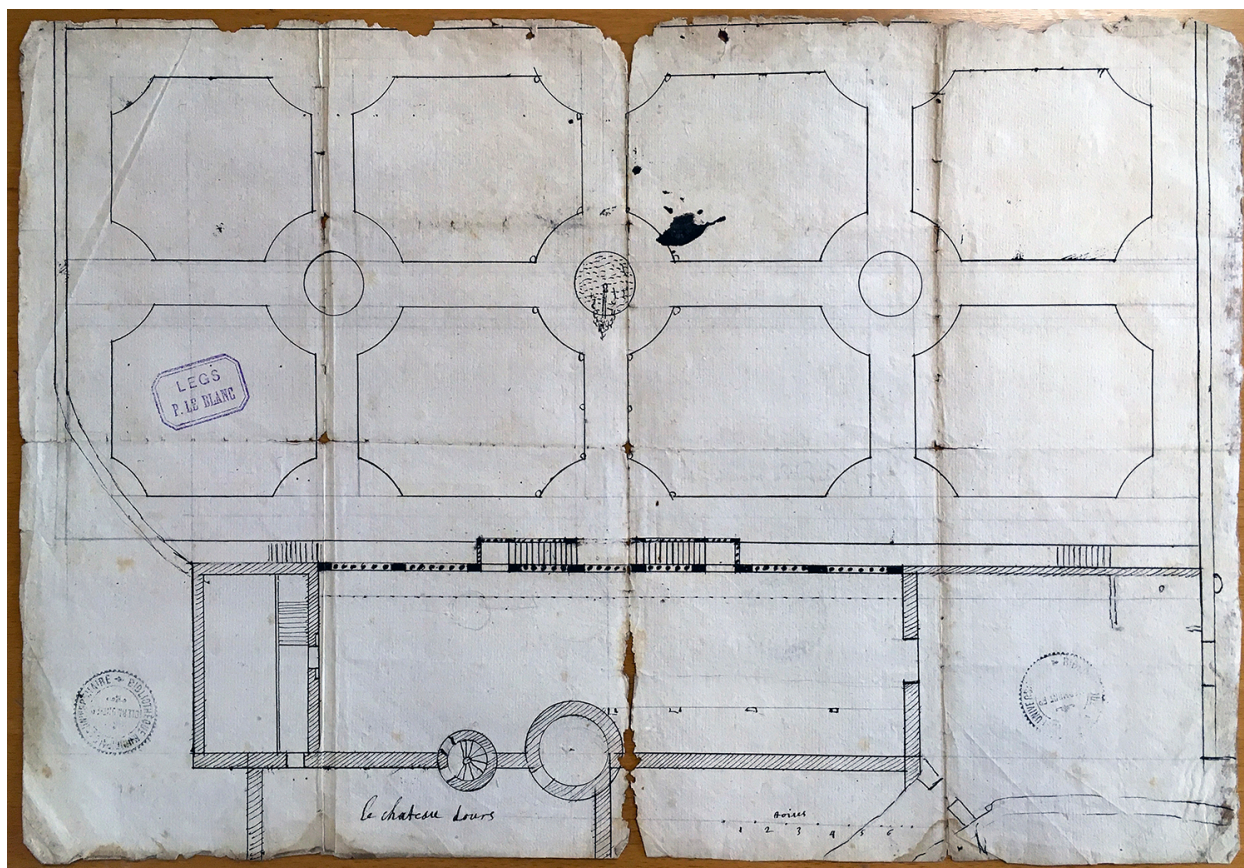
IVR84\_20254300031NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du jardin du château d'Ours, " maison de récréation " du collège des jésuites du Puy (B Patrimoine CAM, ms 900)

Référence du document reproduit :

- [Plan du jardin du château d'Ours] / [17e s. ?] (B Patrimoine CAM, ms 900, fol.)  
[Plan du jardin du château d'Ours] / [17e s. ?]. 1 dess. : plume, encre noire, papier (B Patrimoine CAM, ms 900, fol.)  
B Patrimoine CAM : ms 900

IVR84\_20254300054NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Distribution d'après le procès-verbal de visite de 1762 (fond de plan : cadastre napoléonien, 1810 (Dess. Inv. G. Beuparland-Dupuy)

IVR84\_20264300001NUDA

Auteur de l'illustration : Guylaine Beuparland-Dupuy

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre napoléonien, 1808 : section D-u (AD Haute-Loire, 3 P 2623)

Référence du document reproduit :

- **Plan parcellaire, dit cadastre napoléonien, Le Puy, section D-u, 1810 (AD Haute-Loire, 3 P 2623)**  
**Plan parcellaire, dit cadastre napoléonien, Le Puy, section D-u, 1810 / Ech . 1:625 (AD Haute-Loire, 3 P 2623)**  
AD Haute-Loire : 3 P 2623

IVR84\_20194300003NUCA

Auteur de l'illustration : Phot. AD Haute-Loire

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre napoléonien, 1810, détail : le collège et son église (AD Haute-Loire, 3 P 2623)

IVR84\_20194300005NUCA

Auteur de l'illustration : Phot. AD Haute-Loire

© Archives départementales de la Haute-Loire

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan général de la ville du Puy, 1843-1848 (AC Le Puy-en-Velay, non coté)

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement du Puy-en-Velay (Haute-Loire), 1843-1944**

AC Le Puy-en-Velay. Atlas non coté. **Plan d'alignement**, par l'architecte de la ville [Breuil ?], 1843-1844, approuvé une première fois par le préfet en 1848 ; modifié jusqu'en 1944.

L'atlas est surchargé de nombreuses retombes datant de 1853, 1854...1857...1861, 1867...1881 (l'architecte de la ville est alors A. Martin) ...1925 (l'architecte de la ville est alors A. Proy)...1938, 1943 (l'architecte de la ville est alors P. Raymond).

Des modifications ont été proposées par le Conseil des bâtiments civils qui ont été adoptées par le conseil municipal le 11 février 1845.

AC Puy-en-Velay

IVR83\_20134300022NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Archives communales du Puy-en-Velay

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan d'alignement, 1843-1848 : détail (AC Le Puy-en-Velay, atlas, non coté)

Référence du document reproduit :

- **Plan d'alignement, 1843-1848 : détail (AC Le Puy-en-Velay, atlas, non coté)**  
**Plan d'alignement, 1843-1848 : détail (AC Le Puy-en-Velay, atlas, non coté)**  
AC Puy-en-Velay : 3 P 2623

IVR83\_20134300024NUC4A

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la ville du Puy par L.-Ch. Le Maire, atlas des lycées, 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)

Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale. Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17\*/2569)  
AN : CP/F/17\*/2569

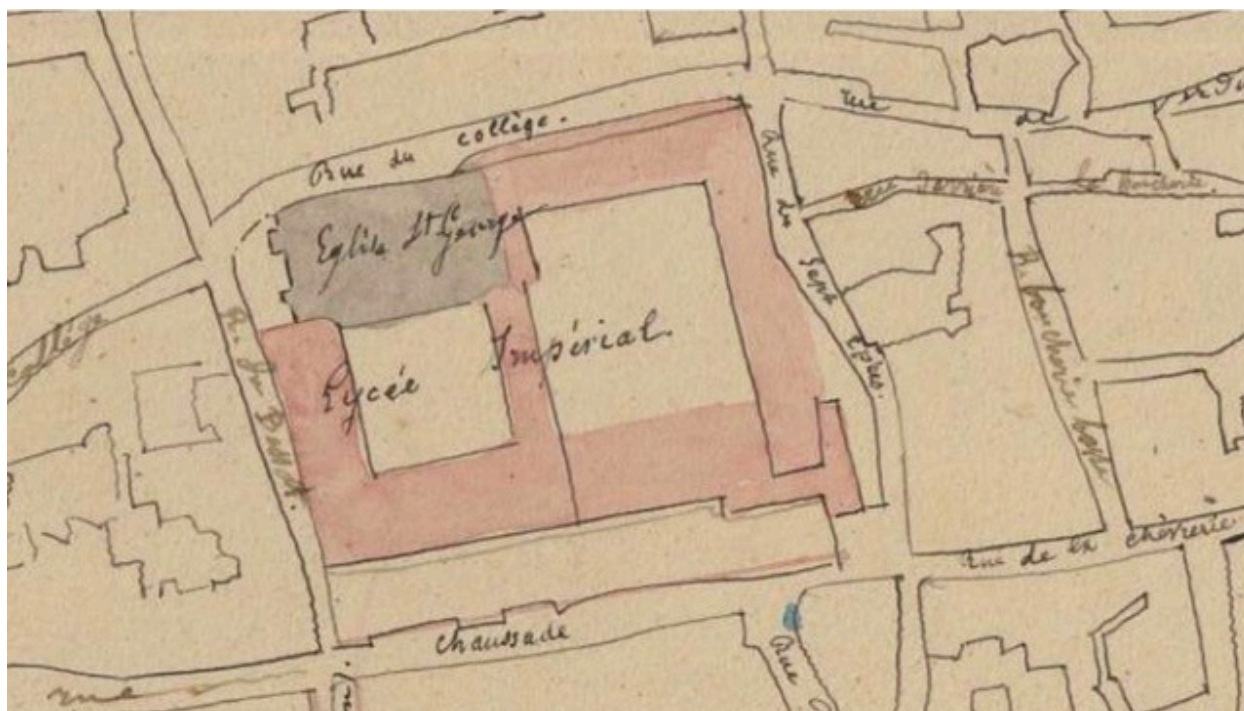
IVR84\_20254300020NUCA

Auteur de l'illustration : Atelier photographique des Archives nationales

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse du collège, détail du plan de la ville du Puy par L.-Ch. Le Maire, atlas des lycées, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)

Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale.  
Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
AN : CP/F/17/\*/2569

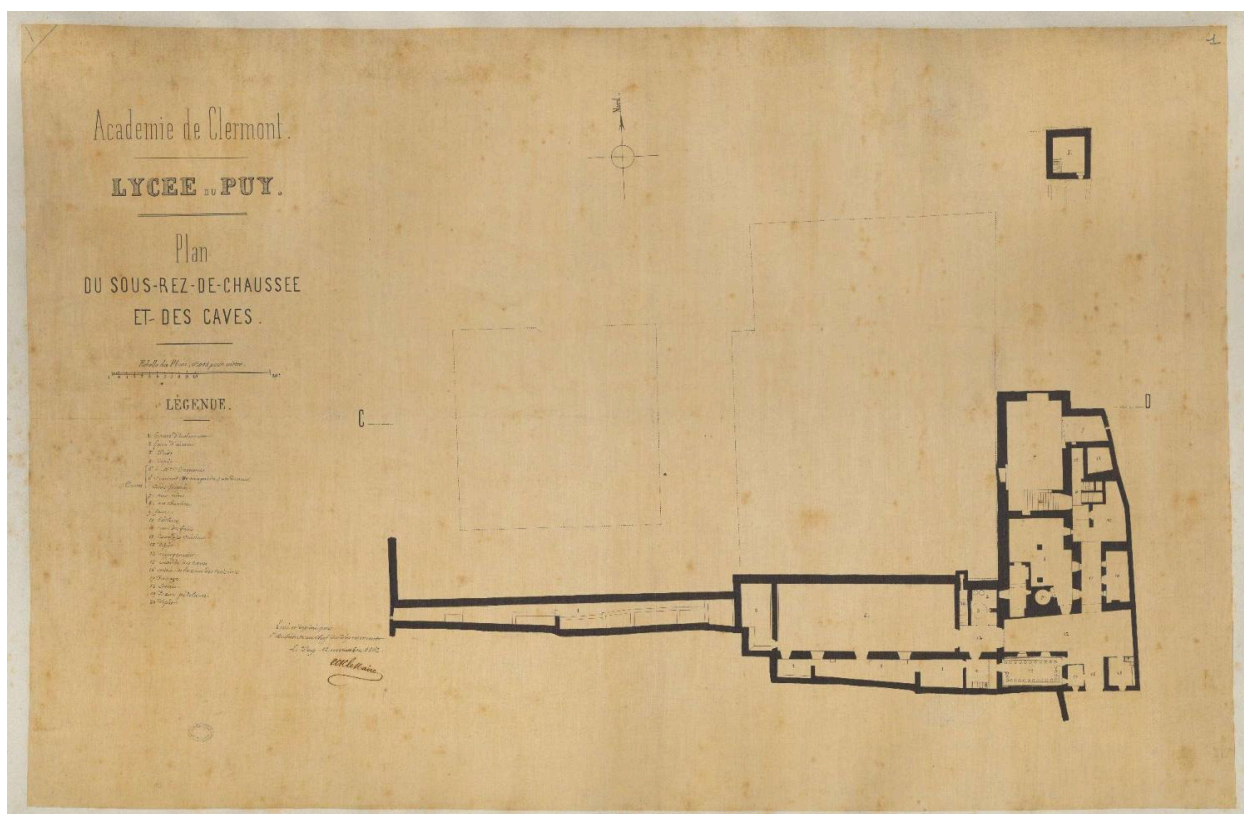
IVR84\_20254300057NUCA

Auteur de l'illustration : Atelier photographique des Archives nationales

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du sous-rez-de-chaussée [sic] et des caves par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)

Référence du document reproduit :

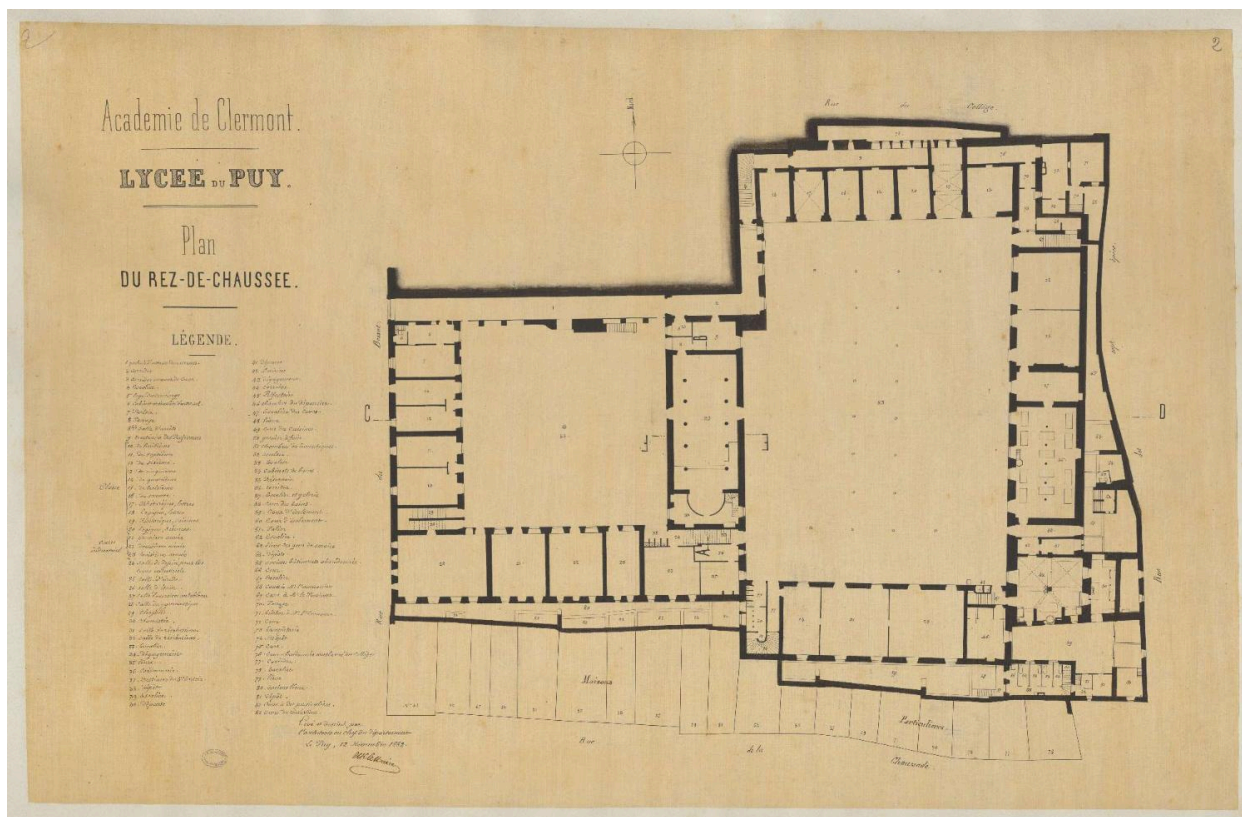
- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale.  
Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
AN : CP/F/17/\*/2569

IVR84\_20254300026NUCA

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du rez-de-chaussée par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)

Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale. Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17\*/2569)  
AN : CP/F/17\*/2569

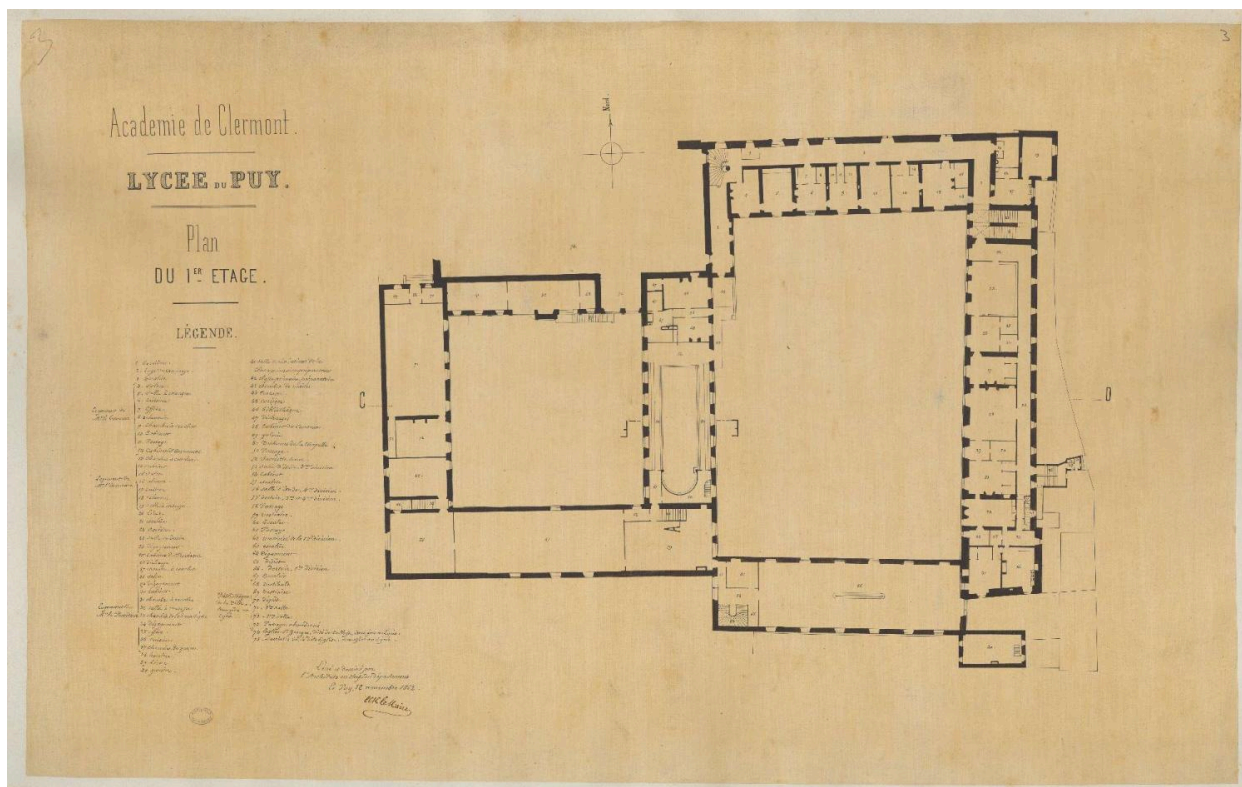
IVR84\_20254300025NUCA

Auteur de l'illustration : Atelier photographique des Archives nationales

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 1er étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)

Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale. Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
AN : CP/F/17/\*/2569

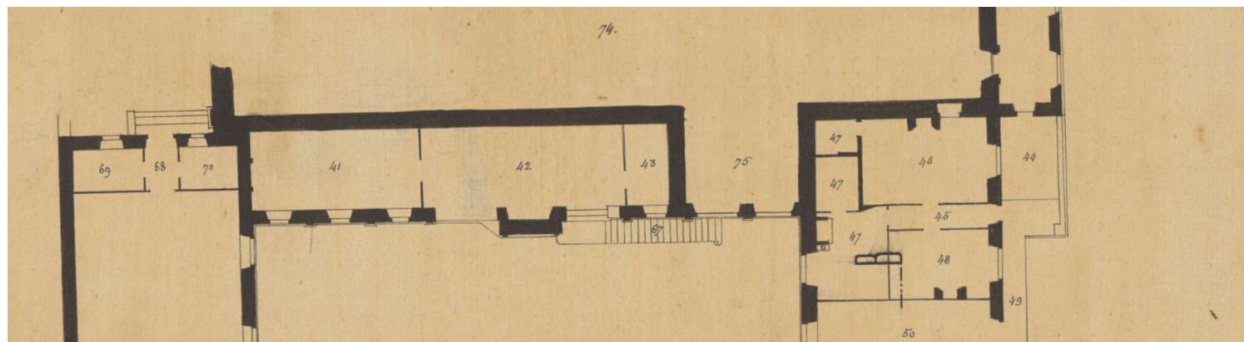
IVR84\_20254300024NUCA

Auteur de l'illustration : Atelier photographique des Archives nationales

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 1er étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 : détail avec l'emplacement de la sacristie concédée à la paroisse en 1823 et reprise en 1834 pour y installer l'appartement du censeur (n°48 et partie de n°47?) (AN, CP/F/17\*/2569).

Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale. Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17\*/2569)  
AN : CP/F/17\*/2569

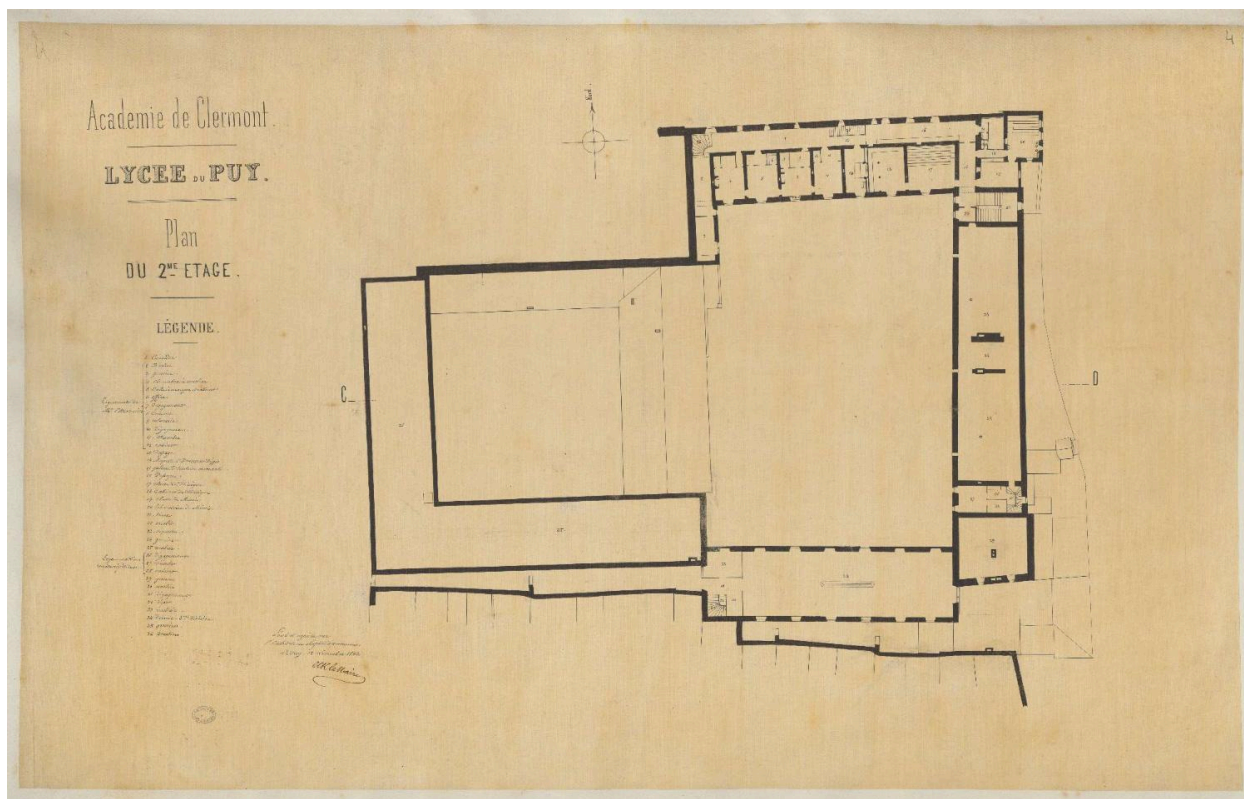
IVR84\_20254300067NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 2e étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)

Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)**

**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale. Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
AN : CP/F/17/\*/2569

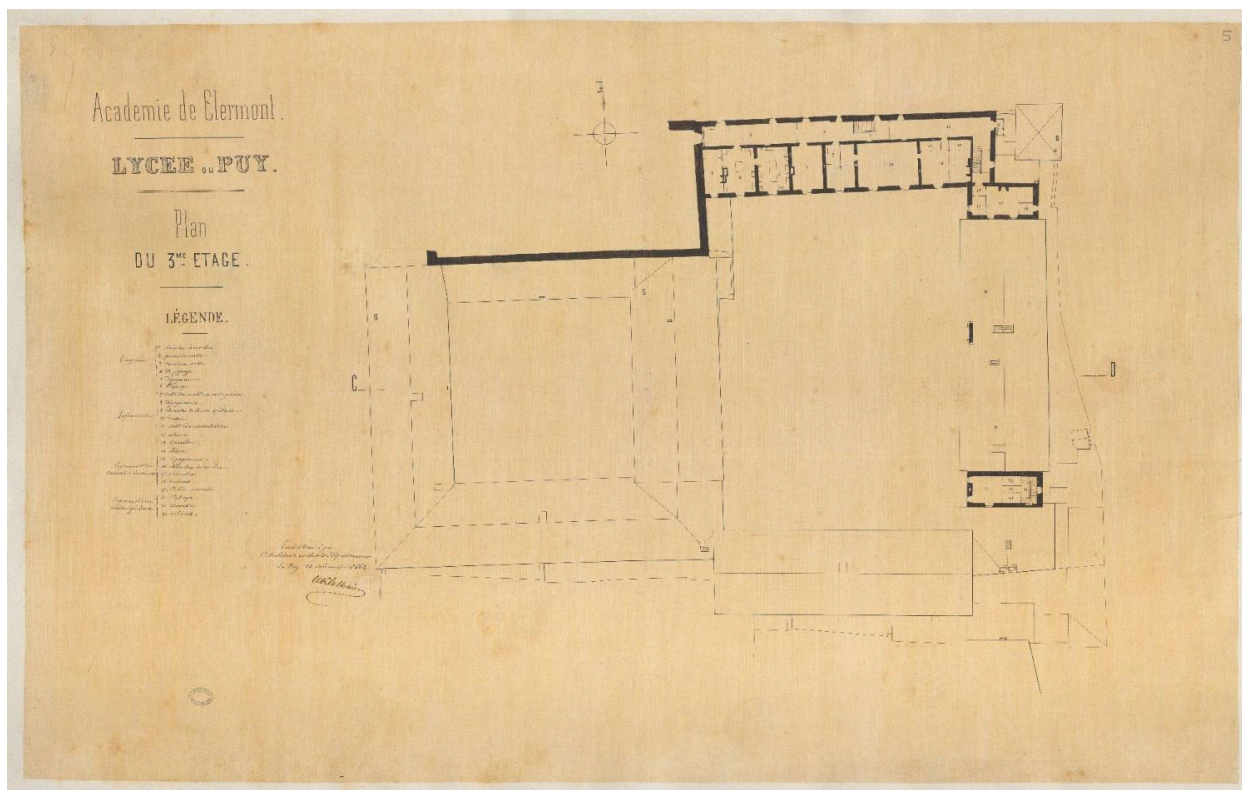
IVR84\_20254300023NUCA

Auteur de l'illustration : Atelier photographique des Archives nationales

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 3e étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)

Référence du document reproduit :

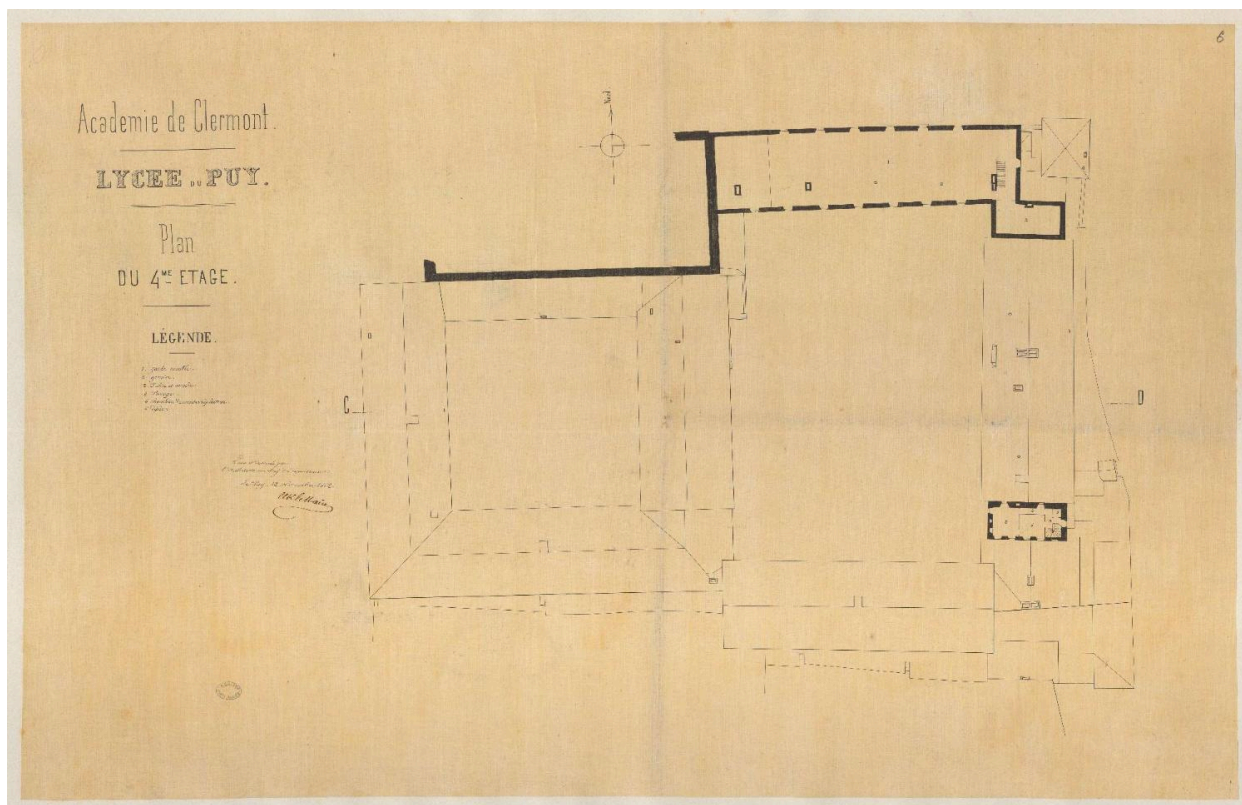
- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale.  
Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
AN : CP/F/17/\*/2569

IVR84\_20254300022NUCA

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 4e étage par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)

Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale. Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17\*/2569)  
AN : CP/F/17\*/2569

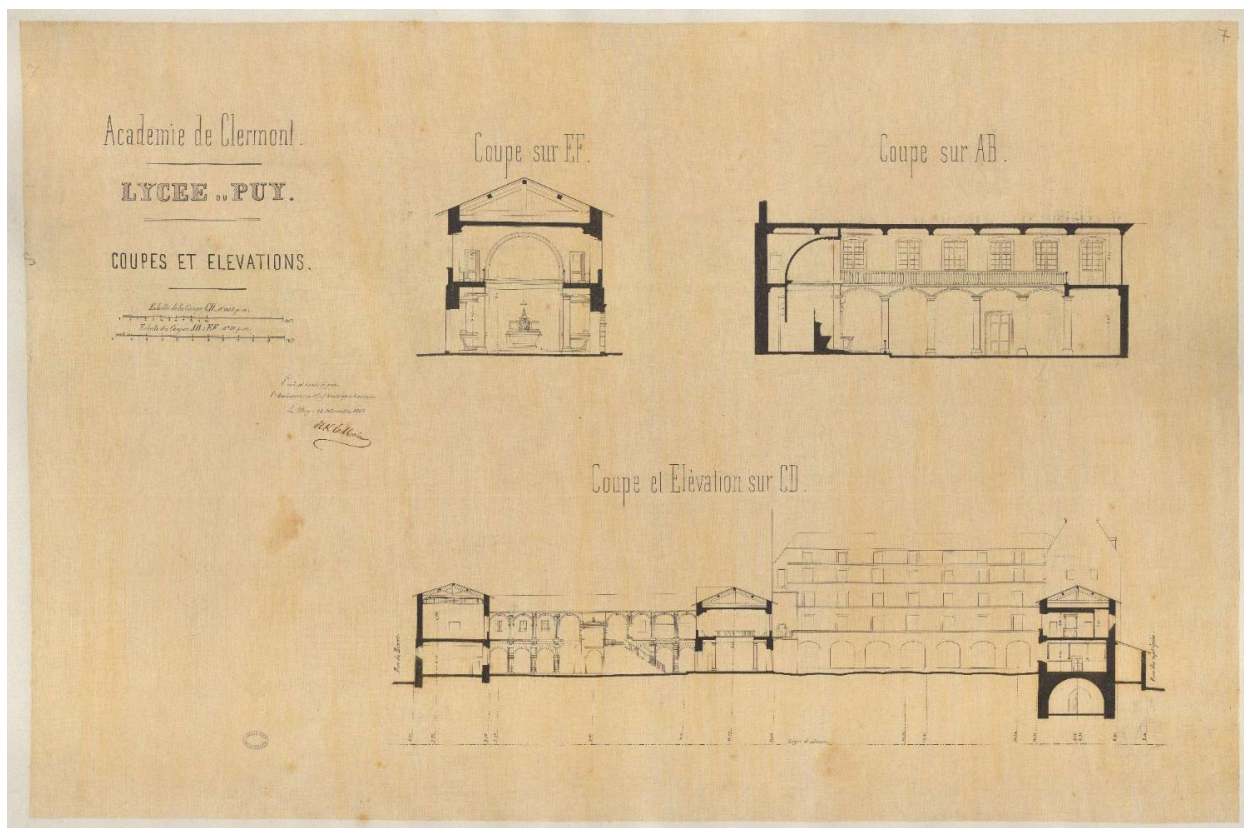
IVR84\_20254300021NUCA

Auteur de l'illustration : Atelier photographique des Archives nationales

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations et coupes par L.-Ch. Le Maire, 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)

Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale. Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17\*/2569)  
AN : CP/F/17\*/2569

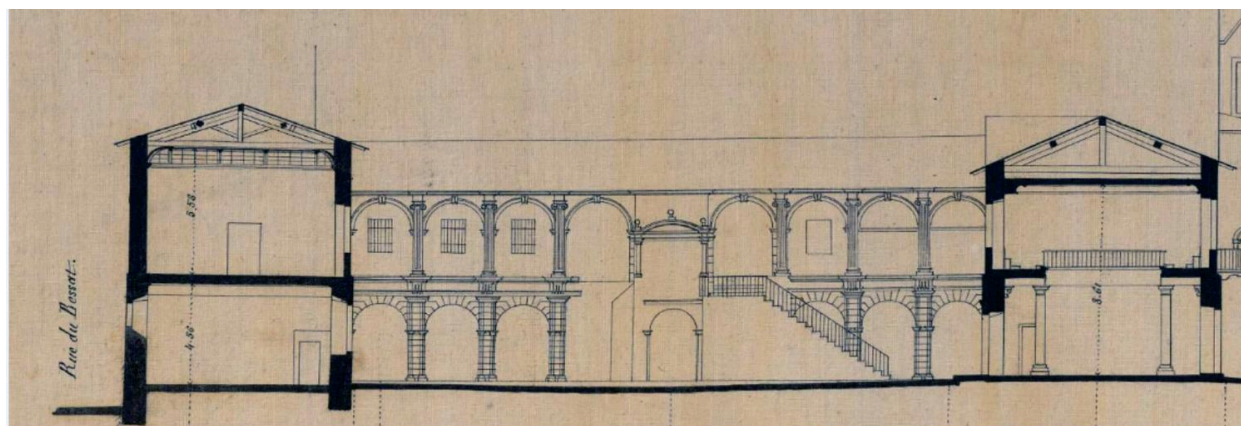
IVR84\_20224300001NUCA

Auteur de l'illustration : Atelier photographique des Archives nationales

Auteur du document reproduit : Louis-Charles Le Maire

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation de la galerie nord de la cour des classes, avec l'escalier droit desservant le premier étage (détail de l'élévation de 1862 par L.-Ch. Le Maire, AN, CP/F/17/\*/2569)

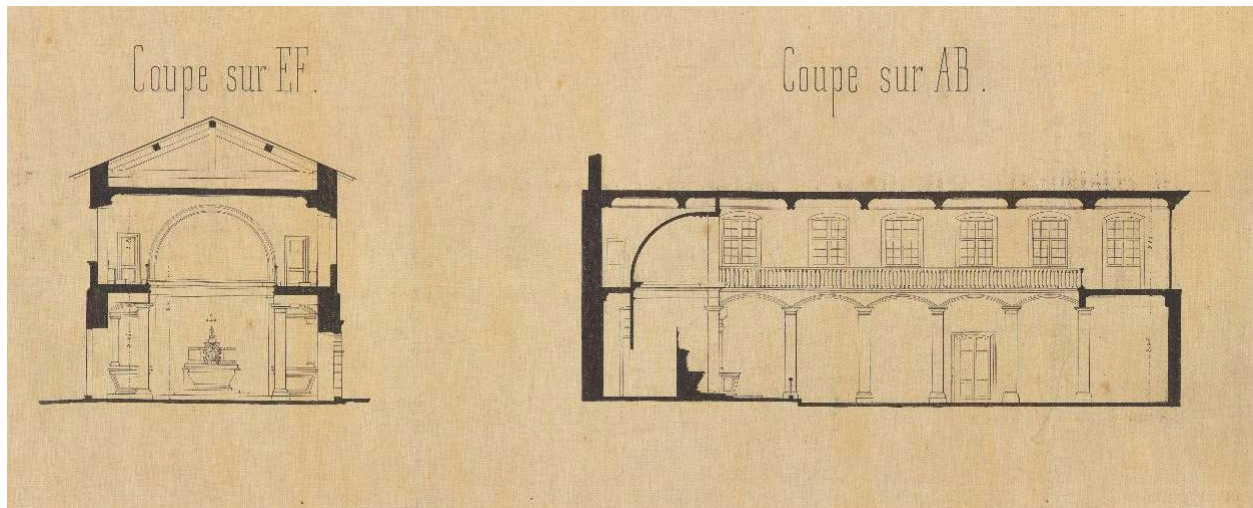
Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17/\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale. Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17/\*/2569)  
AN : CP/F/17/\*/2569

IVR84\_20224300002NUCA

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vues en coupe de la chapelle du lycée : maître autel et bas-côté avec tribune (détail des coupes de 1862 par L.-Ch. Le Maire, AN, CP/F/17\*/2569)

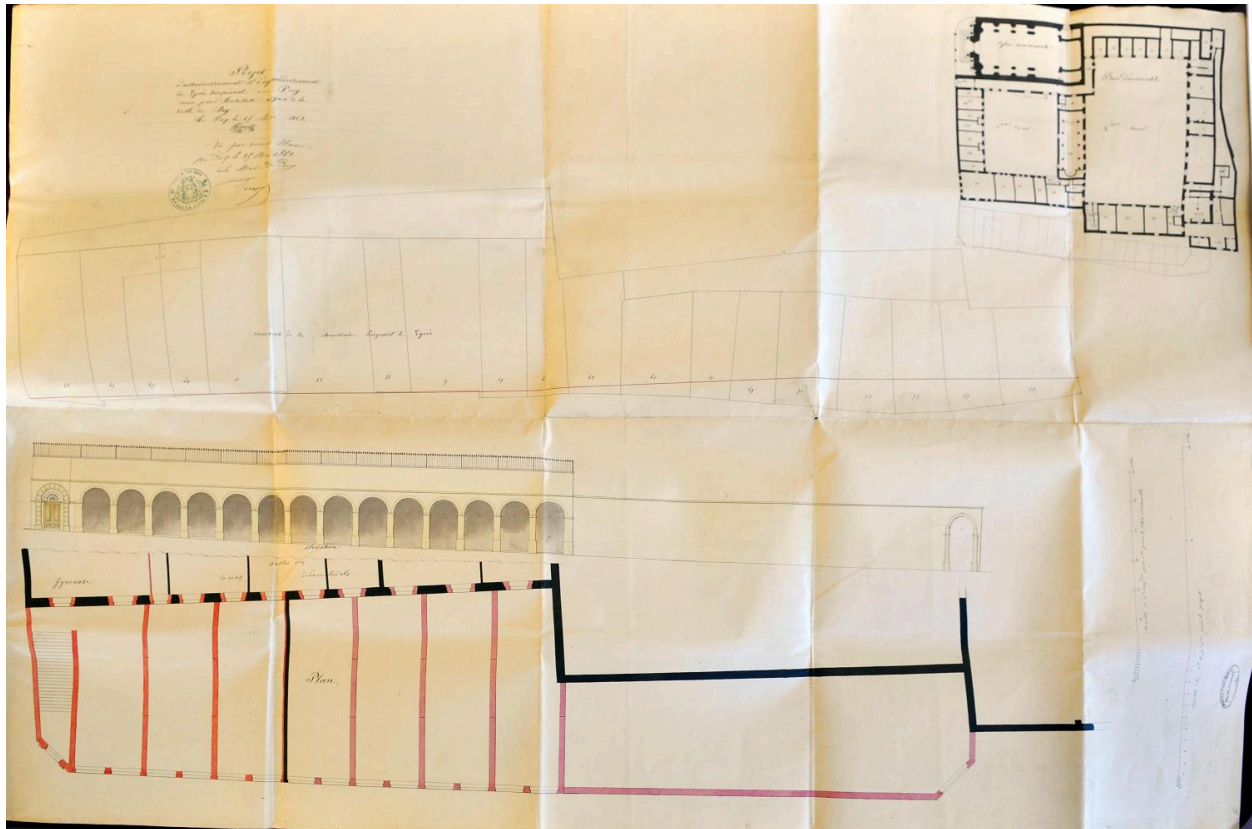
Référence du document reproduit :

- **Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862 (AN, CP/F/17\*/2569)**  
**Plans-atlas de lycées, exécutés pour la plupart entre 1860 et 1864 : lycée du Puy-en-Velay / Le Maire L. Ch. (architecte départemental), 12 novembre 1862.** 8 Dess. : plume, encre noire, lavis, papier beige : plan de situation, plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages, élévations, église : coupes transversale et longitudinale. Ech. plan de situation : 1:2500, plans de distribution : 1:200 (AN, CP/F/17\*/2569)  
AN : CP/F/17\*/2569

IVR84\_20254300019NUCA

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'agrandissement par V. Bellut, 1863 : plan d'ensemble (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'assainissement et d'agrandissement du lycée impérial du Puy / Bellut Victor (architecte communal), 15 mai 1863 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Projet d'assainissement et d'agrandissement du lycée impérial du Puy dressé par l'architecte voyer de la ville du Puy / Bellut Victor (architecte communal), 15 mai 1863.** 1 plan : papier, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:400 pour le plan d'ensemble et 1:100 pour le projet (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Autre exemplaire (calque) conservé sous la même cote.  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

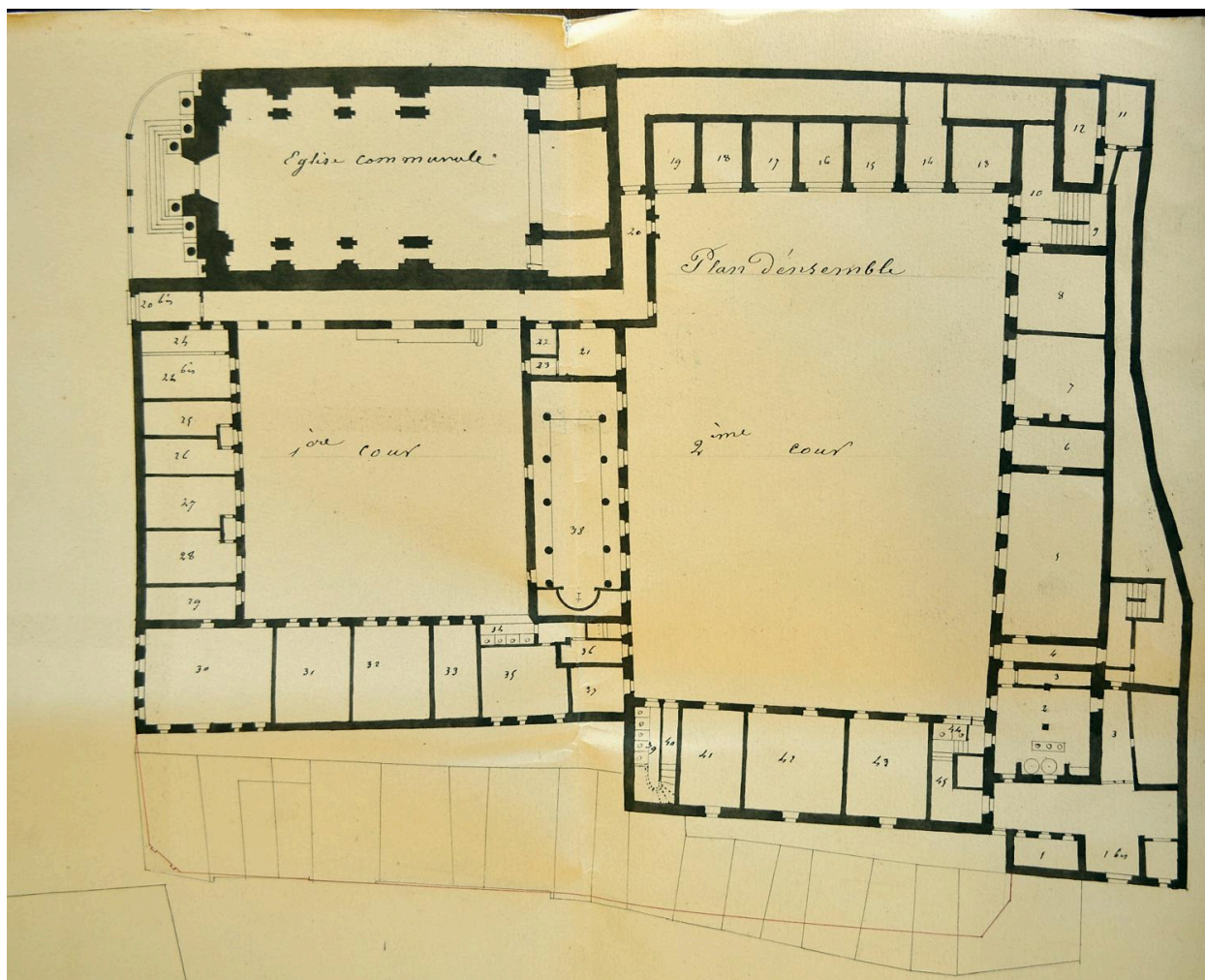
IVR84\_20254300037NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Clément Antoine Victor Bellut

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'agrandissement par V. Bellut, 1863 : détail du plan d'ensemble (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'assainissement et d'agrandissement du lycée impérial du Puy / Bellut Victor (architecte communal), 15 mai 1863 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Projet d'assainissement et d'agrandissement du lycée impérial du Puy dressé par l'architecte voyer de la ville du Puy / Bellut Victor (architecte communal), 15 mai 1863.** 1 plan : papier, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:400 pour le plan d'ensemble et 1:100 pour le projet (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Autre exemplaire (calque) conservé sous la même cote.  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

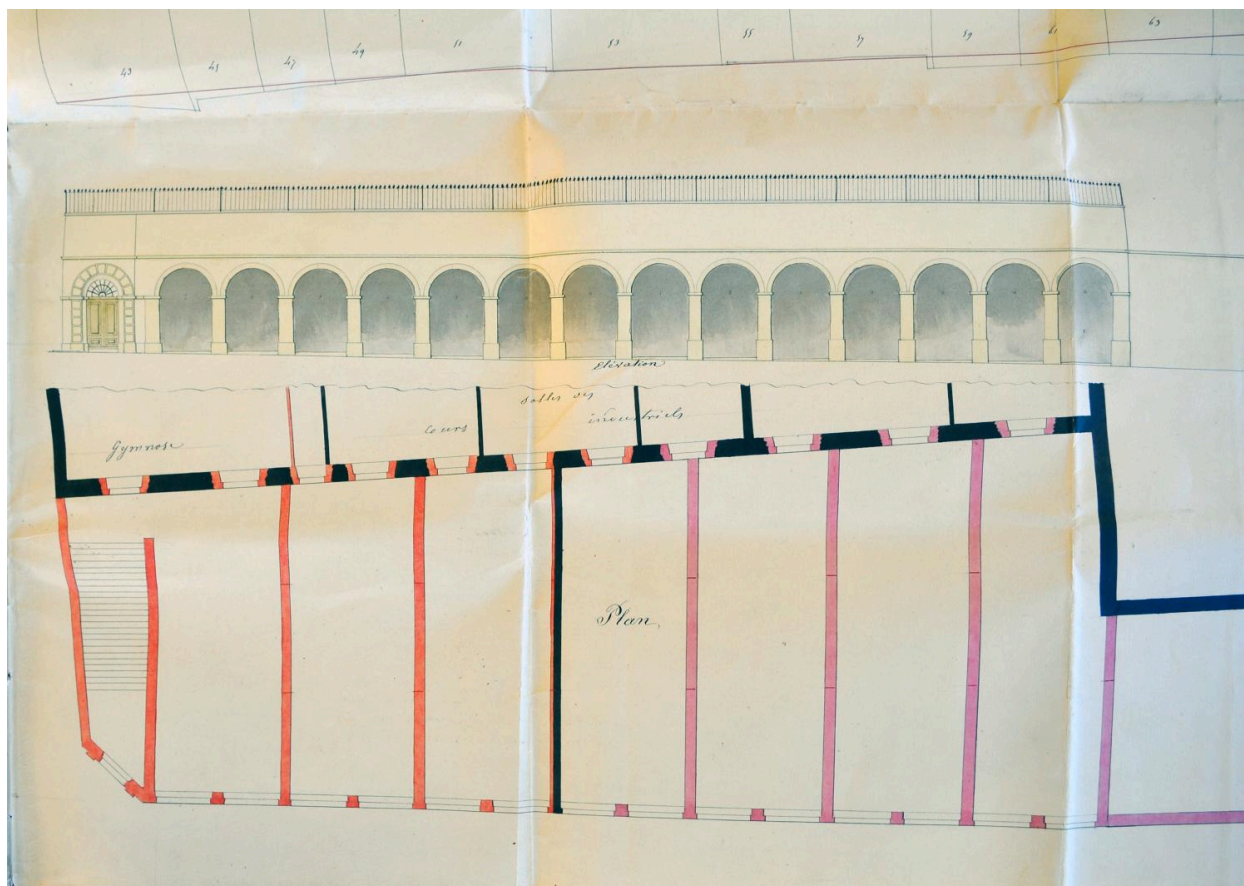
IVR84\_20254300039NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Clément Antoine Victor Bellut

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'agrandissement par V. Bellut, 1863 : détail de l'élévation projetée rue Chaussade (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'assainissement et d'agrandissement du lycée impérial du Puy / Bellut Victor (architecte communal), 15 mai 1863 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Projet d'assainissement et d'agrandissement du lycée impérial du Puy dressé par l'architecte voyer de la ville du Puy / Bellut Victor (architecte communal), 15 mai 1863.** 1 plan : papier, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:400 pour le plan d'ensemble et 1:100 pour le projet (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Autre exemplaire (calque) conservé sous la même cote.  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

IVR84\_20254300038NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Clément Antoine Victor Bellut

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan parcellaire par A. Martin, 1876 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Mairie de la Ville du Puy. Projet d'agrandissement du lycée. Plan parcellaire / Martin Antoine (architecte communal), 9 février 1876 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Mairie de la Ville du Puy. Projet d'agrandissement du lycée. Plan parcellaire / Martin Antoine (architecte communal), 9 février 1876.** 1 plan : papier, encre noire, coul. Ech. 1:200 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)  
Existe en 2 exemplaires, l'un en mauvais état.  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

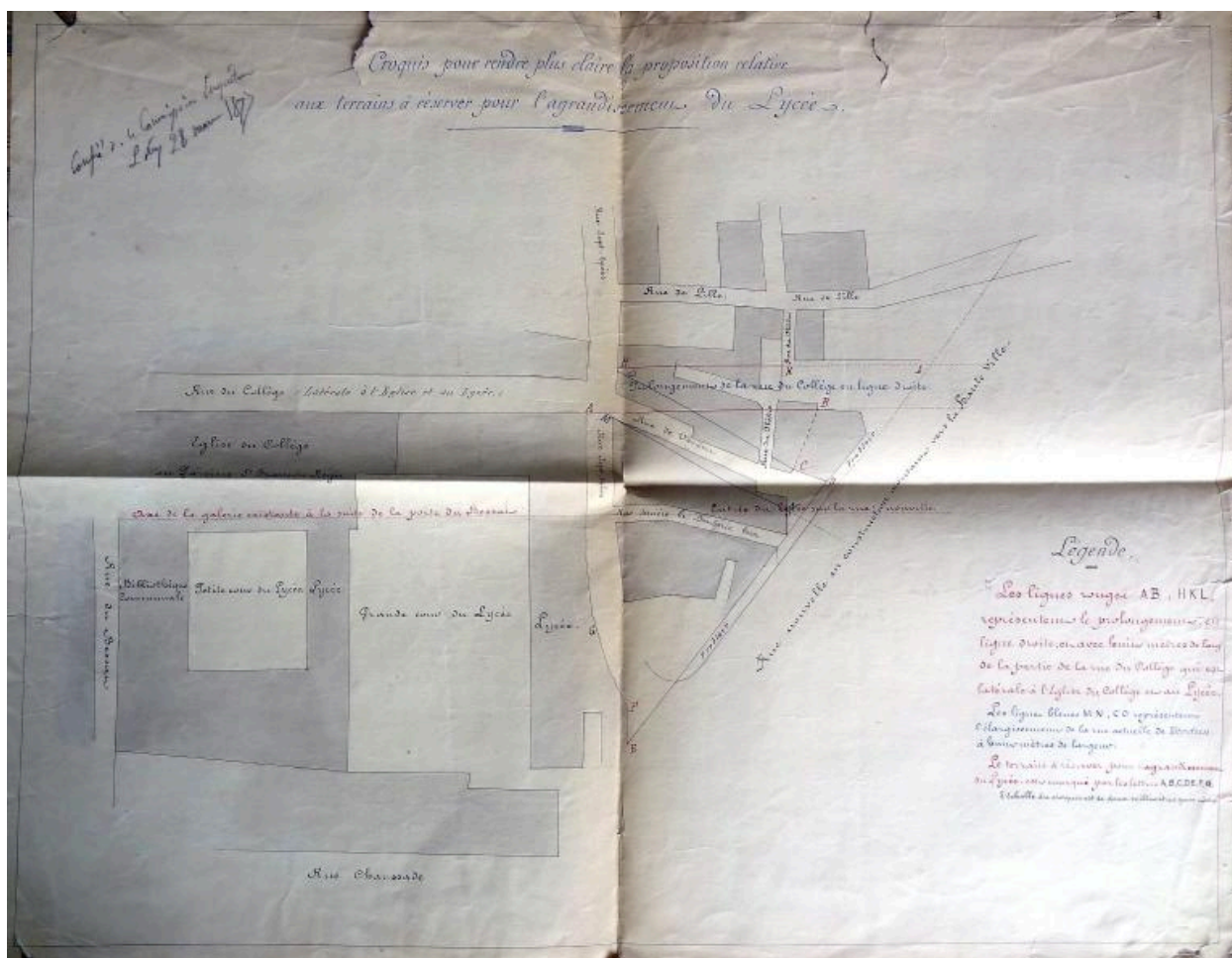
IVR84\_20254300040NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Antoine Martin

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse avec localisation des parcelles à acquérir et des ouvertures de rue à prévoir, 1877 (AD Puy-de-Dôme, T 3082)

Référence du document reproduit :

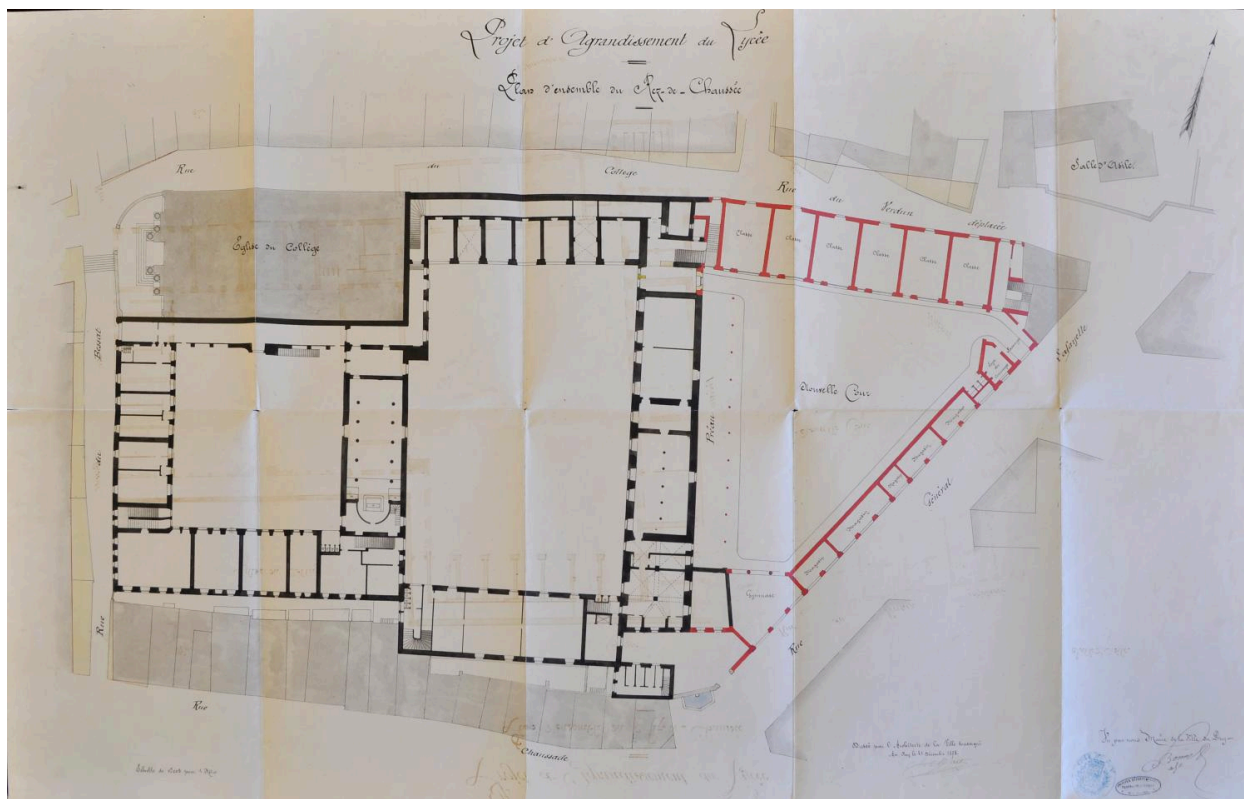
- **Croquis pour rendre plus claire la proposition relative aux terrains à réserver pour l'agrandissement du lycée / 1877 (AD Puy-de-Dôme, T 03082)**  
**Croquis pour rendre plus claire la proposition relative aux terrains à réserver pour l'agrandissement du lycée / 1877.** 1 Dess. Papier beige, plume, encres bleue et rouge, lavis gris (AD Puy-de-Dôme, T 03082)  
AD Puy-de-Dôme : T 03082

IVR84\_20194300017NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Archives départementales du Puy-de-Dôme

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'agrandissement (1er état, partiellement réalisé) par A. Martin, 1878 : plan d'ensemble, rez-de-chaussée (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'agrandissement du lycée / Martin Antoine (architecte communal), 21 décembre 1878 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Projet d'agrandissement du lycée. - Plan d'ensemble du rez-de-chaussée. - Façade sur la cour des bâtiments à construire. - Clôture sur la rue Général Lafayette comprenant l'entrée des élèves, le logement du concierge, un gymnase couvert et des magasins pouvant être mis en location / Martin Antoine (architecte communal), 21 décembre 1878. 3 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:200 pour les plans et 1:100 pour les élévations (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

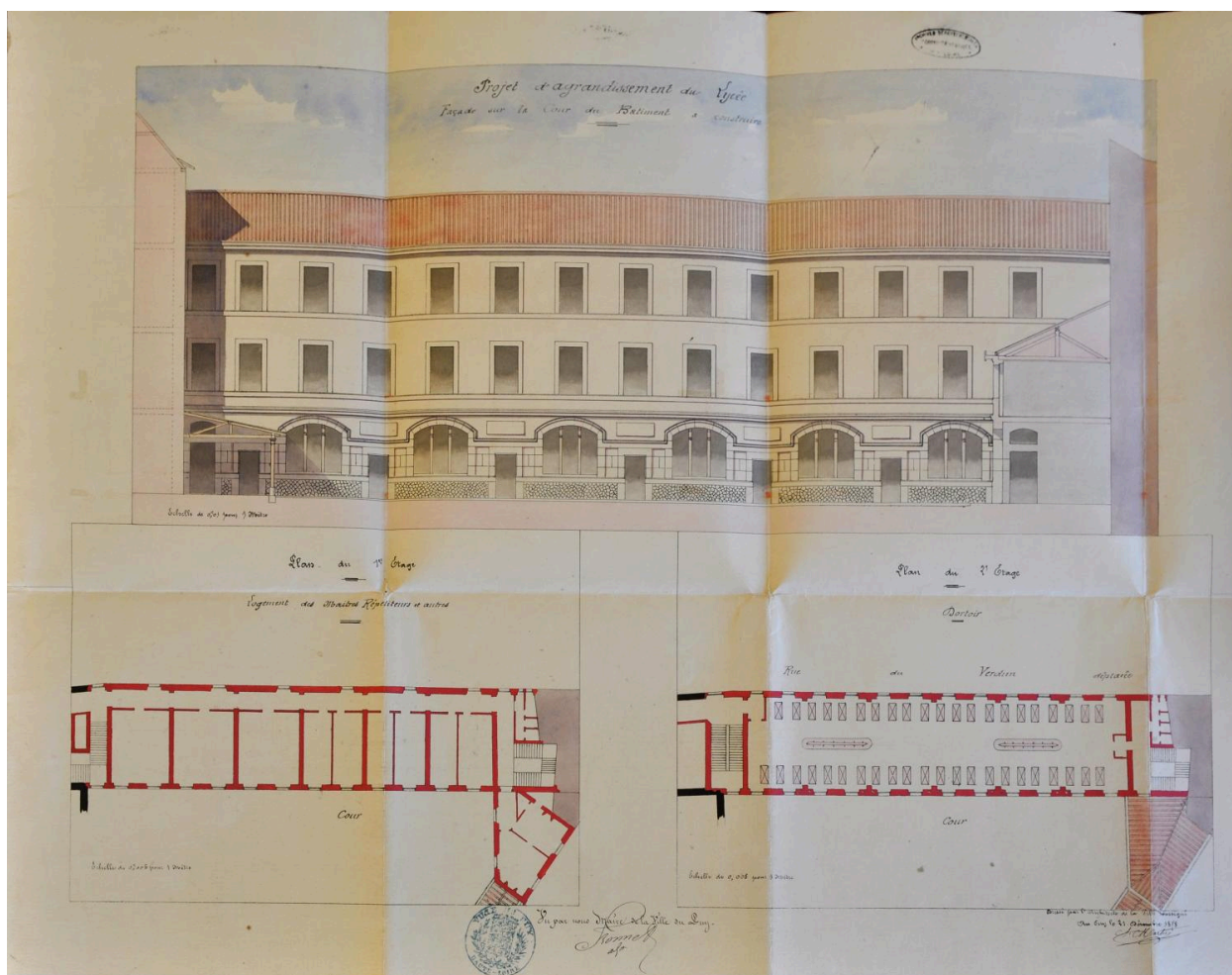
IVR84\_20254300043NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Antoine Martin

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'agrandissement (1er état) par A. Martin, 1878 : plans et élévation sur cour du bâtiment à construire (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'agrandissement du lycée / Martin Antoine (architecte communal), 21 décembre 1878 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Projet d'agrandissement du lycée. - Plan d'ensemble du rez-de-chaussée. - Façade sur la cour des bâtiments à construire. - Clôture sur la rue Général Lafayette comprenant l'entrée des élèves, le logement du concierge, un gymnase couvert et des magasins pouvant être mis en location / Martin Antoine (architecte communal), 21 décembre 1878. 3 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:200 pour les plans et 1:100 pour les élévations (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

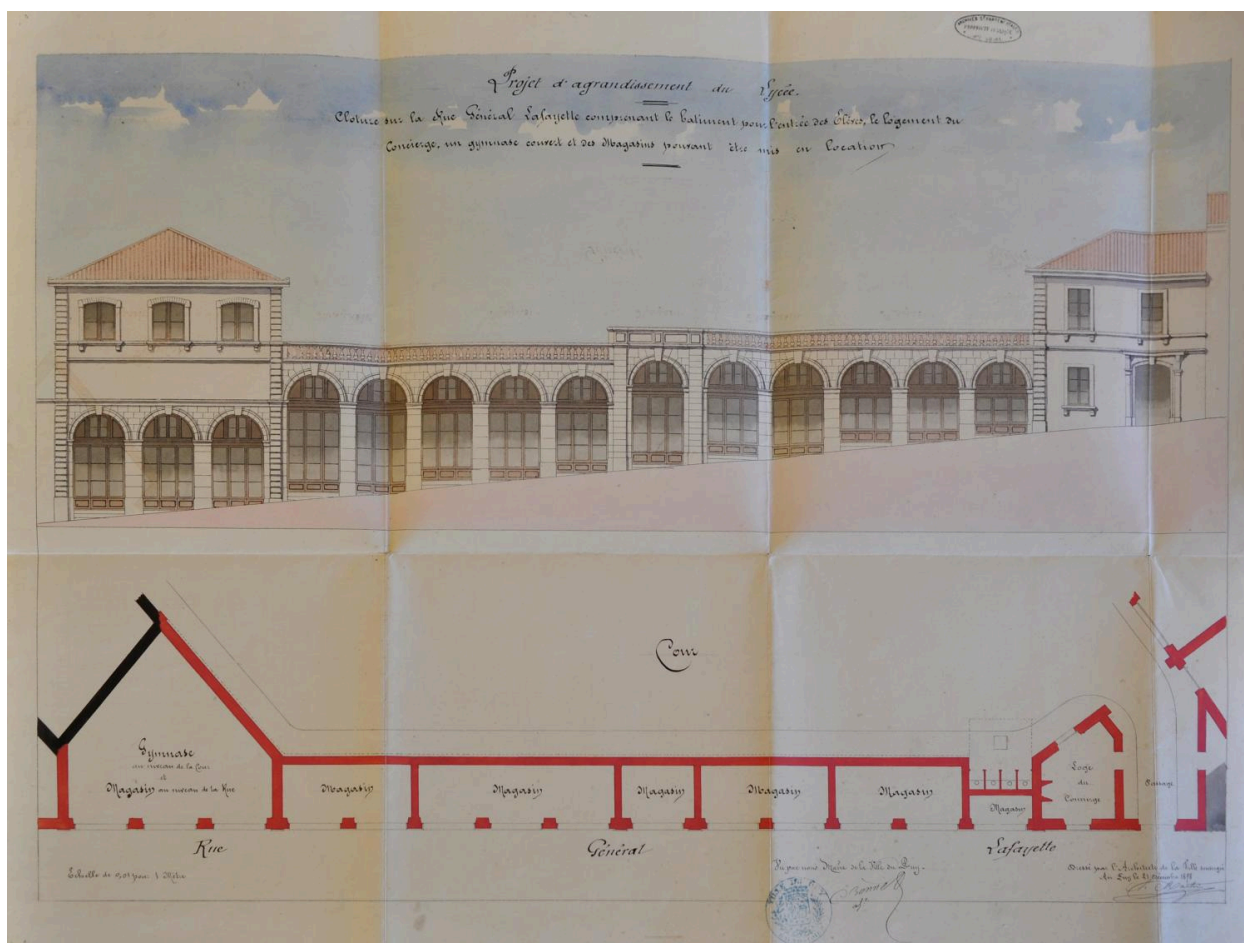
IVR84\_20254300041NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Antoine Martin

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'agrandissement (1er état) par A. Martin, 1878 : élévation sur la rue Général-Lafayette (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Projet d'agrandissement du lycée / Martin Antoine (architecte communal), 21 décembre 1878 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Projet d'agrandissement du lycée. - Plan d'ensemble du rez-de-chaussée. - Façade sur la cour des bâtiments à construire. - Clôture sur la rue Général Lafayette comprenant l'entrée des élèves, le logement du concierge, un gymnase couvert et des magasins pouvant être mis en location / Martin Antoine (architecte communal), 21 décembre 1878. 3 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:200 pour les plans et 1:100 pour les élévations (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

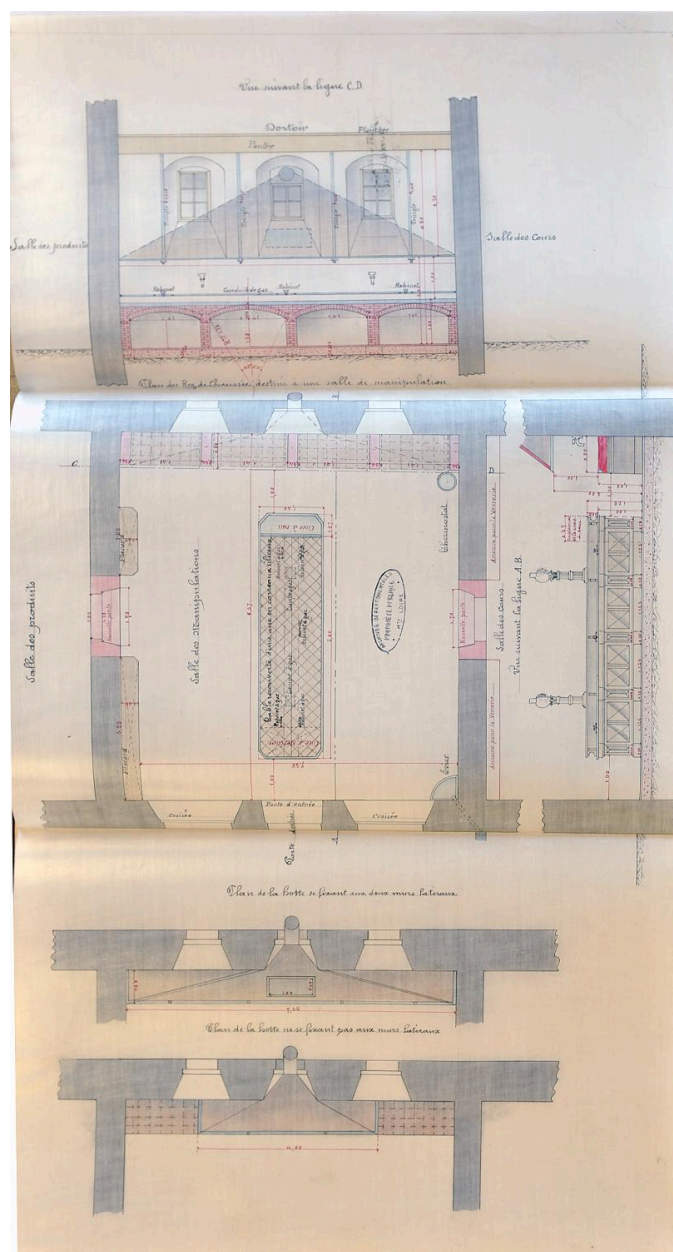
IVR84\_20254300042NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Antoine Martin

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement d'une salle de manipulations par A. Martin, 1889 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Lycée de la ville du Puy. Dessins relatifs à l'aménagement d'une salle de manipulations / Martin Antoine (architecte communal), 6 août 1889 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Lycée de la ville du Puy. Dessins relatifs à l'aménagement d'une salle de manipulations / Martin Antoine (architecte communal), 6 août 1889. 1 dess. : papier calque, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:200 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

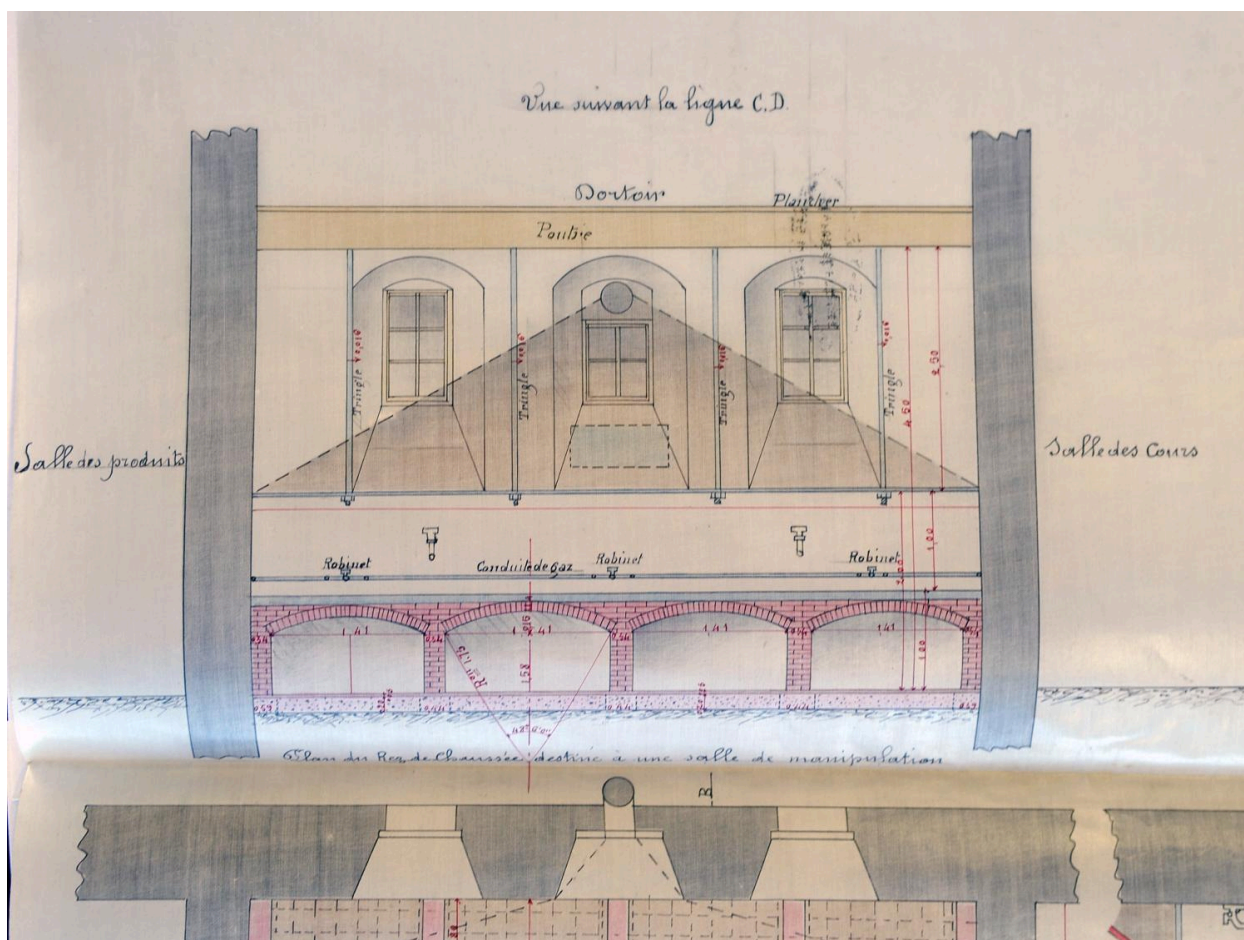
IVR84\_20254300044NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Antoine Martin

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement d'une salle de manipulations, détail : vue en élévation (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Lycée de la ville du Puy. Dessins relatifs à l'aménagement d'une salle de manipulations / Martin Antoine (architecte communal), 6 août 1889 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Lycée de la ville du Puy. Dessins relatifs à l'aménagement d'une salle de manipulations / Martin Antoine (architecte communal), 6 août 1889. 1 dess. : papier calque, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:200 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

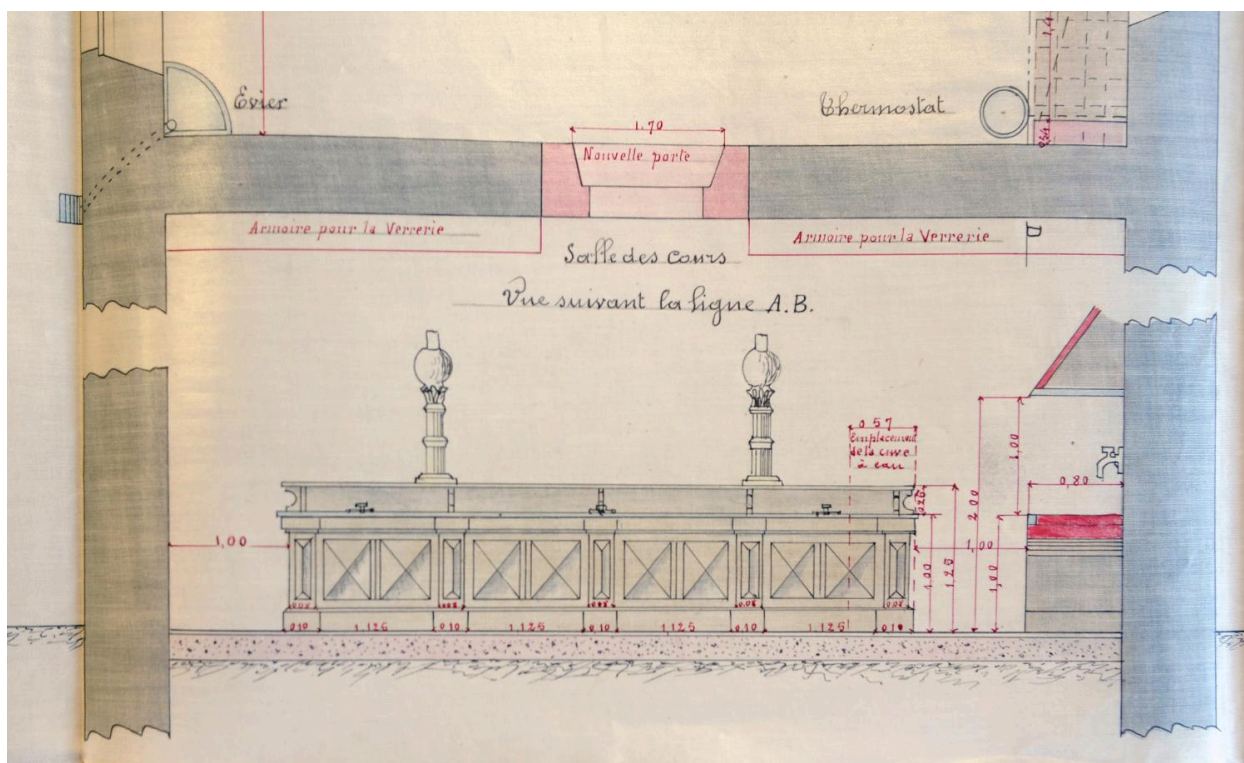
IVR84\_20254300045NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Antoine Martin

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement d'une salle de manipulations, détail : vue en élévation de la salle de cours (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Lycée de la ville du Puy. Dessins relatifs à l'aménagement d'une salle de manipulations / Martin Antoine (architecte communal), 6 août 1889 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Lycée de la ville du Puy. Dessins relatifs à l'aménagement d'une salle de manipulations / Martin Antoine (architecte communal), 6 août 1889. 1 dess. : papier calque, encre noire, lavis, coul. Ech. 1:200 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

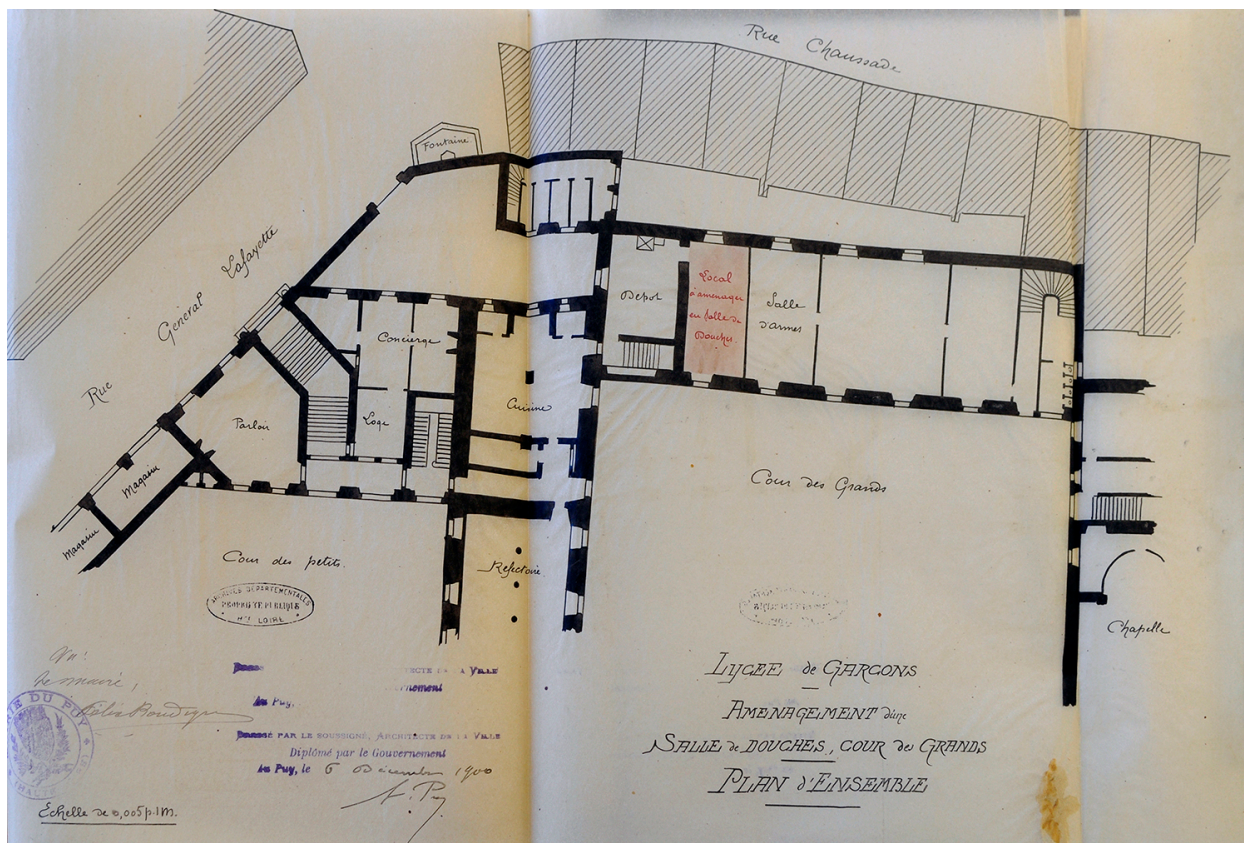
IVR84\_20254300046NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Antoine Martin

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement d'une salle de douches : plan d'ensemble par Achille Proy, 1900 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)

Référence du document reproduit :

- **Lycée de garçons. Aménagement d'une salle de douches dans la cour des Grands : plans, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 6 décembre 1900. (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
**Lycée de garçons. Aménagement d'une salle de douches dans la cour des Grands : plan d'ensemble, plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 6 décembre 1900. 2 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2

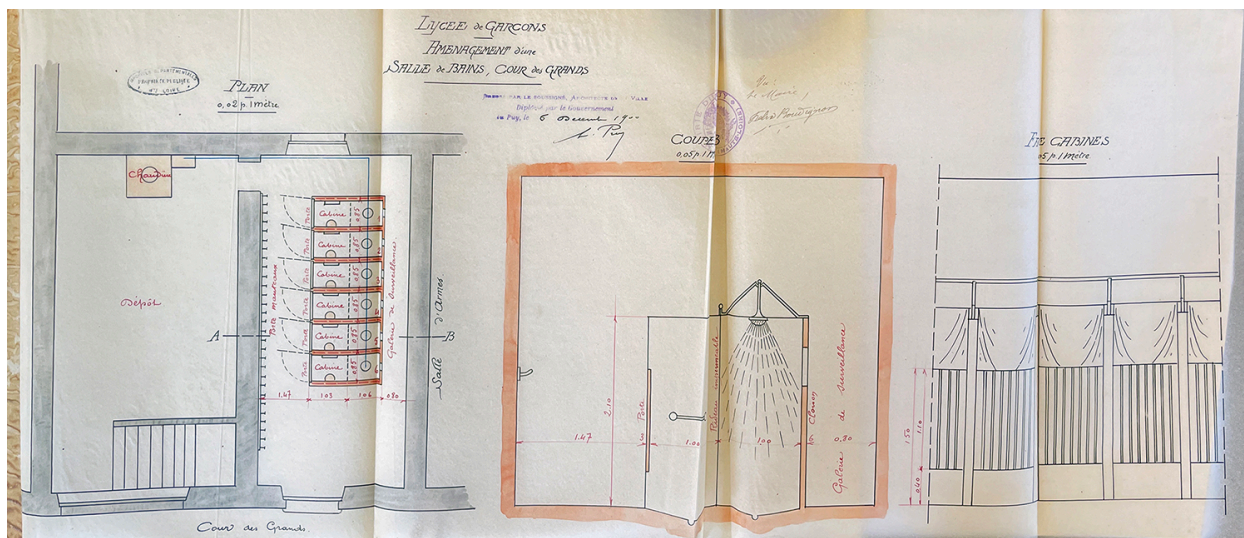
IVR84\_20254300062NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Achille Proy

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement d'une salle de douches : plan et élévation de la salle par Achille Proy, 1900 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)

Référence du document reproduit :

- **Lycée de garçons. Aménagement d'une salle de douches dans la cour des Grands : plans, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 6 décembre 1900. (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
**Lycée de garçons. Aménagement d'une salle de douches dans la cour des Grands : plan d'ensemble, plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 6 décembre 1900. 2 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2

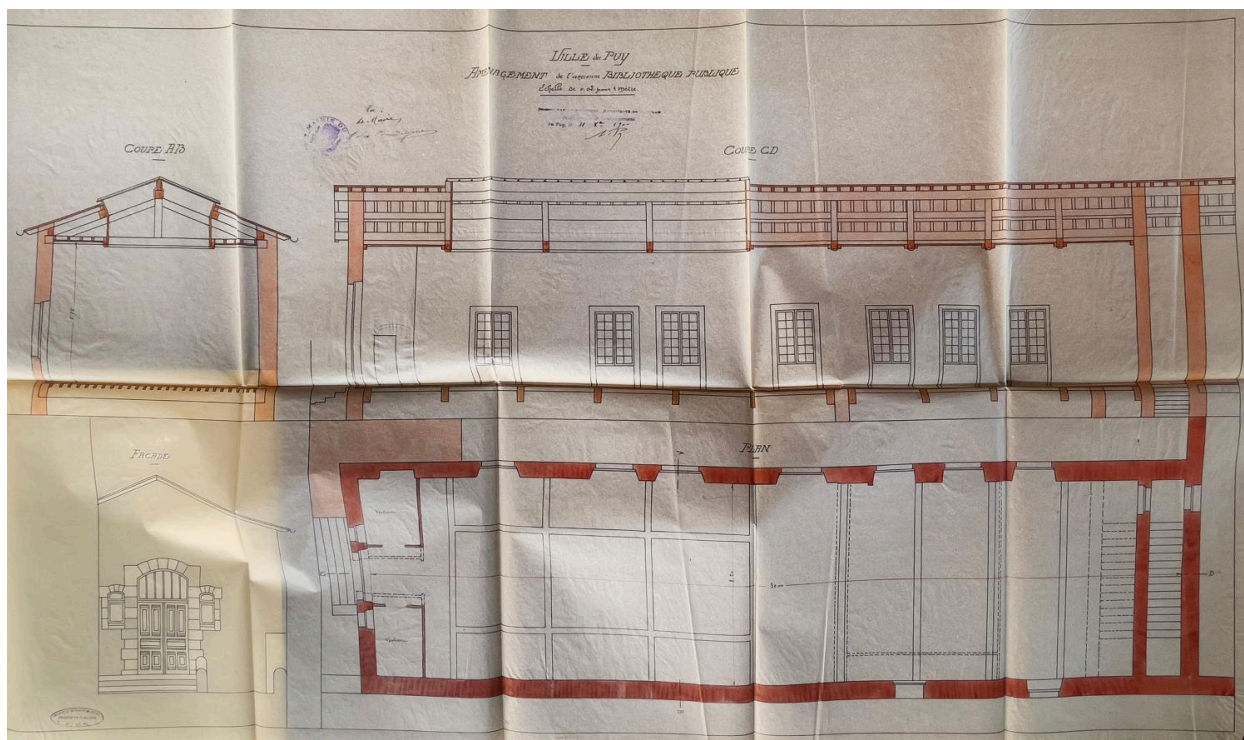
IVR84\_20254300060NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Achille Proy

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement de l'ancienne bibliothèque publique : plan, coupe et élévation par A. Proy, 1900 (AD Haute-Loire, 157 O 4-3)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy. Aménagement de l'ancienne bibliothèque publique/ 4 décembre 1900. 1 plan : papier, encre noire. Ech. 1:50 (AD Haute-Loire, 157 O 4-3)**  
**Ville du Puy. Aménagement de l'ancienne bibliothèque publique/ 4 décembre 1900. 1 plan : papier, encre noire. Ech. 1:50 (AD Haute-Loire, 157 O 4-3)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-3

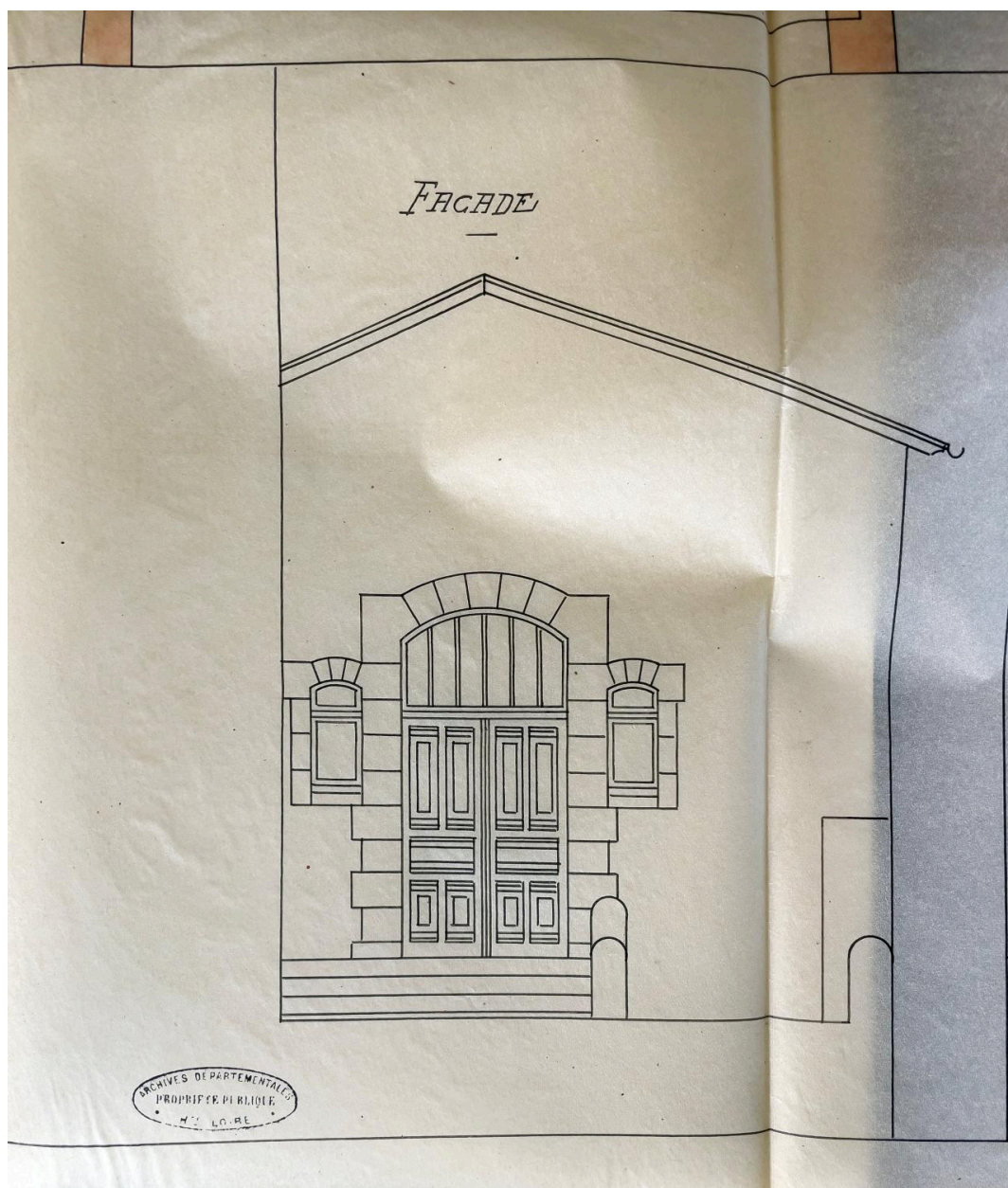
IVR84\_20254300033NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Achille Proy

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement de l'ancienne bibliothèque publique par A. Proy, 1900 : détail de l'entrée (AD Haute-Loire, 157 O 4-3)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy. Aménagement de l'ancienne bibliothèque publique/ 4 décembre 1900. 1 plan : papier, encre noire. Ech. 1:50 (AD Haute-Loire, 157 O 4-3)**

**Ville du Puy. Aménagement de l'ancienne bibliothèque publique/ 4 décembre 1900. 1 plan : papier, encre noire. Ech. 1:50 (AD Haute-Loire, 157 O 4-3)**

AD Haute-Loire : 157 O 4-3

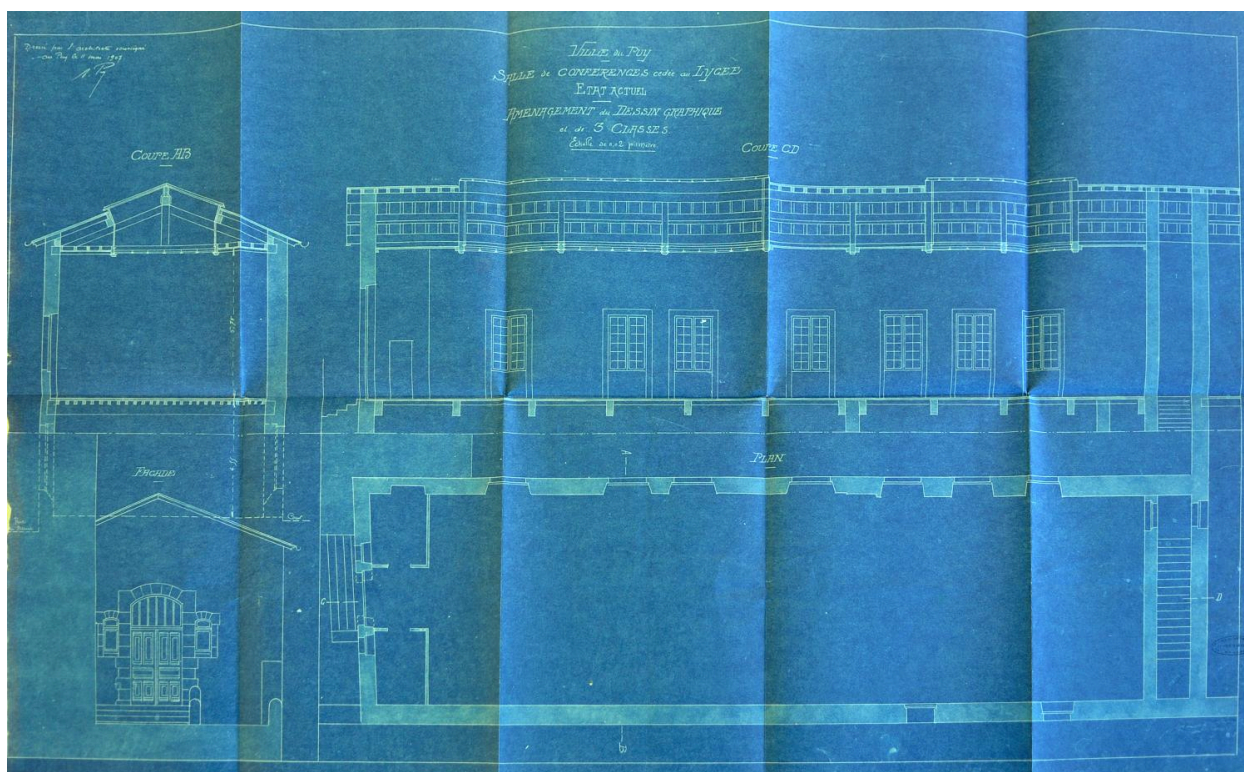
IVR84\_20254300034NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Achille Proy

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle de conférences au 1er étage du corps de bâtiment ouest longeant la rue du Bessat : état des lieux par A. Proy, 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)

Référence du document reproduit :

- **Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
**Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes, état actuel : plan d'ensemble et plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907. 2 bleus : papier, encre blanche (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2

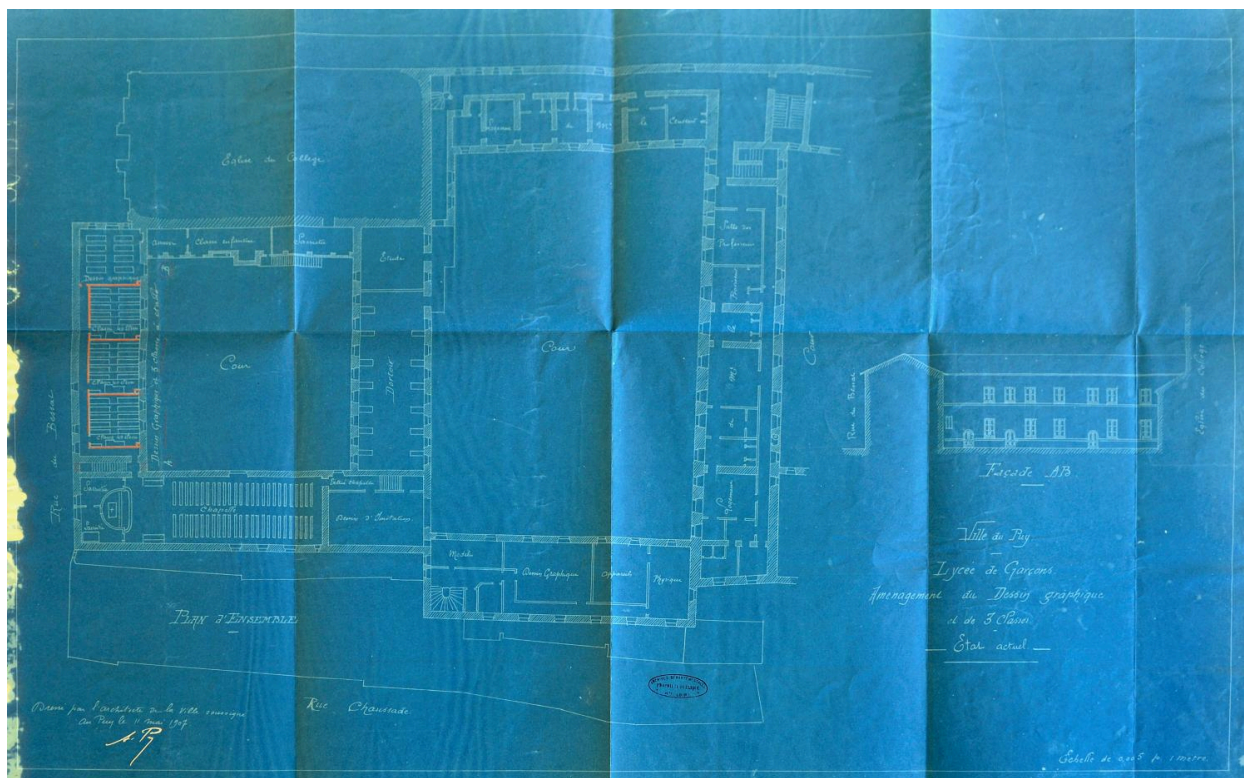
IVR84\_20254300064NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Achille Proy

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble du 1er étage du lycée en 1907 avec projet d'aménagement de salles de dessin par A. Proy (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)

Référence du document reproduit :

- **Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
**Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes, état actuel : plan d'ensemble et plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907. 2 bleus : papier, encre blanche (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2

IVR84\_20254300063NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Achille Proy

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement de trois salles de classes et d'une salle de dessin graphique par A. Proy, 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)

Référence du document reproduit :

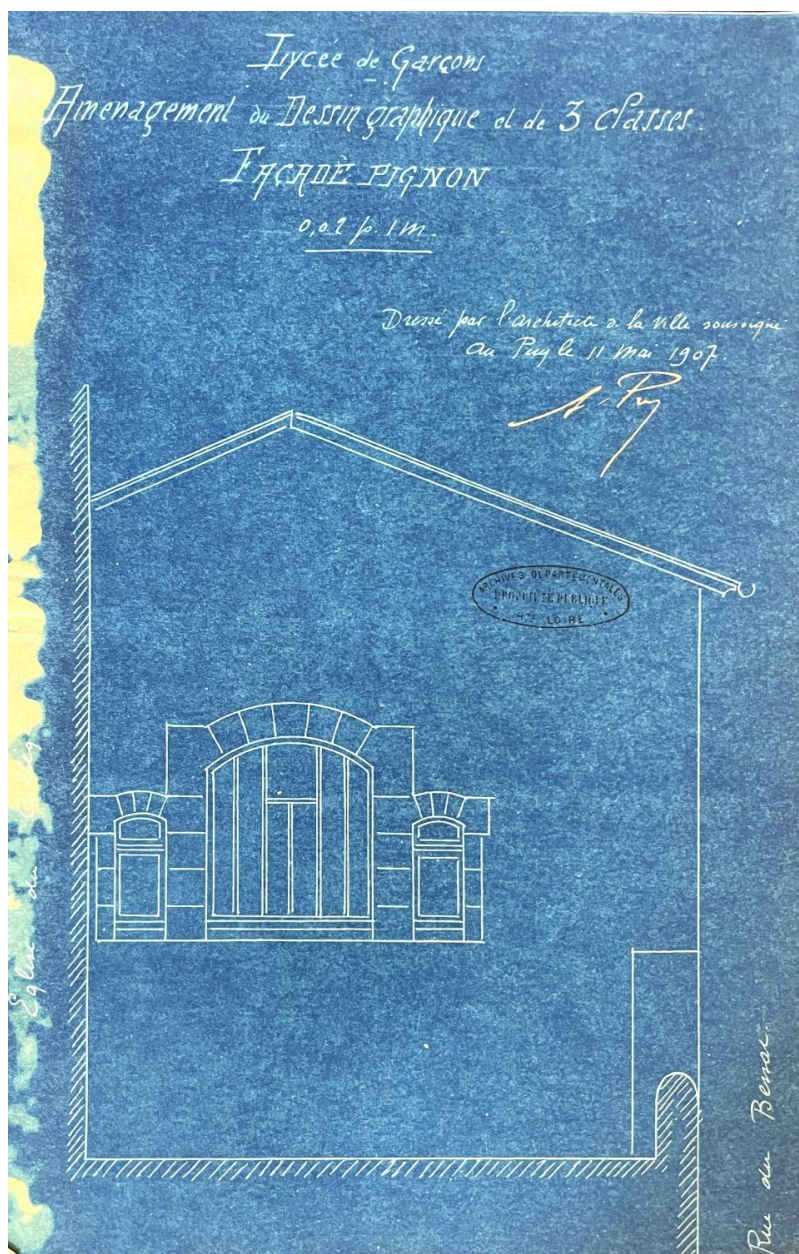
- **Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes : plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
**Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes : plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907. 2 bleus : papier, encre blanche (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2

IVR84\_20254300065NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aménagement de trois salles de classes et d'une salle de dessin graphique par A. Proy : projet d'élévation pour le mur mignon du côté du parvis de l'église, 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)

Référence du document reproduit :

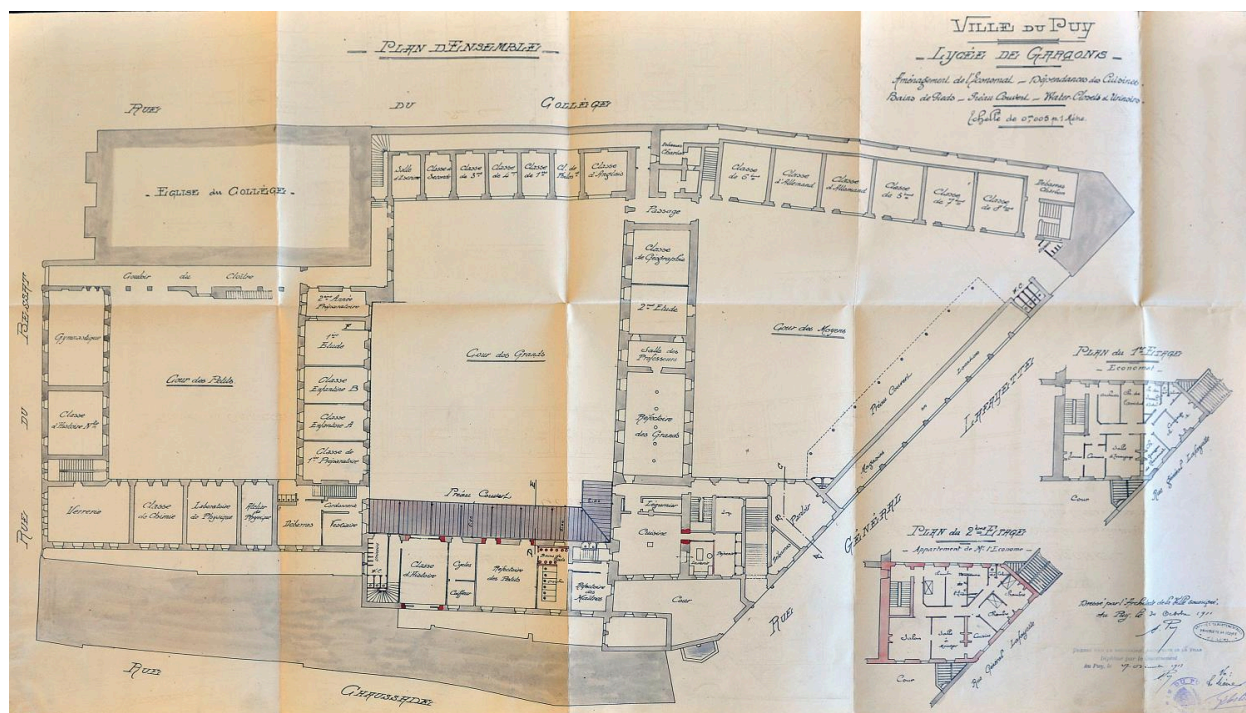
- **Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes : plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
**Lycée de garçons. Aménagement du dessin graphique et de trois classes : plan, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 11 mai 1907. 2 bleus : papier, encre blanche (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/2)**  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/2

IVR84\_20254300066NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble (rez-de-chaussée) en vue du réaménagement des cuisines et dépendances et d'un nouvel économat par A. Proy, oct. 1911 (AD Haute-Loire, 157 O 4/7-1)

Référence du document reproduit :

- **Lycée de garçons. Aménagement de l'économat - Dépendances des cuisines - Bains de pieds - Préau couvert / Proy Achille (architecte communal), 30 octobre 1911 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Lycée de garçons. Aménagement de l'économat - Dépendances des cuisines - Bains de pieds - Préau couvert - Water-closets et urinoirs : plan d'ensemble, plans de détail, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 30 octobre 1911. 2 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
Autre jeu de plans en 157 O 4-7/2.  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

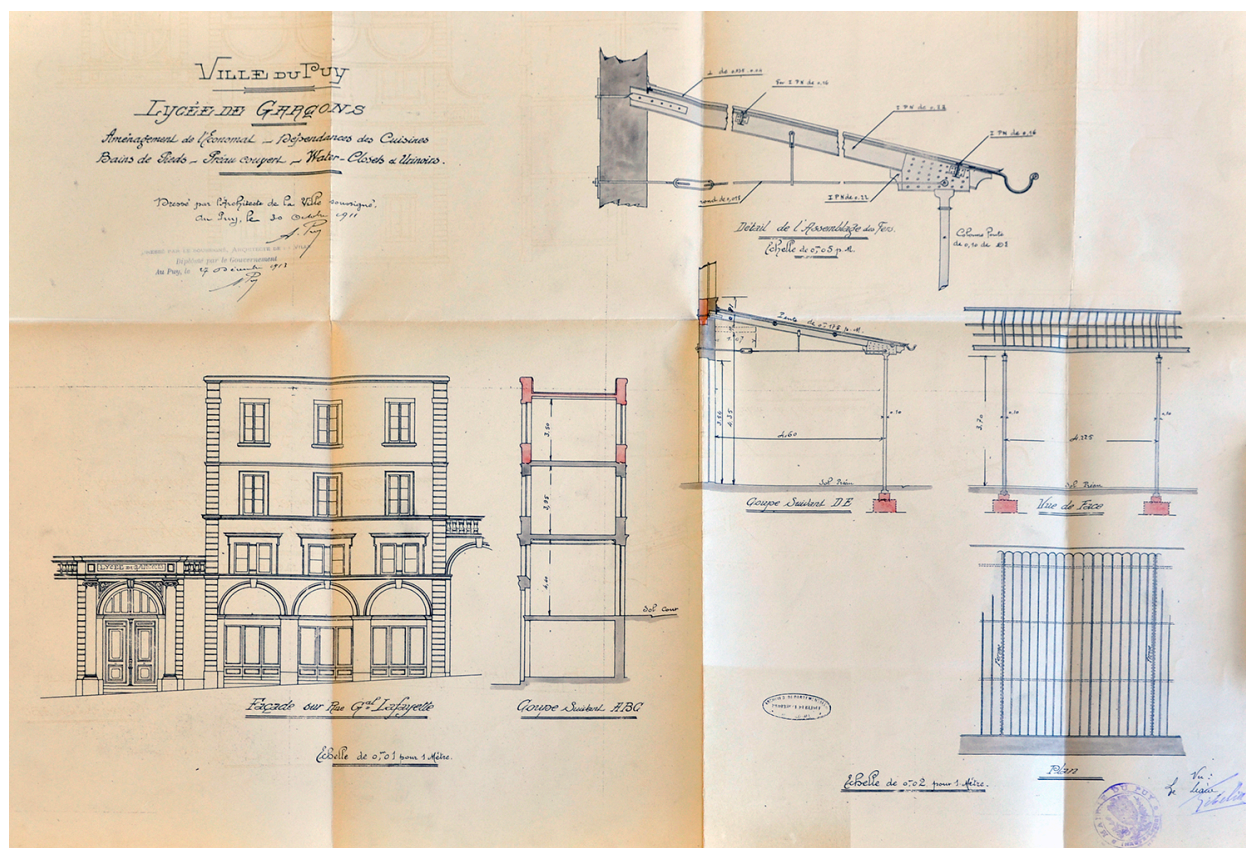
IVR84\_20254300068NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Achille Proy

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement de l'économat avec surélévation d'un étage de l'actuel bâtiment J par A. Proy, 1911 (non réalisé)  
(AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)

Référence du document reproduit :

- **Lycée de garçons. Aménagement de l'économat - Dépendances des cuisines - Bains de pieds - Préau couvert / Proy Achille (architecte communal), 30 octobre 1911 (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
**Lycée de garçons. Aménagement de l'économat - Dépendances des cuisines - Bains de pieds - Préau couvert - Water-closets et urinoirs : plan d'ensemble, plans de détail, coupe, élévation / Proy Achille (architecte communal), 30 octobre 1911. 2 dess. : papier, encre noire, lavis, coul. (AD Haute-Loire, 157 O 4-7/1)**  
Autre jeu de plans en 157 O 4-7/2.  
AD Haute-Loire : 157 O 4-7/1

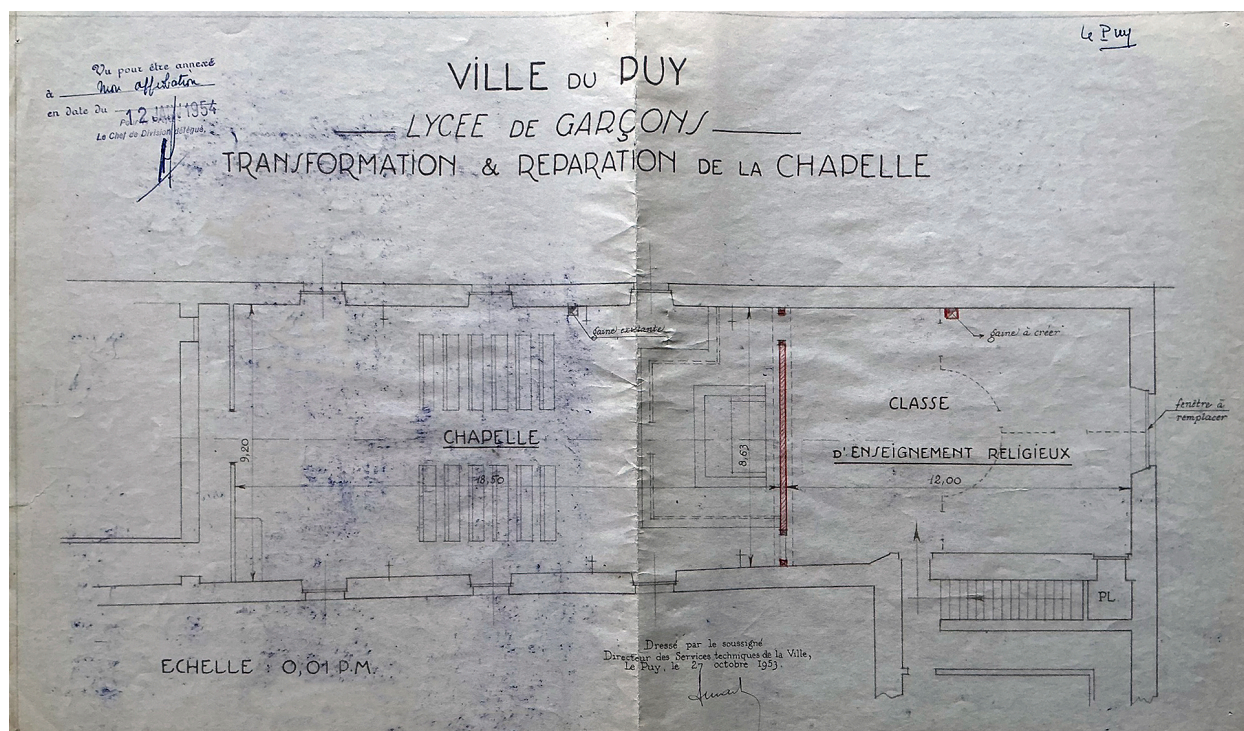
IVR84\_20254300251NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Achille Proy

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Aménagement de la chapelle du lycée et d'une salle de catéchisme, 1953 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 214)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons - Transformation et réparation de la chapelle / Services techniques de la ville du Puy-en-Velay (dessinateur) (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 214)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons - Transformation et réparation de la chapelle / Services techniques de la ville du Puy-en-Velay (dessinateur).** 1 plan : papier, encre, coul. Ech. 1:100 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 214)  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 214

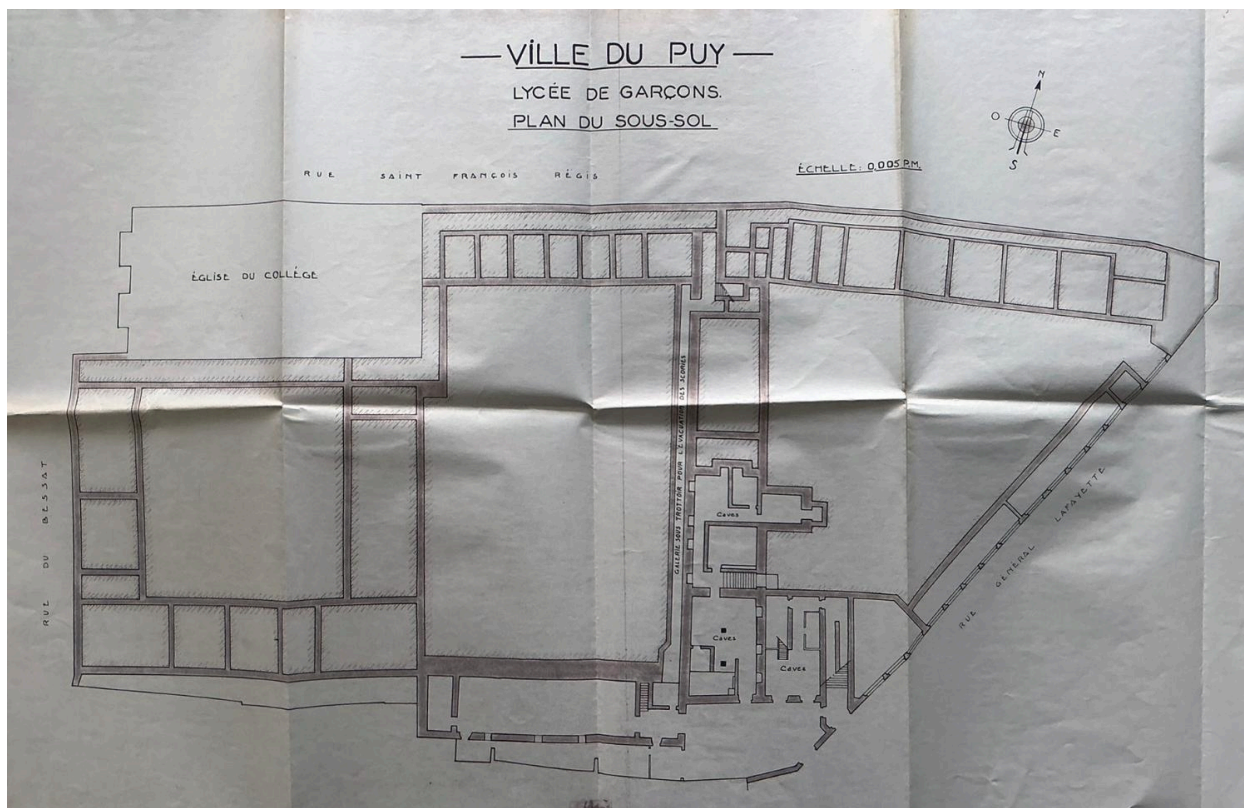
IVR84\_20254300264NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Services techniques de la ville du Puy-en-Velay

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'état des lieux, 1958 : sous-sol (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons [plans d'état des lieux] / Grand Etienne (?) (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons [plans d'état des lieux] / Grand Etienne (?) (architecte), [1958]. 4 plans :**  
papier, encre, lavis. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)  
Le plan du 1er étage ne figure pas dans ce jeu de plans  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

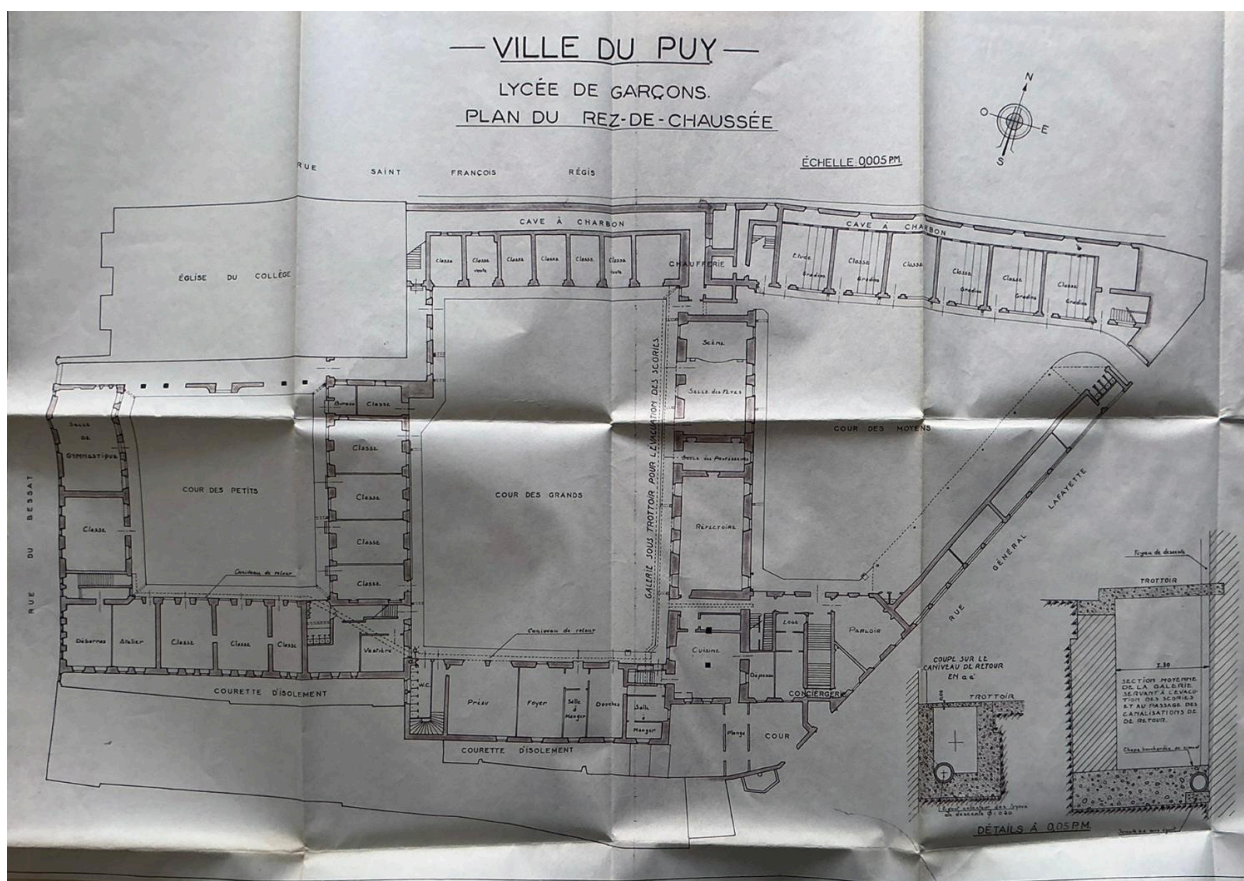
IVR84\_20254300253NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'état des lieux, 1958 : rez-de-chaussée (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons [plans d'état des lieux] / Grand Etienne (?) (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons [plans d'état des lieux] / Grand Etienne (?) (architecte), [1958]. 4 plans :**  
papier, encre, lavis. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)  
Le plan du 1er étage ne figure pas dans ce jeu de plans  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

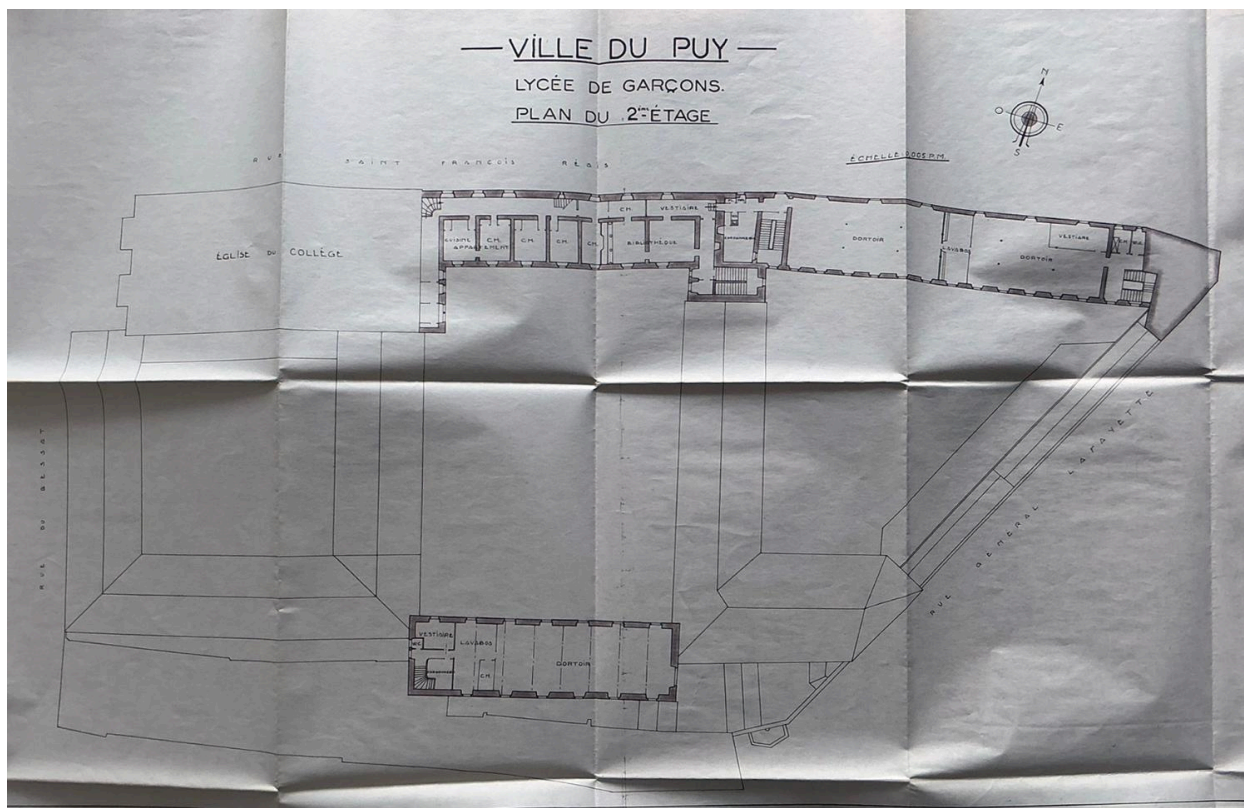
IVR84\_20254300254NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'état des lieux, 1958 : 2e étage (ArC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons [plans d'état des lieux] / Grand Etienne (?) (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons [plans d'état des lieux] / Grand Etienne (?) (architecte), [1958]. 4 plans :**  
papier, encre, lavis. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)  
Le plan du 1er étage ne figure pas dans ce jeu de plans  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

IVR84\_20254300255NUCA

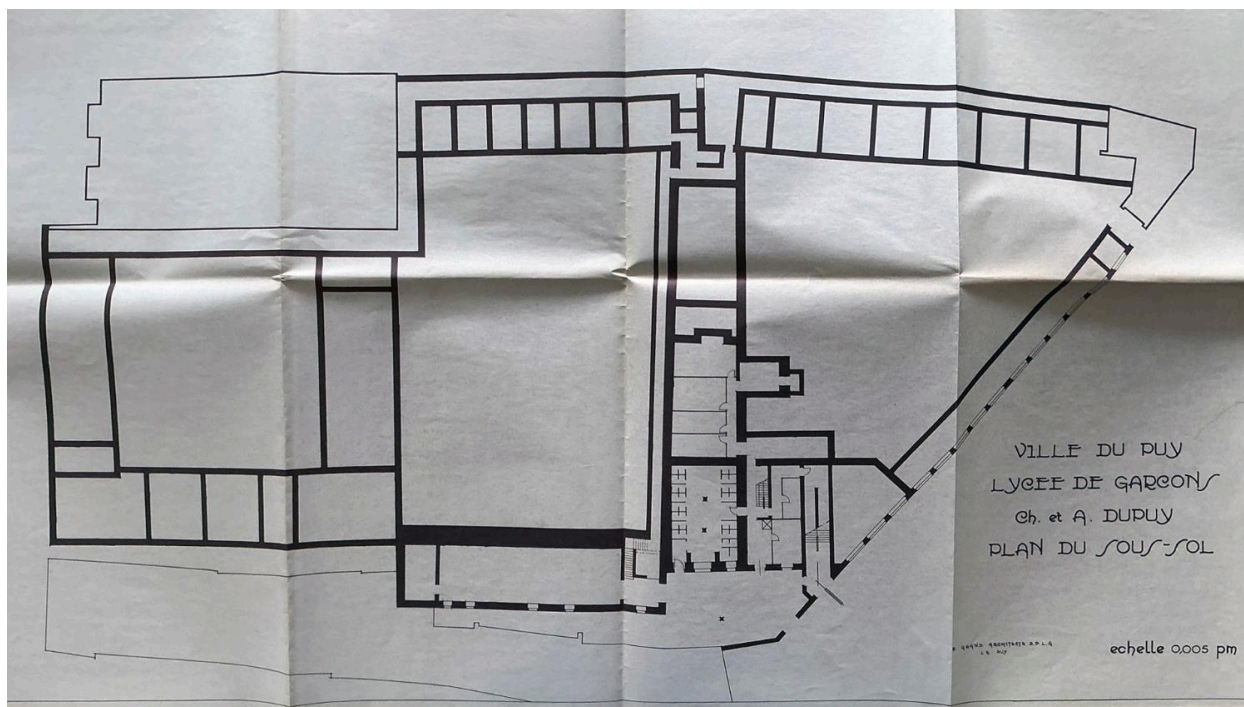
Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan du sous-sol pour installation de la chaufferie par E. Grand, 1958 (AD Haute-Loire, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons Ch. et A. Dupuy [plans ; projet d'aménagements] / Grand Etienne (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons Ch. et A. Dupuy [plans ; projet d'aménagements] / Grand Etienne (architecte), [1958]. 3 plans : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

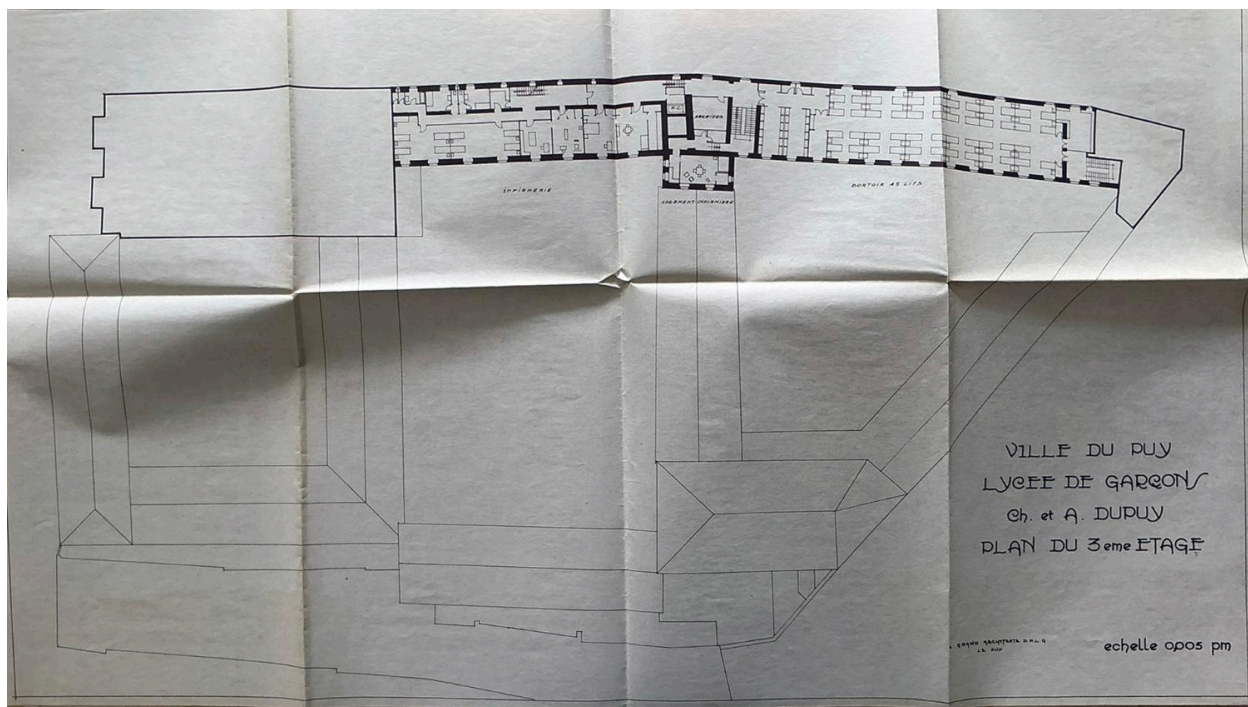
IVR84\_20254300258NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 3e étage pour installation de l'infirmerie et d'un dortoir par E. Grand, 1958 (AD Haute-Loire, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons Ch. et A. Dupuy [plans ; projet d'aménagements] / Grand Etienne (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons Ch. et A. Dupuy [plans ; projet d'aménagements] / Grand Etienne (architecte), [1958]. 3 plans : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

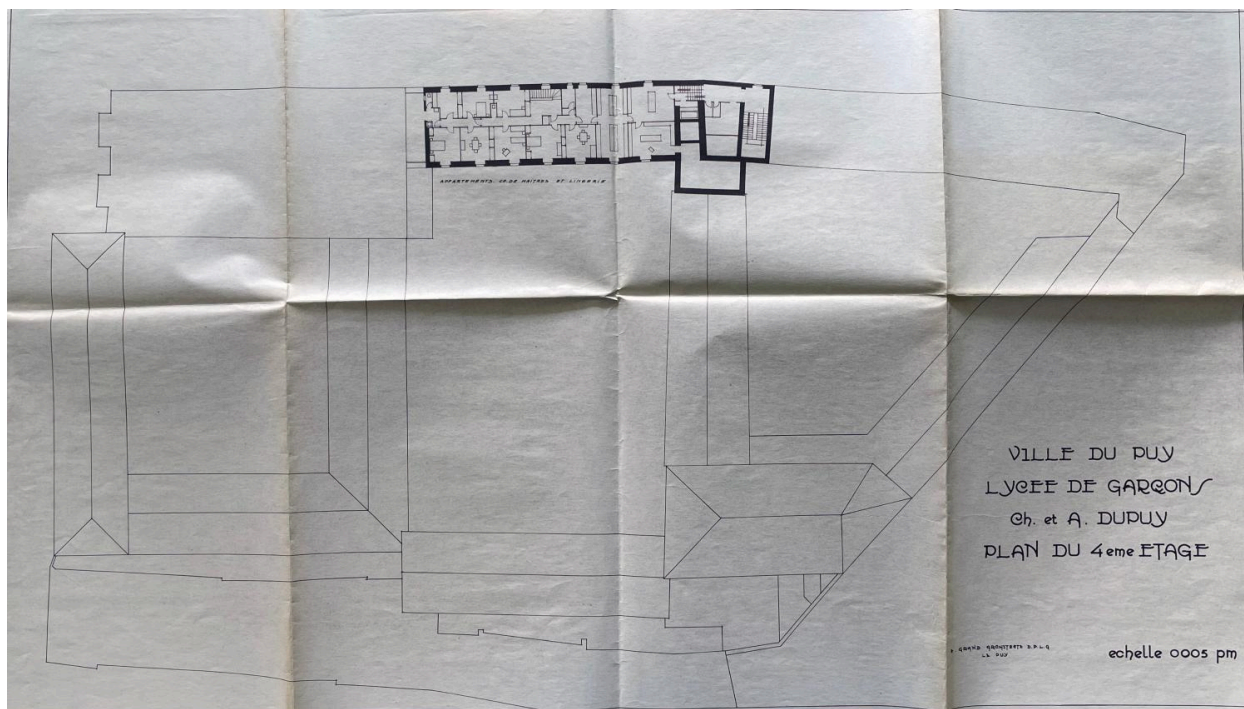
IVR84\_20254300259NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 4e étage pour installation de chambres de maîtres et infirmerie par E. Grand, 1958 (AD Haute-Loire, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons Ch. et A. Dupuy [plans ; projet d'aménagements] / Grand Etienne (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons Ch. et A. Dupuy [plans ; projet d'aménagements] / Grand Etienne (architecte), [1958]. 3 plans : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

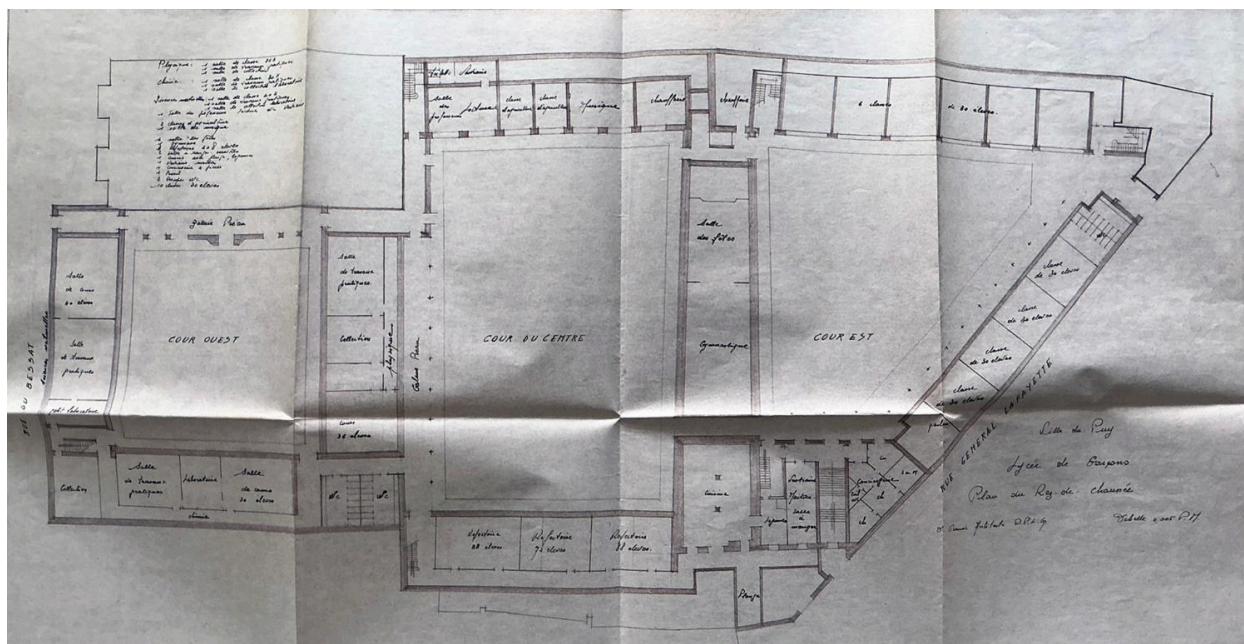
IVR84\_20254300257NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Agrandissement et réorganisation du lycée, avant projet d'E. Grand : plan du rez-de-chaussée, mars 1958 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons [plans du rez-de-chaussée, du 1er et du 2e étages, esquisses] / Grand Etienne (architecte), [mars 1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons [plans du rez-de-chaussée, du 1er et du 2e étages, esquisses] / Grand Etienne (architecte), [mars 1958]. 3 plans : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

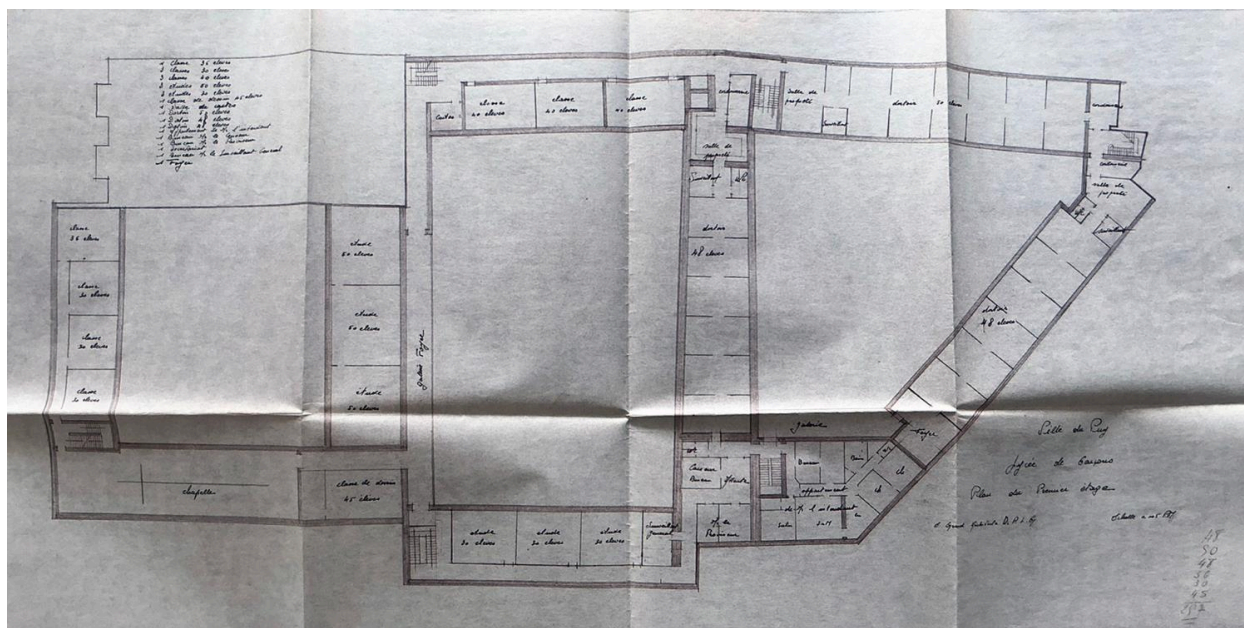
IVR84\_20254300260NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Agrandissement et réorganisation du lycée, avant projet d'E. Grand : plan du 1er étage, mars 1958 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons [plans du rez-de-chaussée, du 1er et du 2e étages, esquisses] / Grand Etienne (architecte), [mars 1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons [plans du rez-de-chaussée, du 1er et du 2e étages, esquisses] / Grand Etienne (architecte), [mars 1958]. 3 plans : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

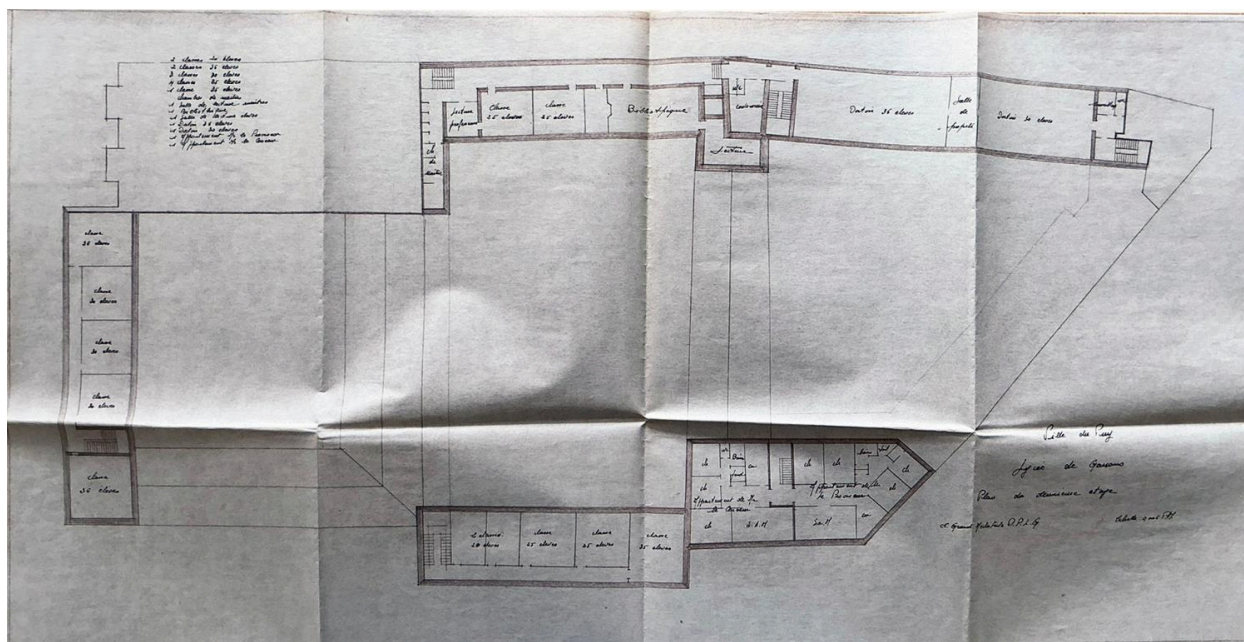
IVR84\_20254300261NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Agrandissement et réorganisation du lycée, avant projet d'E. Grand : plan du 2e étage, mars 1958 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons [plans du rez-de-chaussée, du 1er et du 2e étages, esquisses] / Grand Etienne (architecte), [mars 1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons [plans du rez-de-chaussée, du 1er et du 2e étages, esquisses] / Grand Etienne (architecte), [mars 1958]. 3 plans : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

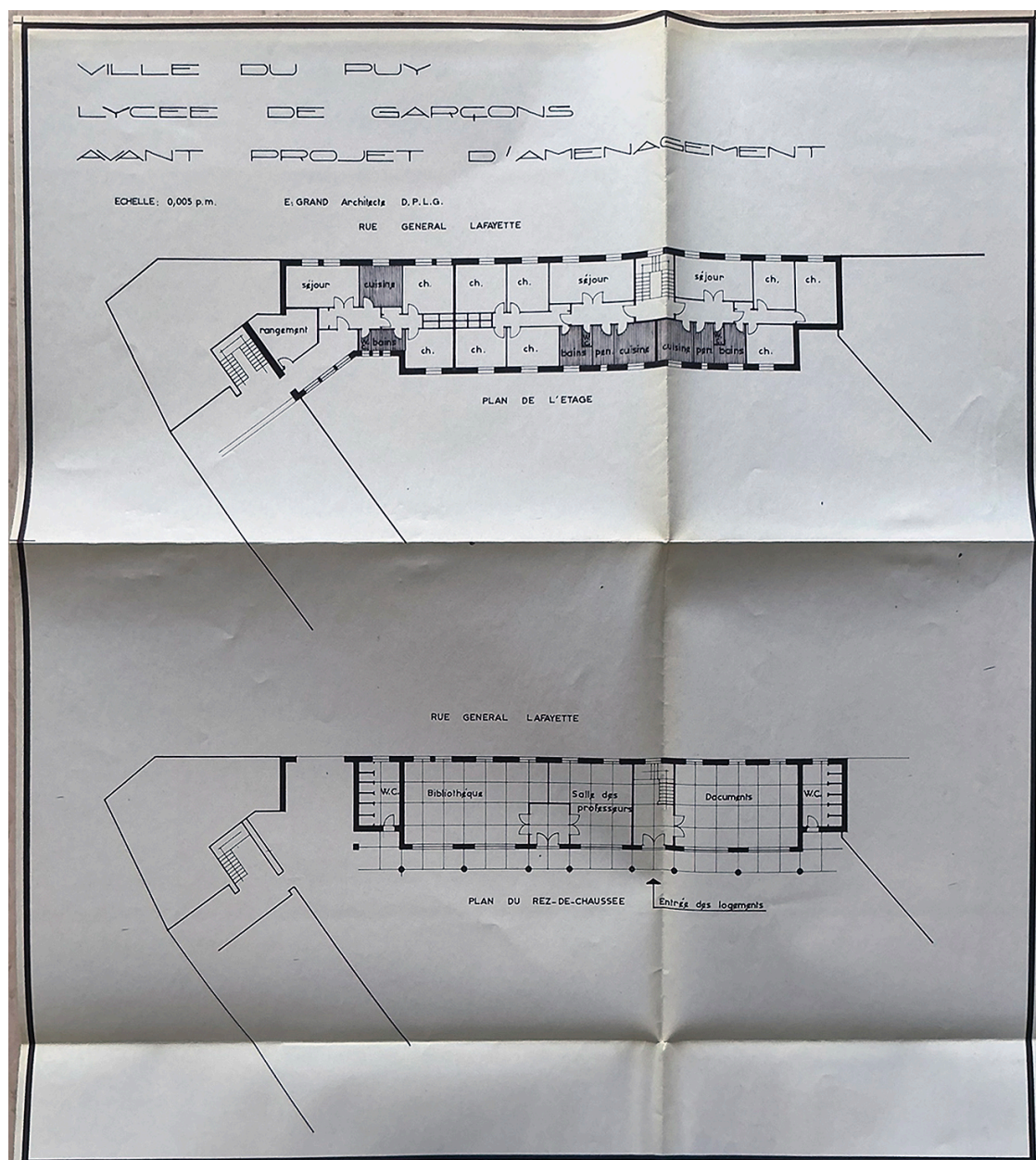
IVR84\_20254300262NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement : surélévation côté rue du Général-Lafayette par E. Grand, 1958 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)

Référence du document reproduit :

- **Ville du Puy - Lycée de garçons - Avant-projet d'aménagement / Grand Etienne (architecte), [1958] (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)**  
**Ville du Puy - Lycée de garçons - Avant-projet d'aménagement / Grand Etienne (architecte), [1958]. 1**  
plan : papier, encre de chine. Ech. 1:200 (AC Le Puy-en-Velay, 474 W 216)  
AC Le Puy-en-Velay : 474 W 216

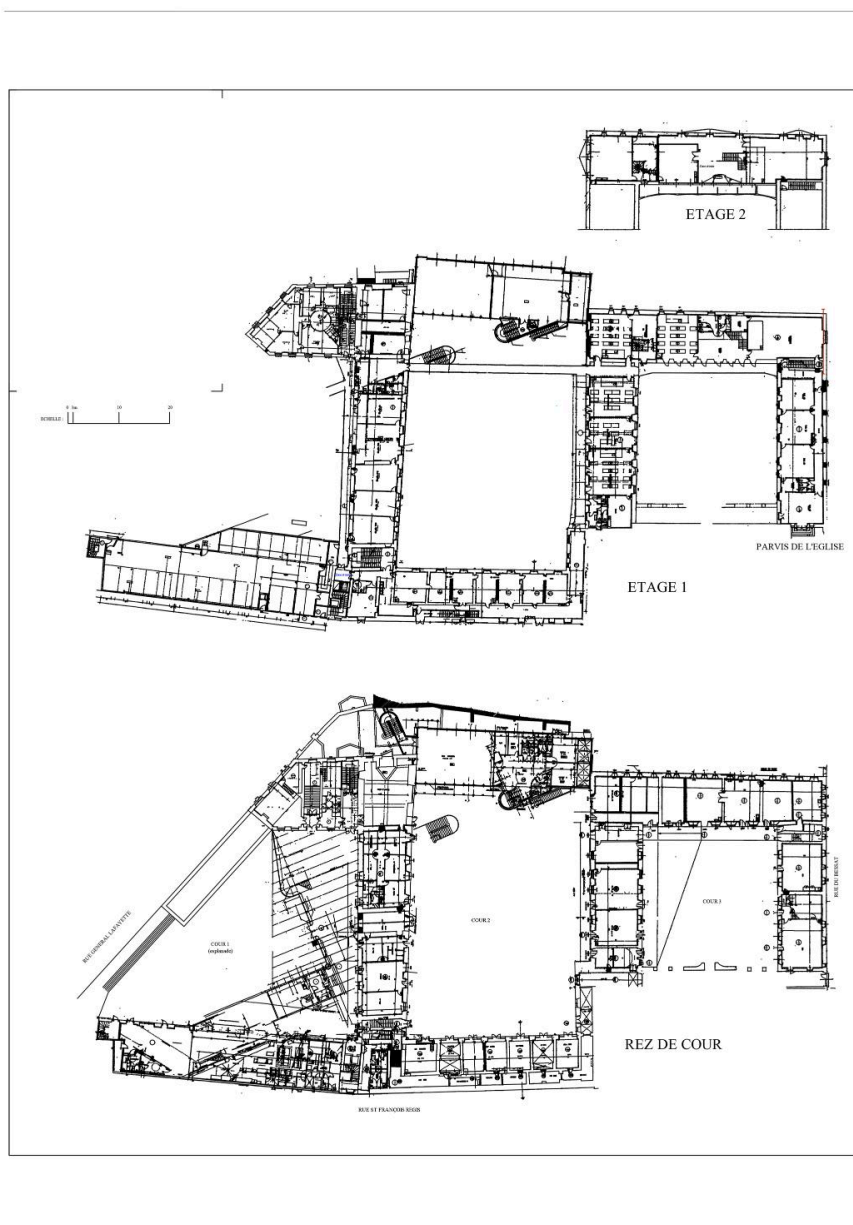
IVR84\_20254300263NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : Étienne Grand

© Archives communales du Puy-en-Velay

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages (Service éducation et jeunesse du département de la Haute Loire)

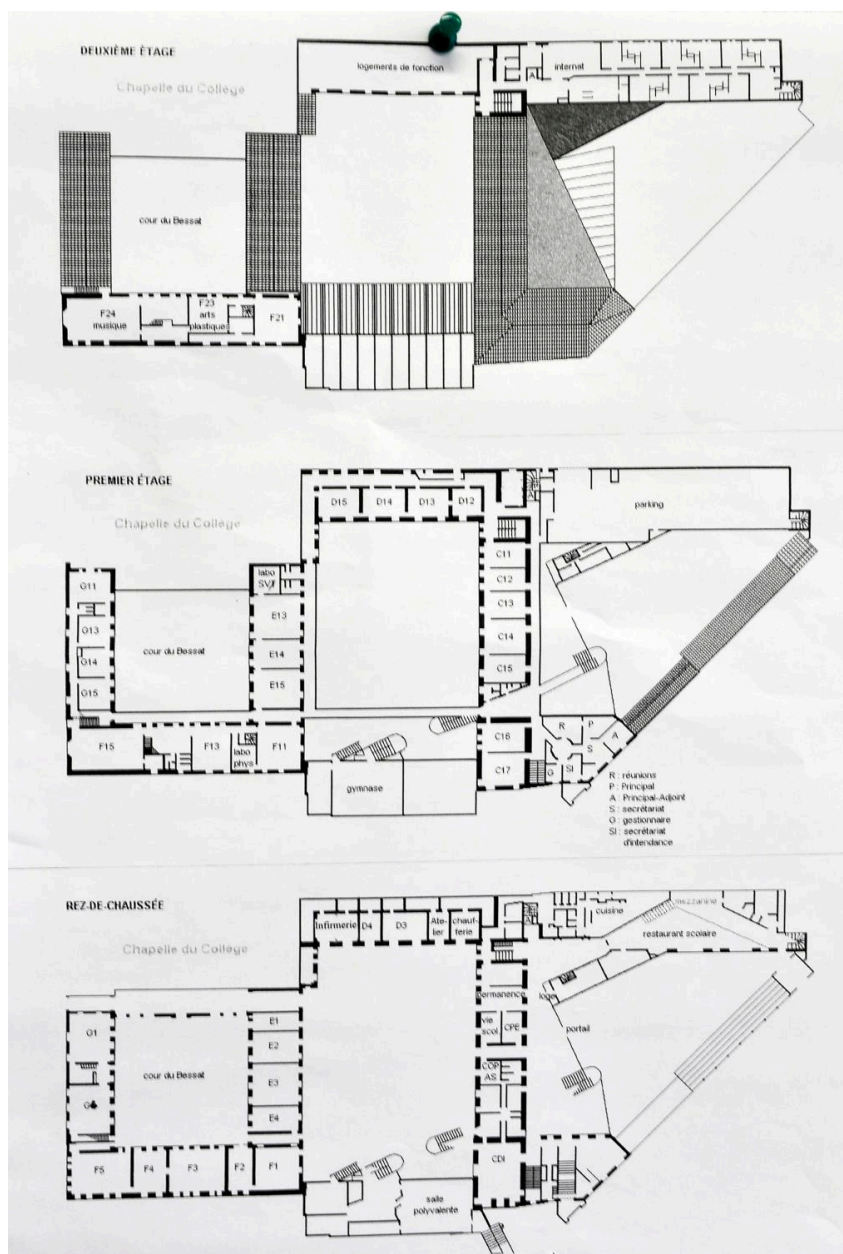
Référence du document reproduit :

- **Le Puy-en-Velay, collège Lafayette : plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages / Services techniques du département de la Haute-Loire (dessinateur), s. d**  
**Le Puy-en-Velay, collège Lafayette : plans des rez-de-chaussée, 1er et 2e étages / Services techniques du département de la Haute-Loire (dessinateur), s. d.** 1 plan numérique, impr. (Département de la Haute-Loire, Service Education et jeunesse)  
Département de la Haute-Loire, Service Education et jeunesse

IVR84\_20254300027NUC

Auteur de l'illustration : Département de la Haute-Loire, Services techniques

© Département de la Haute-Loire



Plans de niveaux (rez-de-chaussée, 1er et 2e étage), état actuel

IVR84\_20254300070NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Département de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Vue de la ville du Puy en 1607 par E. Martellange (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f. 135)

Référence du document reproduit :

- **Aspet de la ville du Puy en Velay 1607 / Martellange, Étienne, 29 avril 1607 (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f. 135)**  
Aspet de la ville du Puy en Velay 1607 / Martellange, Étienne, 29 avril 1607. 1 dess. : mine de plomb, plume, encre brune, lavis brun et d'encre de Chine ; 39 x 54,5 cm (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f. 135)  
BnF, Est. : RESERVE UB-9-BOITE FT 4, f. 135

IVR84\_20254300035NUCA

Auteur de l'illustration : BnF Service photographique

Auteur du document reproduit : Etienne Martellange frère

© Bibliothèque nationale de France

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancien collège et de l'église en cours de construction par E. Martellange, 1617 (BnF, Est. RESERVE UB-9-BOITE FT 4))

Référence du document reproduit :

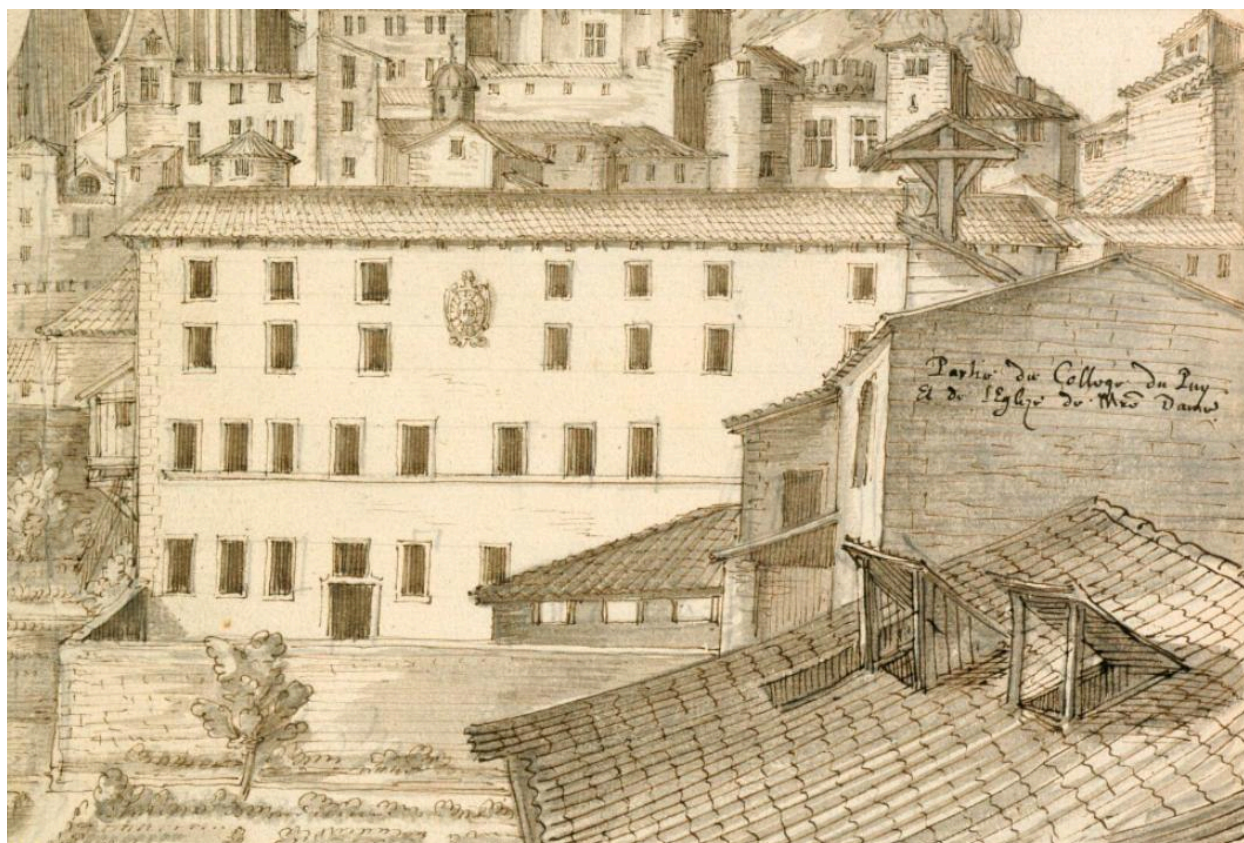
- **Veüe d'une partie du Collège du Puy, et de l'Eglise de Nôtre Dame, le 27 fev.er 1617 / Martellange, Étienne, 1617 (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4)**  
**Veüe d'une partie du Collège du Puy, et de l'Eglise de Nôtre Dame, le 27 fev.er 1617 / Martellange, Étienne, 1617.** 1 dess. : plume et encre brune, lavis brun et lavis d'encre de Chine ; 38,5 x 55 cm (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4)  
BnF, Est. : RESERVE UB-9-BOITE FT 4

IVR84\_20194300006NUCAB

Auteur du document reproduit : Etienne Martellange frère

© Bibliothèque nationale de France

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du dessin de 1617 : le vieux collège (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4)

Référence du document reproduit :

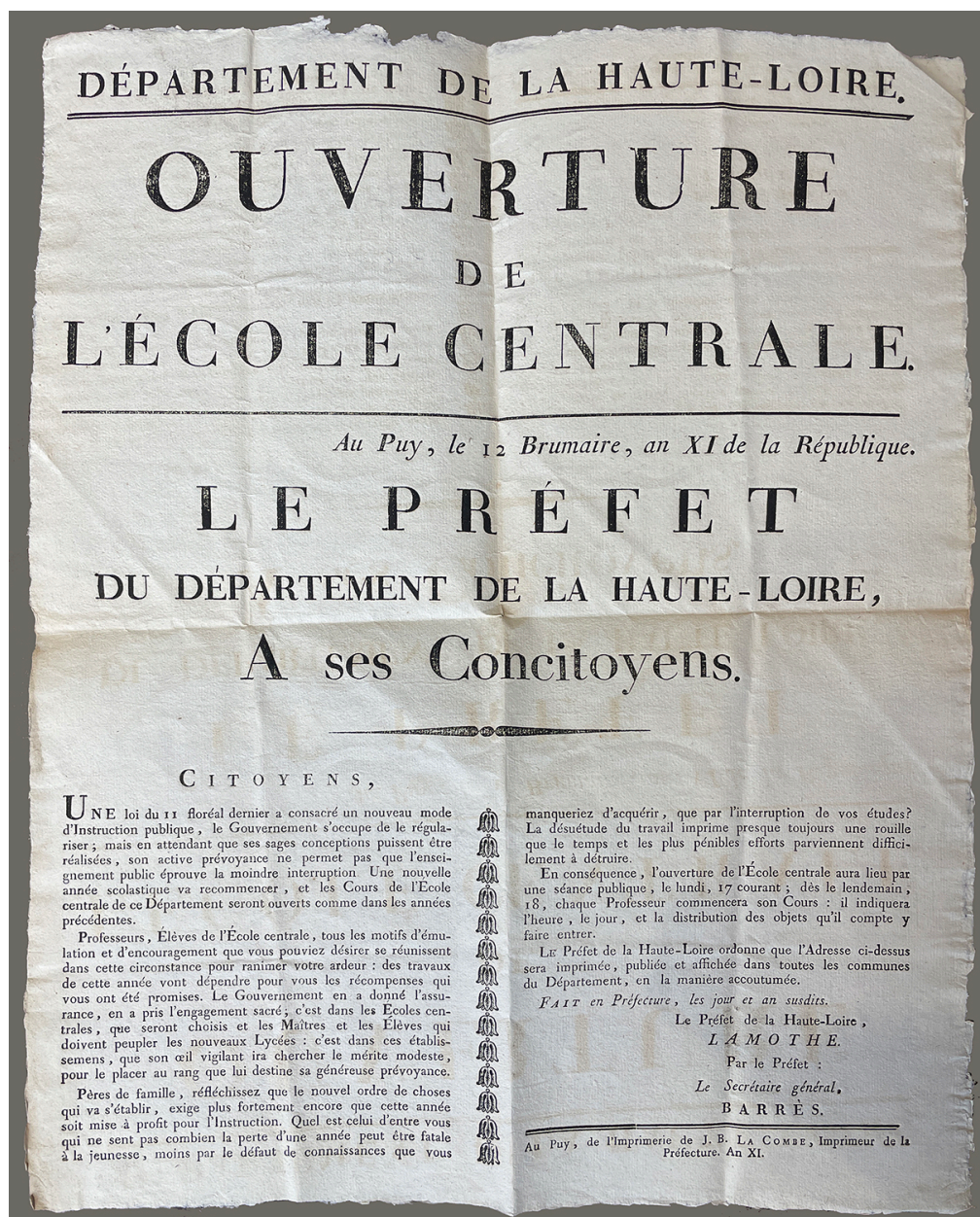
- **Veüe d'une partie du Collège du Puy, et de l'Eglise de Nôtre Dame, le 27 fev.er 1617 / Martellange, Étienne, 1617 (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4)**  
**Veüe d'une partie du Collège du Puy, et de l'Eglise de Nôtre Dame, le 27 fev.er 1617 / Martellange, Étienne, 1617.** 1 dess. : plume et encre brune, lavis brun et lavis d'encre de Chine ; 38,5 x 55 cm (BnF, Est., RESERVE UB-9-BOITE FT 4)  
BnF, Est. : RESERVE UB-9-BOITE FT 4

IVR84\_20254300056NUCA

Auteur du document reproduit : Etienne Martellange frère

© Bibliothèque nationale de France

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Affiche annonçant l'ouverture de l'école centrale (AD Haute-Loire, 1 T 96)

Référence du document reproduit :

- **Ouverture de l'école centrale [du département de la Haute-Loire] / 1798. 1 affiche : papier, impr. (AD Haute-Loire, 1 T 96)**
- Ouverture de l'école centrale [du département de la Haute-Loire] / 1798. 1 affiche : papier, impr. (AD Haute-Loire, 1 T 96)**
- AD Haute-Loire : 1 T 96

IVR84\_20254300032NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cour des classes vue depuis le sud, 1er quart du 20e siècle ? ; l'escalier menant au 1er étage de la galerie n'est pas encore démoli (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382)

Référence du document reproduit :

- **[Vues photographiques du collège des jésuites du Puy] / s.d. [1ère moitié 20e s.] (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382, 12R011431, 12R011433)**  
[Vues photographiques du collège des jésuites du Puy] / s.d. [1er quart 20e s.]. 3 fotogr. n. et b., tirages argentiques (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382, 12R011431, 12R011433)  
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine : 12R011382, 12R011431, 12R011433

IVR84\_20254300028NUC

Auteur de l'illustration : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Angle nord-ouest de la cour des classes, 1er quart du 20e siècle ? ; le petit avant-corps avec terrasse couvert en appentis n'est pas encore démoli (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011433)

Référence du document reproduit :

- **[Vues photographiques du collège des jésuites du Puy] / s.d. [1ère moitié 20e s.] (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382, 12R011431, 12R011433)**  
[Vues photographiques du collège des jésuites du Puy] / s.d. [1er quart 20e s.]. 3 fotogr. n. et b., tirages argentiques (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382, 12R011431, 12R011433)  
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine : 12R011382, 12R011431, 12R011433

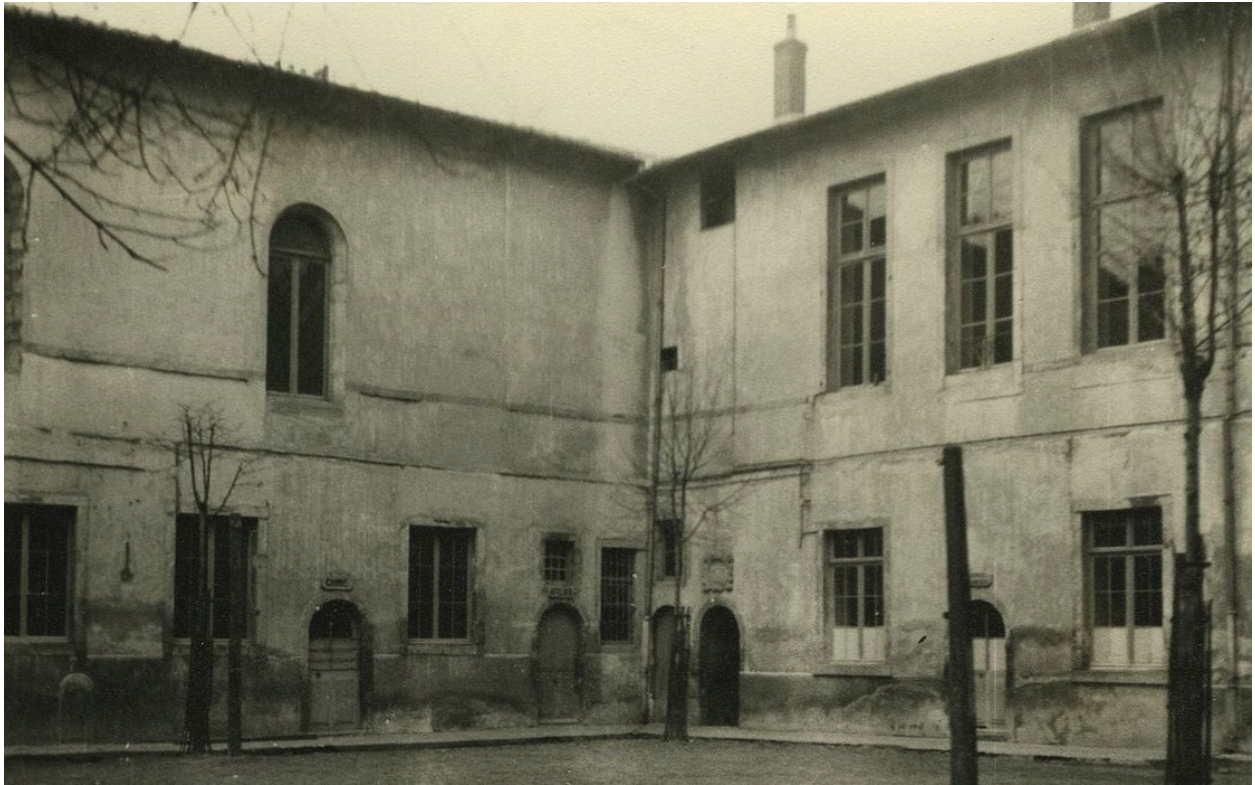
IVR84\_20254300029NUC

Auteur de l'illustration : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

tous droits réservés



Angle sud-ouest de la cour des classes, 1er quart du 20e siècle ? (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011431)

Référence du document reproduit :

- **[Vues photographiques du collège des jésuites du Puy] / s.d. [1ère moitié 20e s.] (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382, 12R011431, 12R011433)**  
[Vues photographiques du collège des jésuites du Puy] / s.d. [1er quart 20e s.]. 3 fotogr. n. et b., tirages argentiques (Charenton-le-Pont, MPP, 12R011382, 12R011431, 12R011433)  
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine : 12R011382, 12R011431, 12R011433

IVR84\_20254300030NUC

Auteur de l'illustration : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

Auteur du document reproduit : auteur inconnu

© Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

tous droits réservés



Photo d'une classe de 1ère devant la porte du pavillon ouest, v. 1931-1932 (AD Haute-Loire, 7 Fi LE PUY 298)

Référence du document reproduit :

- **Photographie de classe de 1ère du lycée du Puy / David et Vallois (photographes), v. 1931-1932 (AD Haute-Loire, 7 Fi LE PUY 298)**  
**Photographie de classe de 1ère du lycée du Puy / David et Vallois (photographes), v. 1931-1932.** 1 fotogr. n. et b., tirage argentique (AD Haute-Loire, 7 Fi LE PUY 298)  
AD Haute-Loire : 7 Fi LE PUY 298

IVR84\_20254300250NUC

Auteur du document reproduit : Maison J. David et E. Vallois

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la ville depuis le sud v. 1955-60, détail (phot. R. Henrard ; AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 1

Référence du document reproduit :

- **Le Puy-en-Velay. Vue générale sud / Henrard Roger (photographe), ca. 1955-60. 1 positif n. et b. (AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 1)**  
**Le Puy-en-Velay. Vue générale sud / Henrard Roger (photographe), ca. 1955-60. 1 positif n. et b. (AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 1)**  
AD Haute-Loire : 8 Fi PUY (Le) 1

IVR84\_20194300058NUCB

Auteur de l'illustration : Roger Henrard

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la ville depuis le sud-ouest, v. 1955-60, détail (phot. R. Henrard ; AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 9)

Référence du document reproduit :

- **Le Puy-en-Velay, vue générale prise du sud [détail] / Henrard, Roger (AD Haute-Loire, collection Roger Henrard, 8 Fi PUY (Le) 9)**  
**Le Puy-en-Velay, vue générale prise du sud [détail] / Henrard, Roger (photographe). 1 tirage n. et b. (AD Haute-Loire, collection Roger Henrard, 8 Fi PUY (Le) 9)**  
AD Haute-Loire : 8 Fi PUY (Le) 9

IVR84\_20194300007NUCB

Auteur de l'illustration : Roger Henrard

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la ville depuis le nord, v. 1955-60 : détail (phot. R. Henrard ; AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 2)

Référence du document reproduit :

- **Le Puy-en-Velay. Vue générale sud-est, place Michelet / Henrard Roger (photographe), ca. 1955-60. 1 positif n. et b. (AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 2)**  
**Le Puy-en-Velay. Vue générale sud-est, place Michelet / Henrard Roger (photographe), ca. 1955-60. 1 positif n. et b. (AD Haute-Loire, 8 Fi PUY (Le) 2)**  
AD Haute-Loire : 8 Fi PUY (Le) 2

IVR84\_20194300059NUCB

Auteur de l'illustration : Roger Henrard

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne depuis le sud-ouest, 2005 (AD Haute-Loire, coll. Chevret, 48 Fi 110)

Référence du document reproduit :

- **[Le Puy-en-Velay : vue aérienne depuis le sud-est] / La Haute-Loire vue du ciel, photographies aériennes, collection Chevret (AD Haute-Loire, 48 Fi 110)**  
**[Le Puy-en-Velay : vue aérienne depuis le sud-est] / Chevret, Marcel (photographe). La Haute-Loire vue du ciel, photographies aériennes (AD Haute-Loire, coll. Chevret, 48 Fi 110)**  
AD Haute-Loire : 48 Fi 110

IVR84\_20194300105NUCAB

Auteur de l'illustration : Marcel Chevret

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des boutiques et du préau depuis le sud, avant 1990

IVR84\_20194300061NUCAB

Auteur de l'illustration : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

Date de prise de vue : [1970-1990]

© Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée, du préau et des boutiques depuis l'est avant 1990

IVR84\_20194300060NUCAB

Auteur de l'illustration : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

Date de prise de vue : {[1970-1990]}

© Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne (Phot. IGN)

IVR84\_20254300252NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Catherine Guégan

Auteur du document reproduit : IGN

© IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le nord-est

IVR84\_20224300003NUCA

Auteur de l'illustration : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, élévation sur la rue du Bessat depuis le nord

IVR84\_20194300014NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, élévation sur la rue du Bessat depuis le nord, en 2025

IVR84\_20254300118NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : ancienne entrée de la bibliothèque municipale au niveau du parvis de l'église, desservant le 1er étage

IVR84\_20194300028NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Collège jésuite : porte principale rue du Bessat, vue de de face

IVR84\_20254300117NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte principale vue de trois-quarts

IVR84\_20194300004NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte principale et façade de l'église du collège

IVR84\_20194300029NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte principale : détail du fronton

IVR84\_20194300009NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Archives départementales de la Haute-Loire

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, élévation sur rue depuis l'ouest

IVR84\_20194300008NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, élévation sur rue depuis l'ouest en 2025

IVR84\_20254300119NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, élévation sur rue depuis l'est

IVR84\_20194300022NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

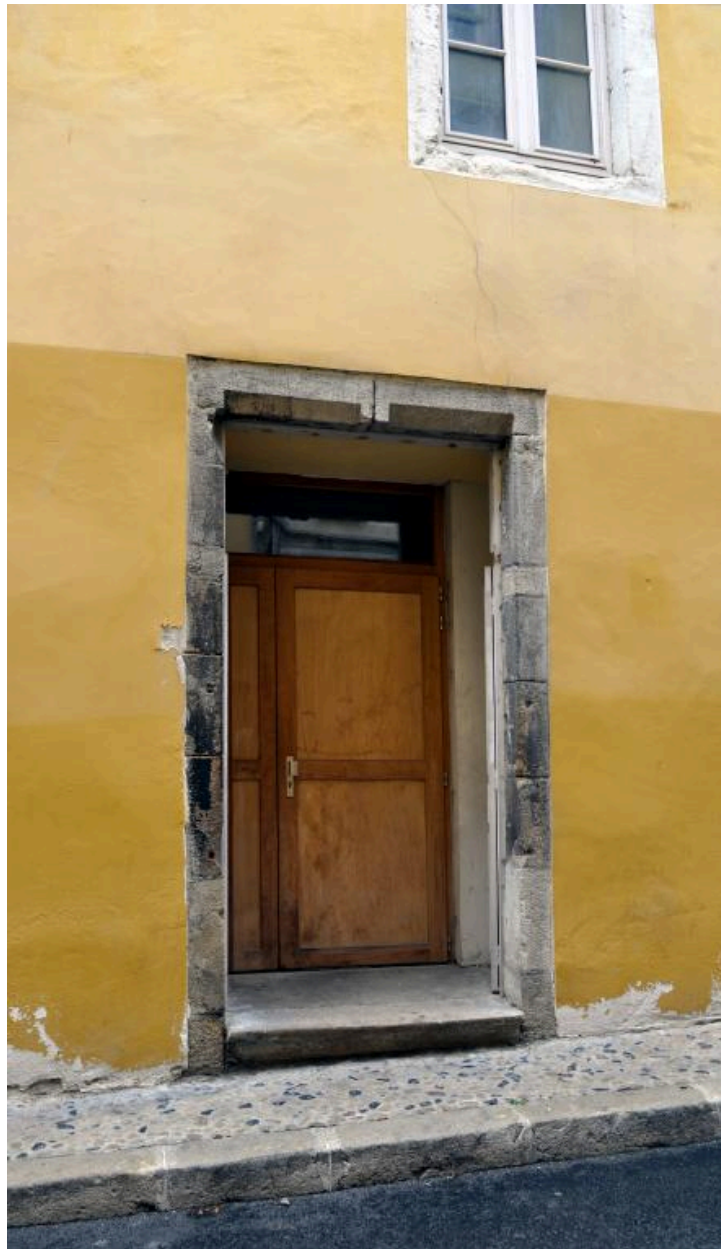


Bâtiment E : porte (17<sup>e</sup> s.) rue Saint-François-Régis avec inscription LYCEE IMPERIAL sur l'entablement ; elle donne accès au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment E.

IVR84\_20194300023NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, entrée secondaire

IVR84\_20194300030NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Portail, préau, boutiques et bâtiment J vus depuis l'est, en 2019

IVR84\_20194300016NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Portail, préau, boutiques et bâtiment J vus depuis l'est, en 2025

IVR84\_20254300154NUCA

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée actuelle du collège, rue Général-Lafayette

IVR84\_20194300020NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Arcades du préau couvert : détail du décor sculpté et inscriptions sur IPN

IVR84\_20254300235NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment J, élévation sur la rue de Général Lafayette, depuis l'ouest

IVR84\_20194300065NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment J, depuis le sud

IVR84\_20194300015NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment J depuis le sud, en 2025

IVR84\_20254300121NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment J : détail de l'élévation nord désormais englobée dans le nouveau hall d'accueil du collège

IVR84\_20254300236NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne entrée du lycée, bâtiment J et fontaine du Théron (13e s.)

IVR84\_20194300064NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne entrée du lycée, bâtiment J et fontaine du Théron (13e s.), en 2025

IVR84\_20254300120NUCA

Auteur de l'illustration : Michel Pérès

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Fontaine du Théron, vue d'ensemble

IVR84\_20194300084NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne porte d'entrée du lycée, rue du Général-Lafayette

IVR84\_20194300021NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations postérieures, rue Saint François-Régis : bâtiment H et bâtiment E en arrière-plan

IVR84\_20194300019NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment H : élévation sur rue, depuis l'est

IVR84\_20194300018NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 1 et oeuvre du 1% artistique ?

IVR84\_20194300024NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte d'entrée du collège sur cour 1

IVR84\_20194300066NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

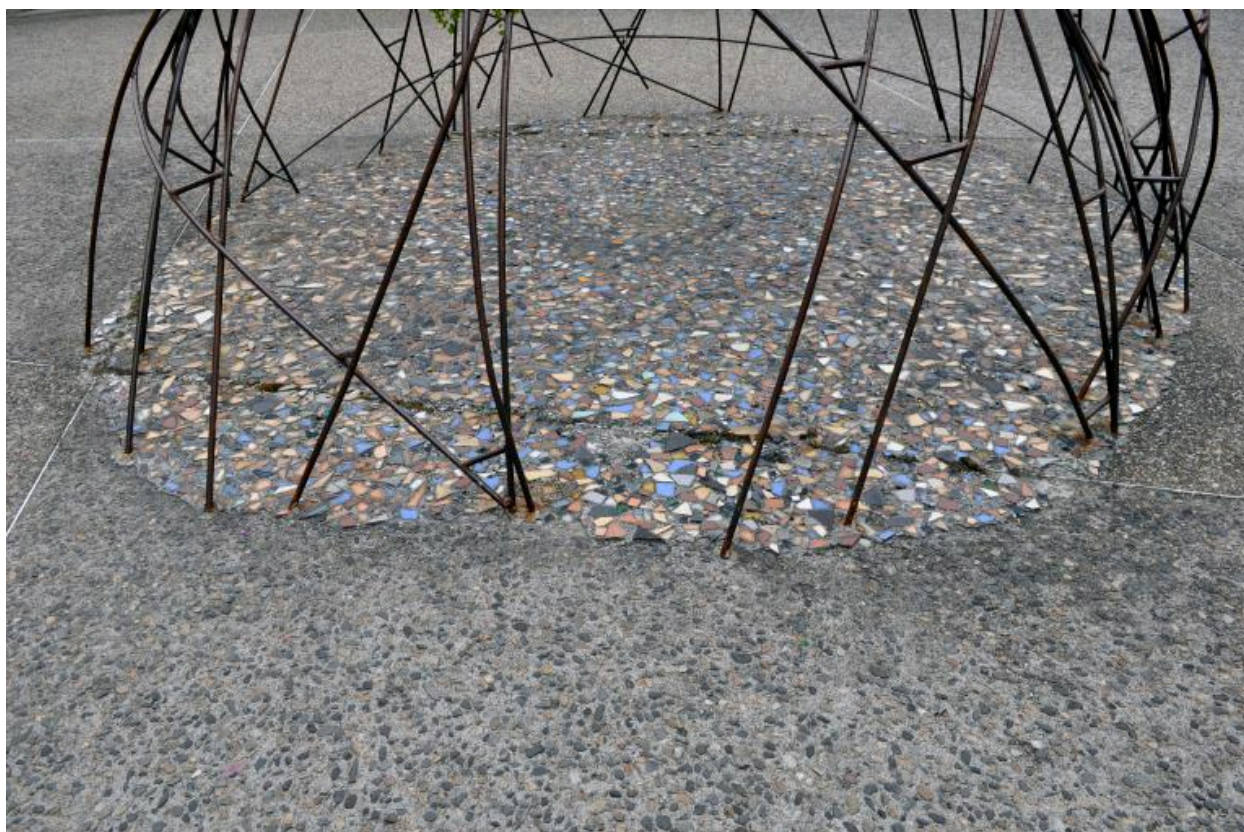


Oeuvre réalisée au titre du 1% artistique (?), cour 1

IVR84\_20194300067NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1% artistique (?) : détail du traitement du sol

IVR84\_20194300091NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 1, angle sud ; à l'arrière plan, bâtiment J

IVR84\_20254300237NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 3, vue d'ensemble depuis le sud

IVR84\_20194300046NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 3, vue depuis le sud-ouest

IVR84\_20194300044NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie B : élévation partie est

IVR84\_20194300045NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie B : élévation, partie centrale depuis l'ouest

IVR84\_20194300072NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie B : élévation, partie centrale depuis l'est

IVR84\_20194300099NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

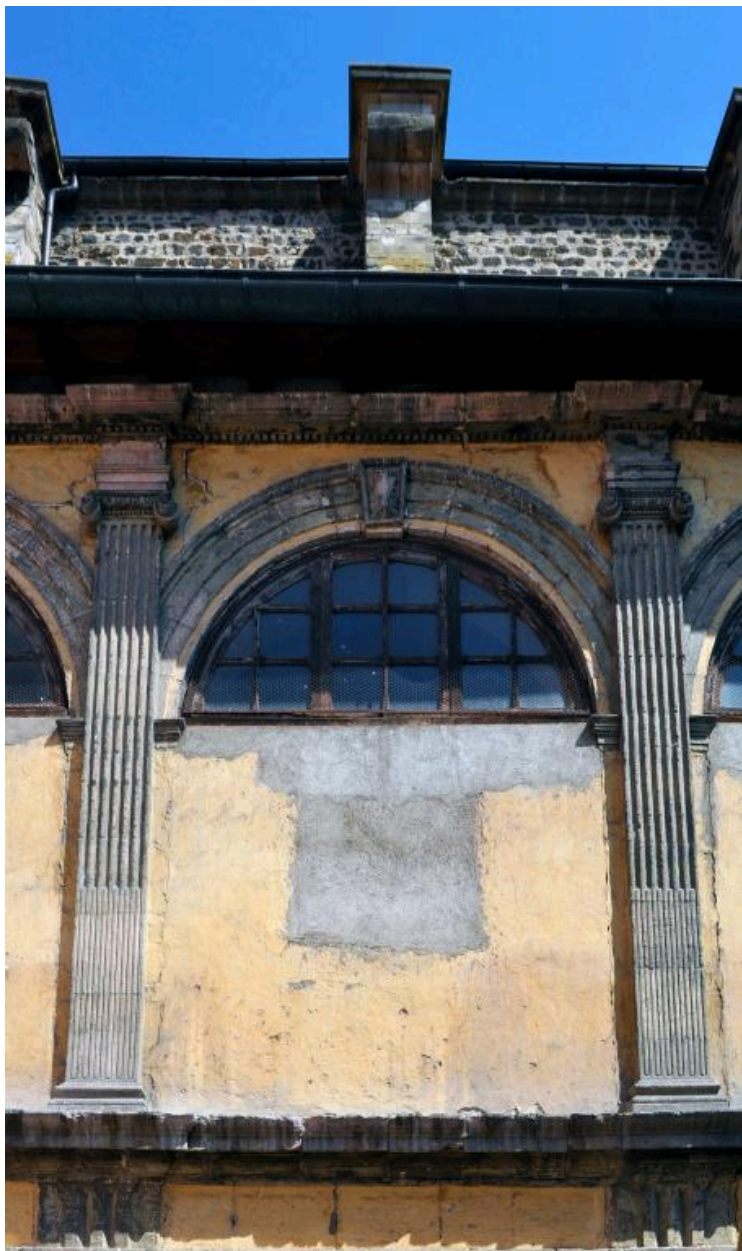


Galerie B : élévation, partie ouest

IVR84\_20194300073NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie B : détail d'une travée

IVR84\_20194300100NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Galerie B : détail d'un pilastre

IVR84\_20194300101NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : galerie, détail d'une baie

IVR84\_20194300075NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

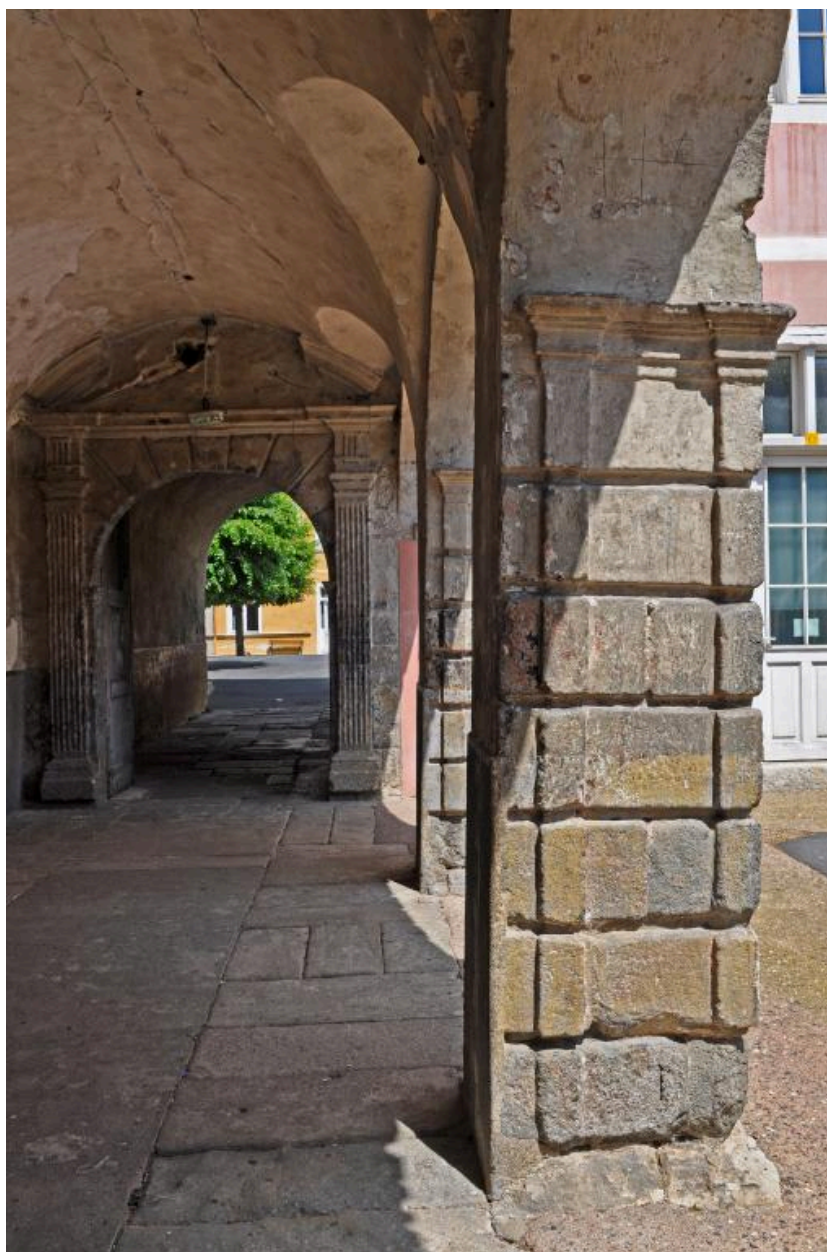


Bâtiment B : stratigraphie des badigeons sur le mur nord du portique

IVR84\_20194300074NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : portique, détail des pilastres à bossage

IVR84\_20194300076NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : portique, passage vers la cour 2

IVR84\_20194300077NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : détail de la porte du passage vers la cour 2

IVR84\_20194300069NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B : portique, depuis l'est

IVR84\_20194300083NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : élévation sur cour 3

IVR84\_20194300047NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : élévation sur cour 3

IVR84\_20194300050NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A : élévation sur cour 3 depuis le nord-est

IVR84\_20194300051NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

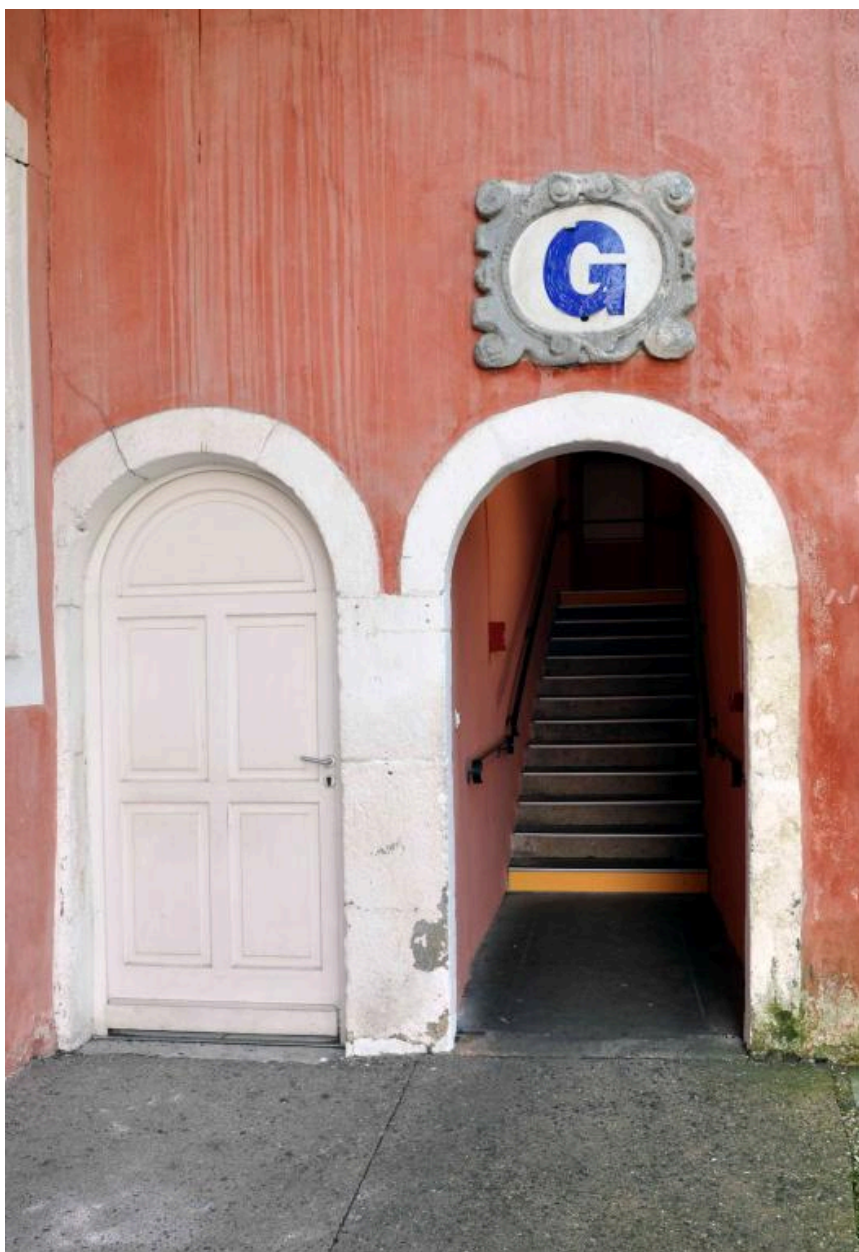


Bâtiment A : élévation sur cour 3, partie sud-ouest

IVR84\_20194300052NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, double baie et escalier sud

IVR84\_20194300053NUCA

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cartouche au-dessus de l'entrée du bâtiment A côté cour 1

IVR84\_20194300054NUC

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C, élévation sur cour 3

IVR84\_20194300048NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C : élévation sur cour 3 depuis le sud

IVR84\_20194300043NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C : porte centrale (ancienne porte de la chapelle des Messieurs)

IVR84\_20194300049NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 2, vue générale depuis le sud-est

IVR84\_20194300042NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 2, vue générale depuis le nord-est

IVR84\_20194300040NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 2, partie nord depuis l'est

IVR84\_20194300037NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 2, angle nord-ouest

IVR84\_20194300081NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 2, angle nord-ouest, depuis le sud : pavillon faisant jonction entre les bâtiments C et E

IVR84\_20194300086NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 2, angle nord-est : pavillon faisant jonction entre les bâtiments E et F

IVR84\_20194300087NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

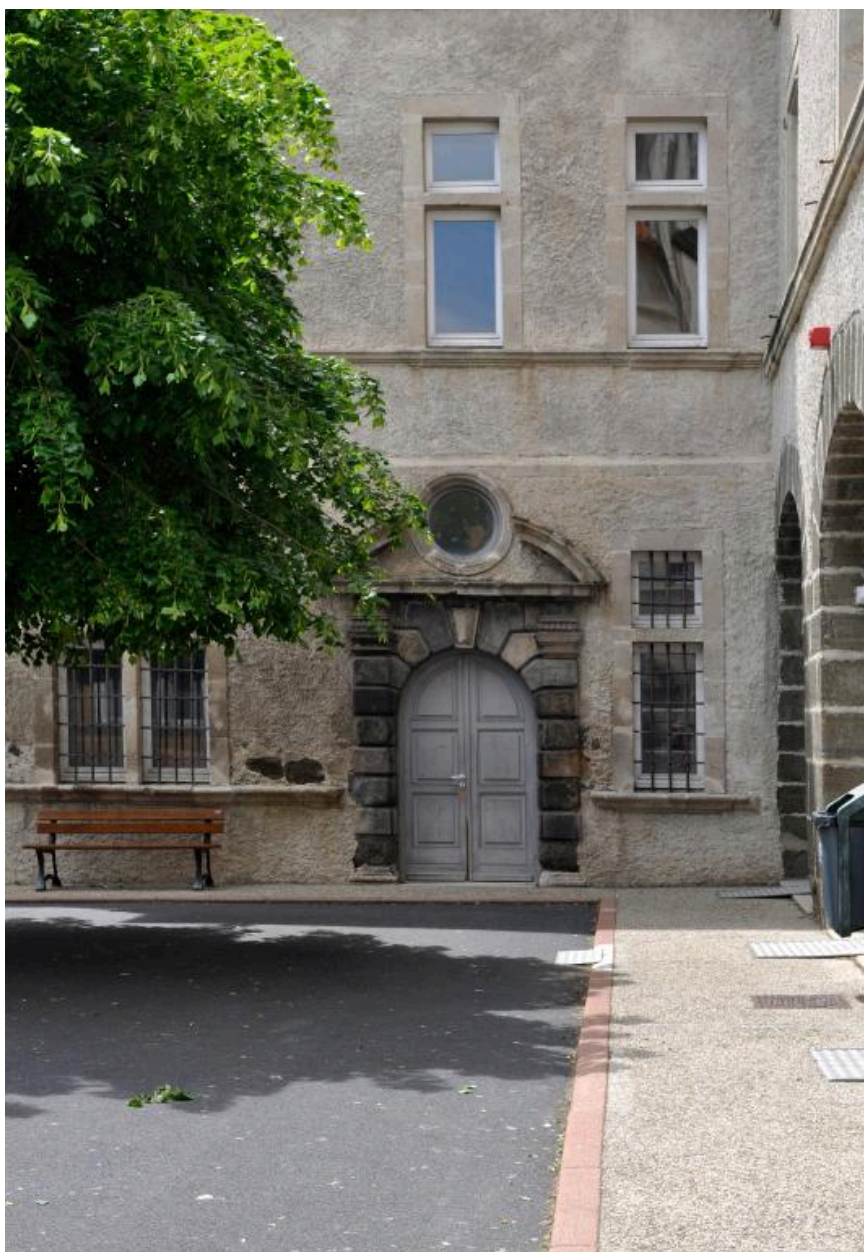


Cour 2 : pavillon est, détail de la porte

IVR84\_20194300088NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 2 : pavillon ouest, détail de la porte

IVR84\_20194300089NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pavillon ouest : vue de la pièce en rez-de-chaussée depuis le sud et ancienne porte communiquant avec le corps de bâtiment nord de la cour 2

IVR84\_20194300117NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C : vue d'ensemble sur cour 2, depuis l'est

IVR84\_20194300041NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C : élévation sur cour 2, depuis le nord-est

IVR84\_20194300090NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C, élévation sur cour 2 depuis le sud

IVR84\_20254300241NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, élévation sur cour 2

IVR84\_20194300035NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, rez-de-chaussée : pilier et arcades en plein cintre à l'angle ouest du couloir

IVR84\_20254300239NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

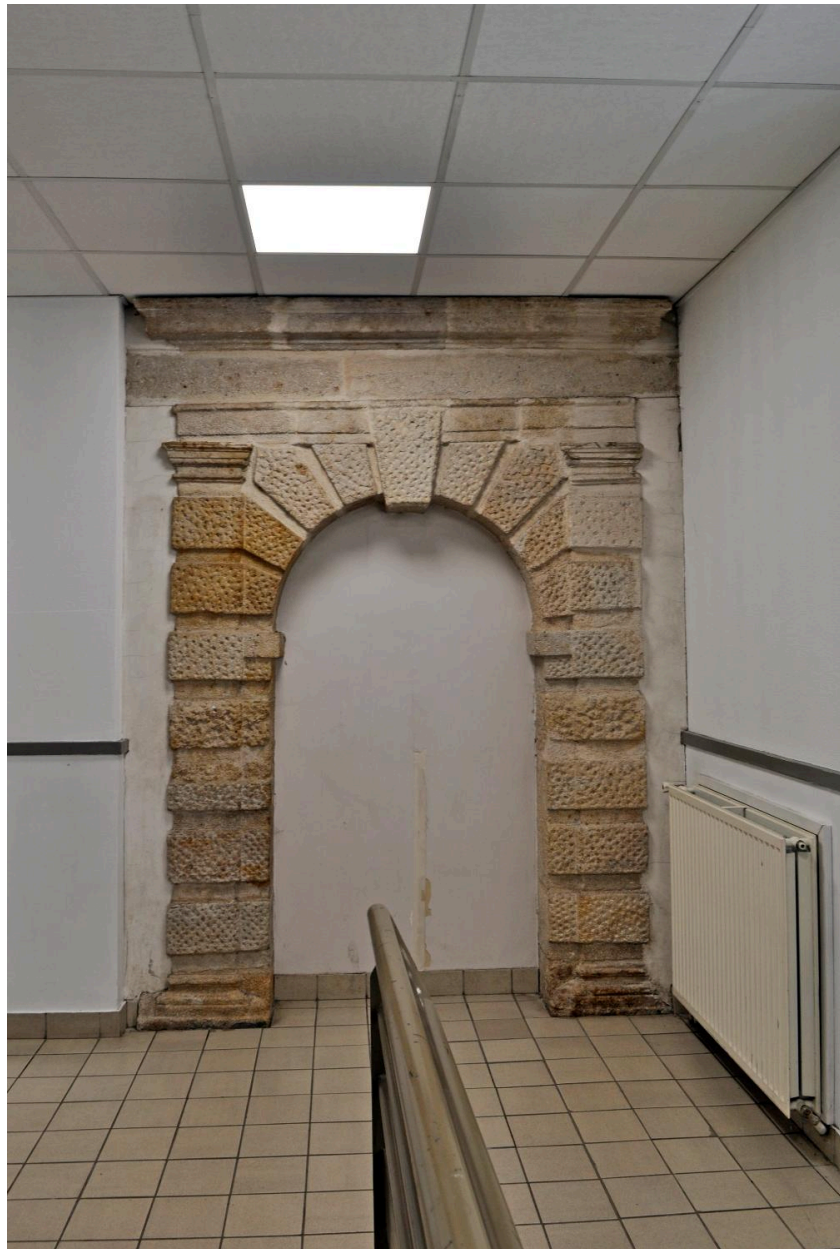


Bâtiment E, rez-de-chaussée : ancien couloir

IVR84\_20194300116NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, 1er étage : porte murée, ancien accès nord à l'église

IVR84\_20194300104NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E, 1er étage : porte murée, ancien accès sud à l'église par le 1er étage de la galerie de la cour des classes

IVR84\_20194300103NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F : élévation sur cour 2, vue générale depuis le sud

IVR84\_20194300063NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F : élévation sur cour 2, depuis le sud

IVR84\_20194300062NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F: élévation sur cour 2, vue partielle

IVR84\_20194300070NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F : élévation sur cour 2, détail du fronton

IVR84\_20194300071NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

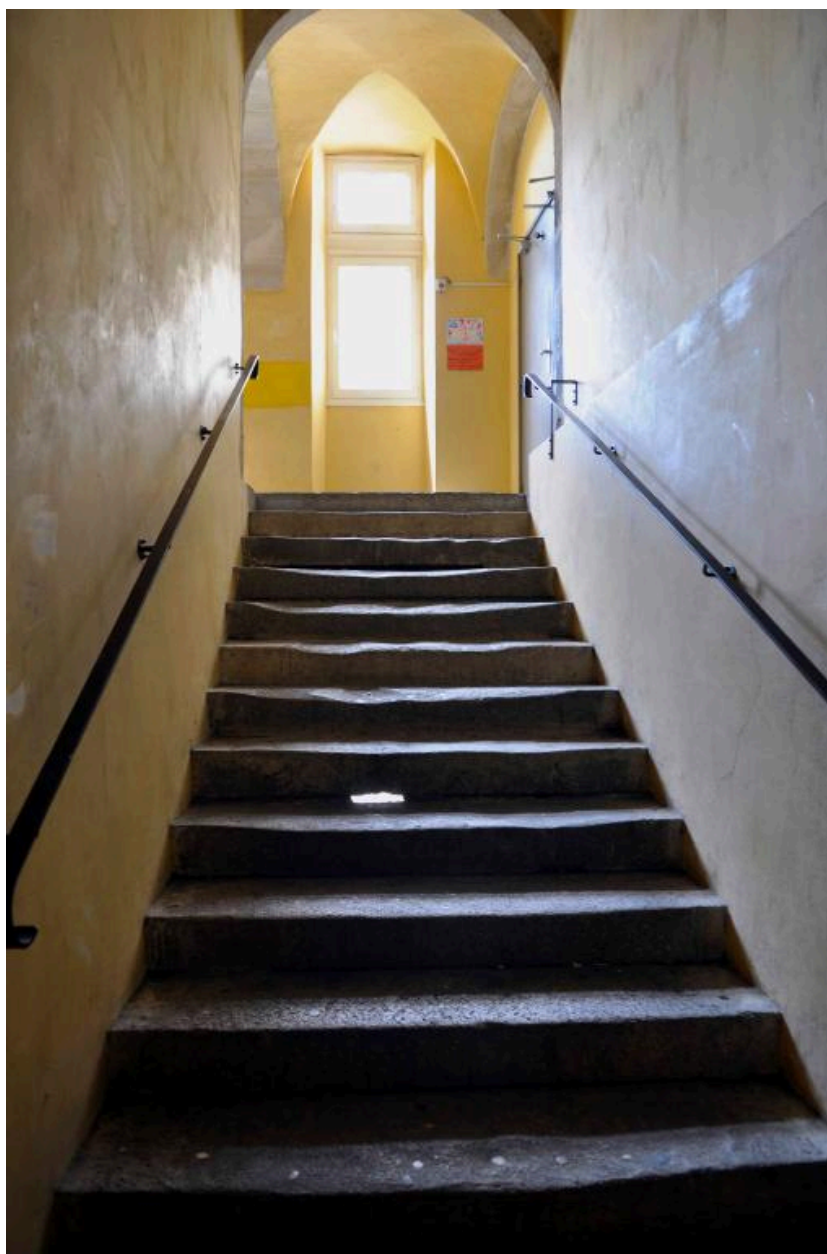


Bâtiment F : porte ouvrant sur la première volée de l'escalier

IVR84\_20194300055NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F : escalier, 2e volée

IVR84\_20194300036NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F, rez-de-chaussée : voûte d'arêtes au droit de la 2e volée de l'escalier

IVR84\_20254300246NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F : escalier, vue depuis le premier repos

IVR84\_20194300038NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F : escalier, dernière volée

IVR84\_20194300039NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F : détail de l'élévation est (corps de bâtiment est de la cour des pères) désormais englobée dans le nouveau hall d'accueil du collège :

IVR84\_20254300238NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F, 1er étage : baies de l'ancien collège murées (ouvertures entre deux salles du corps de bâtiment est de la cour des pères)

IVR84\_20254300234NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F, pavillon est de la cour 2 : dernier niveau de la tour d'escalier, vu de puis la cour 1

IVR84\_20254300248NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Gymnase, cour 2

IVR84\_20194300068NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 1 et bâtiment H, depuis le sud ; la façade a été fortement remaniée lors de la dernière restructuration des bâtiments, seul le rez-de-chaussée est inchangé

IVR84\_20194300078NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment H : détail de l'élévation sur cour 1

IVR84\_20194300092NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 1, depuis le sud-ouest

IVR84\_20194300080NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour 1 : préau

IVR84\_20194300079NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le préau, vu depuis le nord

IVR84\_20194300085NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



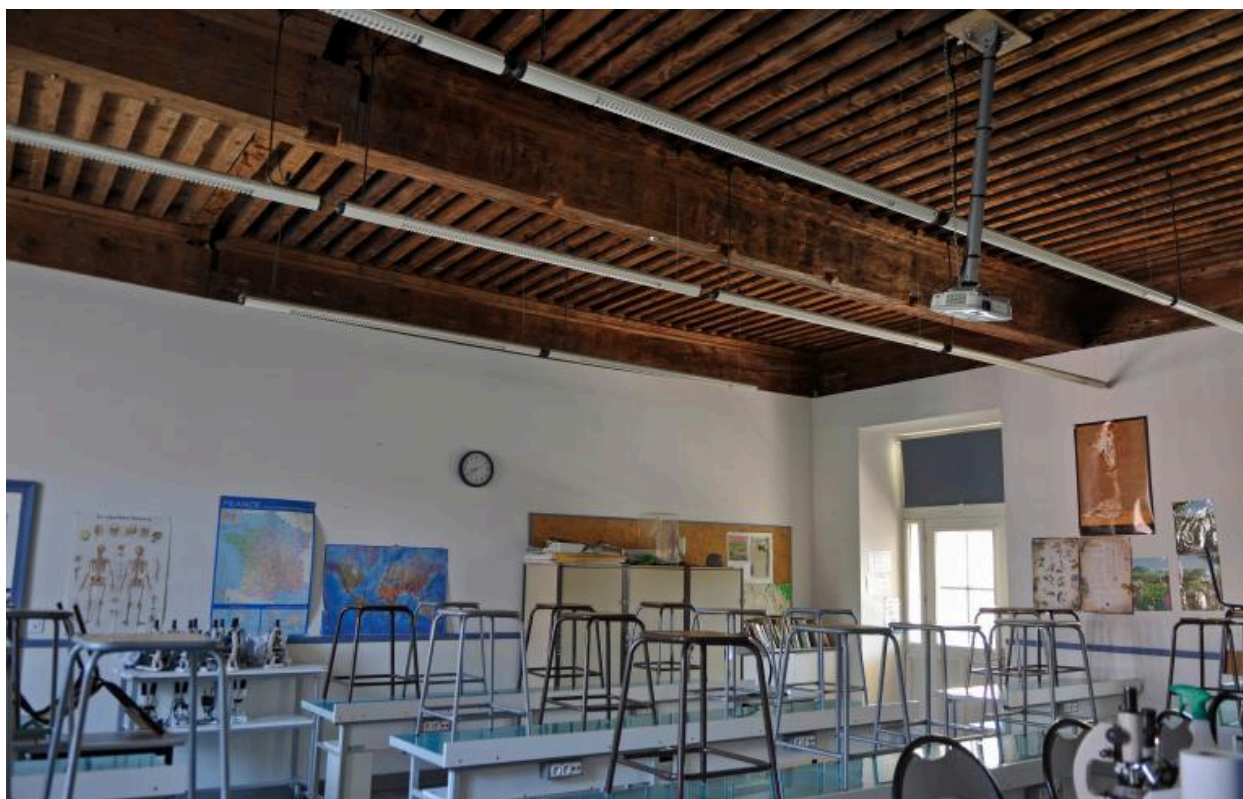
Nouveau hall d'accueil du collège ; à l'arrière-plan, élévation nord du bâtiment J

IVR84\_20254300240NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C : salle de SVT depuis le sud-ouest et plafond à poutres et solives conservé

IVR84\_20194300107NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment C, vue partielle de la salle de SVT depuis le sud

IVR84\_20194300106NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment F : CDI, ancienne cuisine du collège jésuite

IVR84\_20194300093NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Monument aux morts, salle des actes (bâtiment J)

IVR84\_20194300082NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation sud du pavillon ouest de la cour des pères : baie murée avant 1862.

IVR84\_20254300232NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment E : baie murée avant 1862

IVR84\_20254300233NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cave sous le bâtiment F, aménagée en "musée technique" par des élèves et enseignants

IVR84\_20254301000NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Autre cave sous le bâtiment F

IVR84\_20254300249NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Date de prise de vue : 2019

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation